

Projet de budget

Projet de budget des
investissements par
politique publique et
par programme



@Fred Merz

Tome 2

2026

Sommaire

Vue d'ensemble des investissements	1
Introduction à la lecture du document	9
Investissements par politique publique (hors prêts du patrimoine administratif)	15
A - Autorités et gouvernance	17
B - Etats-majors et prestations transversales	23
C - Cohésion sociale	35
D - Culture, sport et loisirs	43
E - Environnement et énergie	49
F - Formation	61
G - Aménagement et logement	79
H - Sécurité et population	89
I - Impôts et finances	95
J - Justice	99
K - Santé	105
L - Economie et emploi	117
M - Mobilité	121
Récapitulations chiffrées	147
Vue d'ensemble des prêts du patrimoine administratif	175
Prêts du patrimoine administratif par politique publique	179
A - Autorités et gouvernance	181
C - Cohésion sociale	182
E - Environnement et énergie	183
F - Formation	185
G - Aménagement et logement	186
L - Economie et emploi	187
Récapitulations chiffrées des prêts du patrimoine administratif	189
Annexes	197
1. Récapitulation des investissements par politique publique	199
2. Tableau des investissements par loi et catégorie	203
3. Investissements par nature	211
4. Projets inscrits au projet de budget sans base légale votée	215
5. Investissements de l'OCBA et de l'OCSIN	219
6. Synthèse des lois d'investissement à boucler	225
7. Crédits supplémentaires accordés par la commission des travaux selon l'article 34 alinéa 3 LGAF	229

Vue d'ensemble des investissements

Vue d'ensemble des investissements

Les investissements nets inscrits au projet de budget (PB) 2026 s'élèvent à 827 millions, en hausse de 111 millions par rapport au budget (B) 2025 (+15%).

Les dépenses d'investissement s'établissent à 853 millions, tandis que les recettes d'investissement s'élèvent à 26 millions.

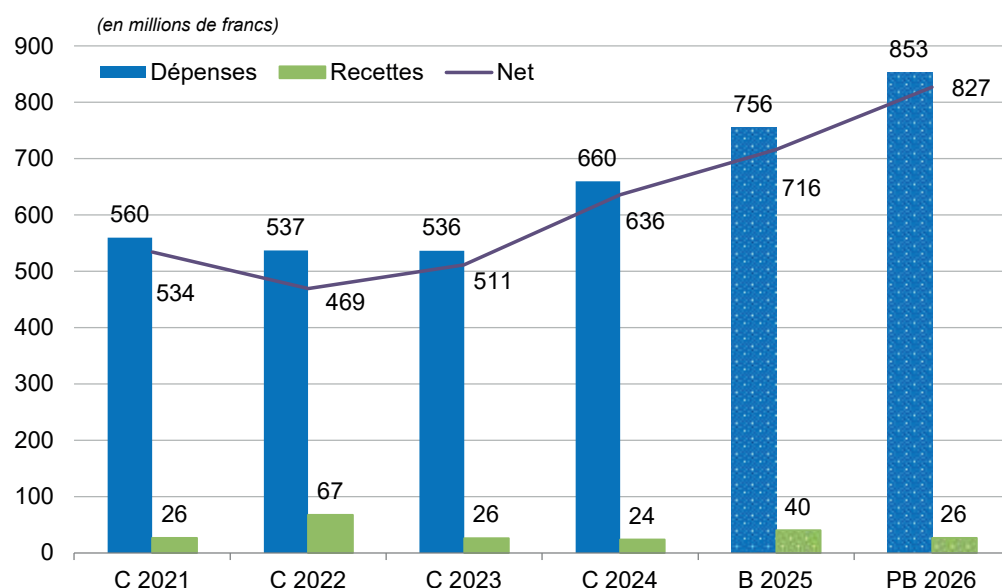
(en millions de francs)	B 2025	PB 2026	Ecart
Dépenses d'investissement	756	853	97
Recettes d'investissement	40	26	-13
Investissements nets	716	827	111
Dépenses des prêts du PA	16	20	4
Recettes des prêts du PA	6	14	8
Prêts du PA nets	9	5	-4

Les investissements nets comprennent les dépenses et recettes d'investissement à l'exception des cessions d'actifs et des prêts du patrimoine administratif (PA).

Les cessions d'actifs ne sont pas budgétées. Les prêts du patrimoine administratif font l'objet d'une information spécifique dans la deuxième partie de ce tome.

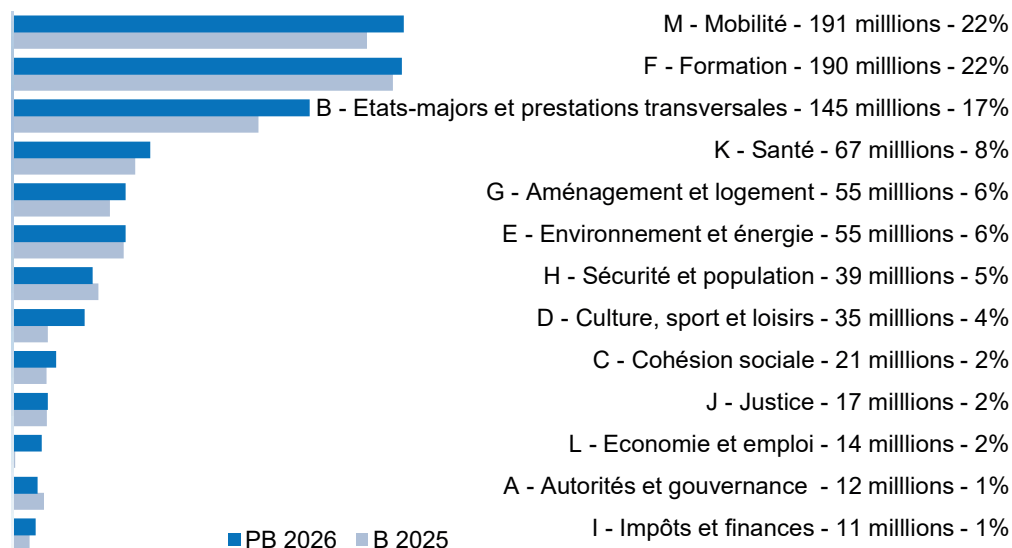
1 Historique et évolution des investissements

Le PB 2026 réaffirme la volonté du Conseil d'Etat de soutenir le développement des infrastructures indispensables à la croissance économique et démographique du canton et de sa région. Les axes importants restent la mobilité, l'accès à l'éducation et à la formation, la santé ainsi que les transitions écologique et numérique.



2 Dépenses par politique publique et principaux projets en 2026

La répartition des dépenses par politique publique met en évidence quatre politiques publiques qui représentent 69% des moyens mis en œuvre : *M - Mobilité*, *F - Formation*, *B - Etats-majors et prestations transversales* et *K - Santé*.



M - Mobilité : 191 millions (B 2025 : 173 millions)

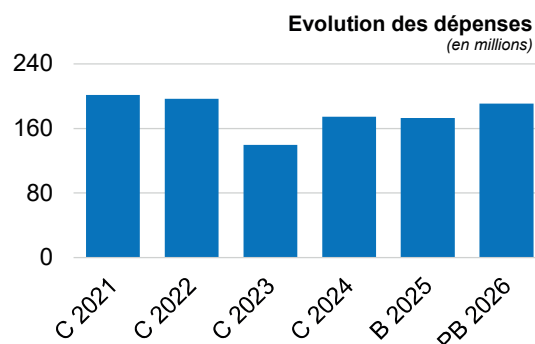
Les dépenses dans le domaine de la **mobilité** s'élèvent à 191 millions.

Les études et les réalisations pour l'extension du réseau des transports publics se poursuivent (62 millions), notamment la ligne de tramway entre les Nations et le Grand-Saconnex (15 millions) et le développement des bus à haut niveau de service (BHNS) de Vernier et des Grands Esserts (14 millions).

Les projets d'agglomération (44 millions), les études et réalisations d'infrastructures ferroviaires (8 millions) et la réalisation d'aménagements en faveur de la mobilité douce (5 millions) constituent les autres projets d'envergure dans le domaine de la mobilité. En outre, des subventions aux projets d'infrastructures transfrontalières sont prévues (1 million).

Le crédit de renouvellement de l'OCGC et de l'OCT prévoit 45 millions pour l'entretien et le renouvellement du réseau routier, et des infrastructures et équipements nécessaires à la circulation, le gros entretien des ouvrages d'art et la maintenance des infrastructures de transports publics.

Enfin, l'Etat continuera à cofinancer l'acquisition et le remplacement de véhicules roulants des transports publics genevois en vue de l'électrification intégrale de sa flotte (20 millions).



F - Formation : 190 millions (B 2025 : 186 millions)

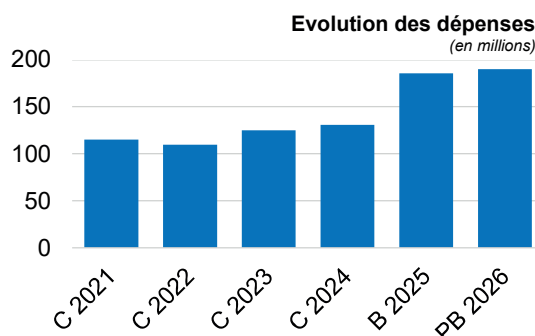
Les dépenses dans le domaine de la **formation** progressent pour atteindre 190 millions.

Le chantier de l'école secondaire II Noëlla Rouget à Meyrin (22 millions) et la rénovation du bâtiment central d'UNI Bastions (18 millions) continuent.

Les extensions de la haute école de santé à Champel (10 millions) et des sept cycles d'orientation (CO) sur les communes de Genève, Chêne-Bougeries, Thônex, Meyrin et Versoix (18 millions) progressent. Dans le cadre du dernier projet, la mise en service des extensions modulaires aux CO du Foron et des Colombières est prévue.

Les autres chantiers majeurs concernent les travaux des 5^{ème} et 6^{ème} étapes du CMU, incluant notamment le début des travaux de l'animalerie conventionnelle et l'acquisition des équipements pour la zone aquatique et les laboratoires spéciaux (11 millions).

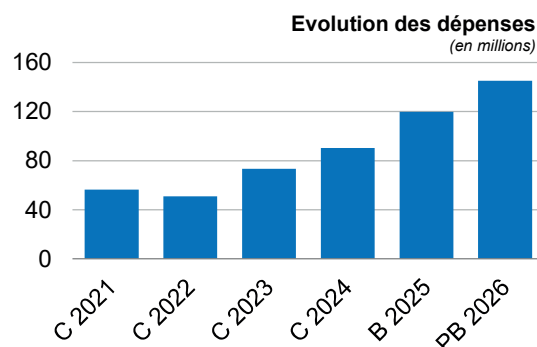
En matière de renouvellement, l'OCBA prévoit 40 millions pour la rénovation des bâtiments scolaires. Le DIP, les hautes écoles et l'Université de Genève estiment le renouvellement de leurs équipements à 36 millions.



B - Etats-majors et prestations transversales : 145 millions

(B 2025 : 120 millions)

Le projet de budget de la politique publique B est essentiellement constitué des crédits de renouvellement de l'OCSIN (56 millions) et de l'OCBA (16 millions) ainsi que des programmes en faveur de la transition écologique des bâtiments propriété de l'Etat (57 millions).



Diverses acquisitions de terrains et bâtiments sont prévues (8 millions), principalement pour l'acquisition de parcelles en vue de la construction d'une école pour l'enseignement secondaire II à Confignon (au lieu-dit « Les Cherpines »).

Le projet d'évolution de la plateforme de cyberadministration (1 million) devrait démarrer en vue de faciliter le déploiement du concept du « Once-only ». Ce concept stipule qu'une information ne doit être réclamée qu'une seule fois par l'administration auprès d'un individu ou d'une entreprise, afin d'éviter des sollicitations inutiles.

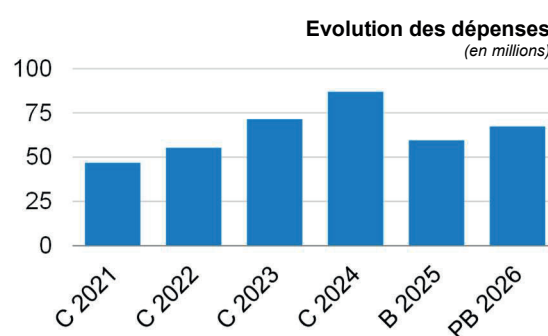
K - Santé : 67 millions (B 2025 : 60 millions)

Les dépenses dans le domaine de la **santé** s'élèvent à 67 millions.

Les principaux projets en faveur des HUG incluent notamment la rénovation partielle du premier des trois bâtiments hospitaliers de Loëx (7 millions), la 4^{ème} étape du projet de rénovation et agrandissement de la maternité (6 millions) et les études pour la construction de l'hôpital des enfants (6 millions).

L'Etat, les HUG et l'IMAD collaborent pour le développement des outils de gestion de la santé numérique (4 millions) tandis que les HUG poursuivent les travaux dans le cadre de l'externalisation du DataCenter « Opéra » (2 millions) et du dossier du patient informatisé (2 millions).

Les HUG continuent l'entretien des bâtiments et le renouvellement des équipements medicotechniques et informatiques (31 millions), ainsi que l'IMAD (6 millions).



Autres politiques publiques

Pour les autres politiques publiques, on relève principalement la construction de logements d'utilité publique (35 millions), la fin des études et le début des travaux de la construction de la nouvelle patinoire du Trèfle-Blanc (20 millions), la construction du bâtiment pour l'unité diplomatique et aéroportuaire (UDIPA - anciennement Police Internationale) et le centre de coopération policière et douanière franco-suisse (CCPD) (16 millions), le versement de subventions pour des projets d'assainissement énergétique de bâtiments réalisés par des tiers (15 millions) ainsi que l'acquisition auprès de Palexpo (13 millions) de ses propres actions pour permettre le financement d'une halle multifonctionnelle dédiée aux conférences et répondant aux besoins actuels des organisateurs de congrès, d'expositions et d'événements.

3 Investissements par catégorie

(en millions de francs)	B 2025	PB 2026	Ecart
Crédits d'ouvrage	433	527	94
Crédits de renouvellement	306	309	3
Dotations	17	17	0
Prêts ferroviaires	0	0	0
Dépenses d'investissement	756	853	97

Les dépenses d'investissement prévues pour 2026 sont composées majoritairement de crédits d'ouvrage (62%) et des crédits de renouvellement (36%). Le solde est composé des dotations (2%) aux FIDP (fondations immobilières de droit public) et à la FPLC (fondation pour la promotion du logement bon marché et de l'habitat coopératif).

3.1 Crédits d'ouvrage

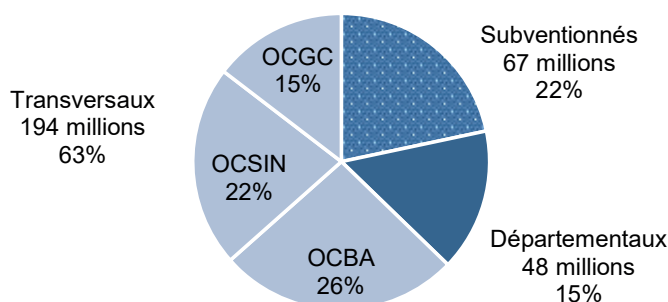
Projets (en millions de francs)	Politique publique	PB 2026	
Construction lignes de transports publics	M	62	7%
Efficiency énergétique et transition écologique des bâtiments de l'Etat	B	57	7%
Projets d'agglomération, générations 1 à 4	M	44	5%
Construction de logements d'utilité publique	G	35	4%
Ecole secondaire II à Meyrin (Ecole Noëlla Rouget)	F	22	3%
Electrification de la flotte de véhicules des TPG	M	20	2%
Nouvelle patinoire du Trèfle-Blanc	C	20	2%
Extension de 7 cycles d'orientation (CO)	F	18	2%
Renovation d'Uni Bastions	F	18	2%
Bâtiment UDIPA (ex-police internationale)	H	16	2%
Total		310	36%

Les dix principaux projets inscrits au projet de budget 2026 concentrent 36% des dépenses totales inscrites au budget et sont représentatifs de la prépondérance des politiques publiques précitées.

Tous ces projets s'inscrivent dans les priorités fixées par le Conseil d'Etat nécessaires au développement du canton et au maintien de la qualité de vie de ses habitants.

3.2 Crédits de renouvellement

Les crédits de renouvellement financent, pour une période de 5 ans, le remplacement, le renouvellement, la rénovation et la transformation des actifs existants. Le PB 2026 est en légère hausse (3 millions) par rapport au B 2025 et s'élève à 309 millions.



Les crédits de renouvellement transversaux concernent l'OCBA (81 millions), l'OCSIN (68 millions), l'OCGC et l'OCT (45 millions).

Les crédits de renouvellement des entités subventionnées représentent 22% des dépenses, principalement pour les HUG (31 millions) et l'Université de Genève (20 millions).

Les crédits de renouvellement départementaux se partagent les 15% restant.

3.3 Recettes d'investissement

Les recettes prévues pour 2026 s'établissent à 26 millions, soit 13 millions de moins que le budget 2025.

Projets (en millions de francs)	B 2025	PB 2026
Construction lignes de transports publics	6	8
Haute école de la santé et pavillon CFPS Ternier	2	6
Crédits de Renouvellement	3	3
Projets d'agglomération, générations 1 à 4	10	3
Renaturation Aire et Drize du secteur PAV	0	3
Efficienc e énergétique et transition écologique des bâtiments de l'Etat	5	2
Rénovation d'Uni Bastions	1	1
Mesures OPB	1	1
Archives d'Etat de Genève	6	0
Relocalisation de la caserne des Vernets	5	0
Total	40	26

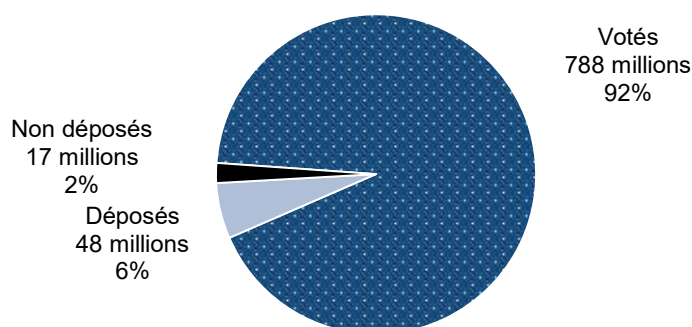
Les recettes concernent principalement des subventions fédérales à recevoir.

A ceci s'ajoutent des subventions, en provenance du fonds énergie et collectivités publiques, relatives aux projets d'efficienc e énergétique et de transition écologique des bâtiments de l'Etat.

4 Composition du budget et taux de réalisation

Le projet de budget pcomprend une prévision des dépenses et une estimation des recettes d'investissements de lois votées, de projets de loi déposés au Grand Conseil ainsi que de projets de loi en cours de rédaction et de validation par le Conseil d'Etat.

Le projet de budget 2026 est composé à 92% de crédits d'investissements votés ou déposés au Grand Conseil. Les projets qui n'ont pas été déposés totalisent 17 millions de dépenses, soit 2% des investissements bruts. La liste est présentée à l'annexe 4.



Dans le domaine des investissements, divers aléas peuvent interférer sur le déroulement des chantiers en cours (oppositions, recours, difficultés techniques ou géologiques, etc.).

En outre, le temps d'élaboration des projets de lois par le Conseil d'Etat et le traitement par le Grand Conseil (examen et vote) peut varier. En conséquence, des dépenses planifiées peuvent être reportées en induisant des écarts avec les calendriers initialement prévus.

Introduction à la lecture du document



Introduction à la lecture du document (tome 2)

Le budget d'investissement exprime le rythme estimé d'engagement annuel par le Conseil d'Etat des moyens financiers affectés aux crédits d'investissement pluriannuels autorisés par le Grand Conseil.

La présentation du projet budget d'investissement est effectuée par politique publique, par catégorie d'investissement et par loi.

1 Définitions

Les **lois d'investissement** ouvrent des crédits avec des buts précis. Chaque loi est rattachée à une ou plusieurs catégories et à une ou politique publique. Si une loi comporte plusieurs volets, alors chaque part du crédit y relatif est attribuée à la politique publique et catégorie appropriée, sauf s'il n'est pas possible de les distinguer.

Les **crédits d'investissement** comprennent des dépenses et indiquent parfois, des recettes. Leur validité couvre généralement plusieurs exercices. La tranche annuelle inscrite au budget ne constitue qu'une partie du crédit total voté ou à voter. Elle n'a qu'une valeur indicative.

Le **crédit total** comprend le crédit initial voté et les éventuels crédits supplémentaires ou le montant prévu dans un projet de loi pas encore voté. Pour les prêts découlant de lois de portée générale, le crédit total n'est pas mentionné dès lors qu'il n'est pas connu d'avance.

Les **investissements nets** expriment le montant total des dépenses brutes diminuées des éventuelles recettes.

2 Catégories d'investissement

Les **catégories** permettent de regrouper les différents investissements par famille homogène en fonction de leur nature, soit :

- **Crédits d'ouvrage et d'acquisition**

Cette catégorie comprend des crédits d'étude, de construction ou d'équipements ainsi que les acquisitions de biens corporelles et incorporelles et l'acquisition de titres de participation inscrits au patrimoine administratif (à l'exception des dotations). Cette catégorie regroupe aussi les subventions d'investissements de même nature.

- **Crédits de renouvellement**

Cette catégorie comprend tous les investissements destinés au remplacement, au renouvellement, à la rénovation et à la transformation des actifs existants. Les crédits de renouvellement ont une durée maximum de 5 ans.

- **Dotations**

Il s'agit de participations permanentes dans des fondations et entreprises qui contribuent à l'action publique.

- **Prêts ferroviaires**

Cette catégorie comprend les financements de la liaison Cornavin – Eaux-Vives – Annemasse (CEVA).

- **Prêts du patrimoine administratif**

Il s'agit de :

- prêts du patrimoine administratif octroyés par l'Etat découlant de lois d'investissement votées, à l'exception des prêts conditionnellement remboursables (financement du Léman Express) et des prêts octroyés dans le cadre de la loi 11679 (aménagement autour des interfaces CEVA). Ces derniers sont présentés dans les investissements par politique publique.
- prêts découlant de lois de portée générale (prêts en faveur des étudiants et apprentis, de l'agriculture, de l'environnement, de l'énergie et du logement). Ces prêts sont remboursables et accordés à un nombre indéterminé de personnes lorsque celles-ci remplissent les conditions ou les critères fixés dans des lois ou règlements. Les montants totaux ne sont pas connus à l'avance.

3 Politiques publiques

Les 13 politiques publiques représentent les grands domaines d'action de l'Etat et recouvrent les missions inscrites dans des lois de portée générale. Elles sont utilisées pour présenter les investissements en fonction de leur **finalité** ainsi que pour classer les immobilisations (actifs) au patrimoine administratif du bilan de l'Etat.

4 Contenu des exposés des motifs

En guise d'introduction à chaque politique publique, figure une récapitulation comprenant les éléments suivants :

- description succincte;
- principaux projets et priorités;
- répartition des investissements par catégorie.

Pour chaque loi ou projet de loi ayant une tranche inscrite au budget, l'exposé des motifs présente :

- l'identification de la loi ou du projet de loi concerné (préfixe + numéro + libellé);
- la direction en charge de l'investissement (numéro du CR + libellé);
- des données financières (crédit total¹, cumul au 31/12/2024, budget 2025, projet de budget 2026);
- le résumé de la loi et le but du crédit;
- les objectifs annuels 2026;
- les objectifs annuels 2025.

¹ Le crédit total correspond à la dernière estimation connue au moment de la préparation du présent tome (statut au 31/08/2025). Ce dernier pourrait varier durant l'élaboration et l'examen des projets de lois par le Grand Conseil.

5 Structure des exposés des motifs

Les lois et projets de loi (PL) sont répartis dans les politiques publiques qui constituent les têtes de chapitre du budget. Ils sont ensuite regroupés par catégorie. L'office ou la direction générale en charge de l'investissement est mentionné en regard de chaque loi ou projet de loi.

Si une loi (ou PL) donne lieu à plusieurs crédits portés par des investisseurs différents, elle est alors décomposée par investisseurs.

Les crédits de renouvellement sont présentés soit au niveau des secrétariats généraux, soit des investisseurs transversaux ou soit des directions générales octroyant des subventions d'investissement (exemples : secrétariat général du Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse pour le crédit de renouvellement départemental, office cantonal des bâtiments pour le crédit de renouvellement transversal et direction générale de la santé pour le crédit de renouvellement de l'IMAD).

Ainsi, la présentation des investissements est effectuée, pour chaque politique publique, selon la structure suivante :

Politique publique (A->M)

- 1 – Crédit d'ouvrage
 - Loi (ou PL) xxxxxx
 - Investisseur 1
 - Investisseur 2
 - ...
 - ...
- 2 – Crédit de renouvellement
 - Loi (ou PL) xxxxxx
 - ...
- 3 – Dotation
 - Loi (ou PL) xxxxxx
 - ...
- 4 – Prêts ferroviaires
 - Loi (ou PL) xxxxxx
 - ...

Les crédits d'investissement sont classés selon l'ordre séquentiel des lois, de la plus ancienne à la plus récente. Les nouveaux projets de loi, qui viennent à la suite des lois votées, sont identifiés au moyen d'un numéro provisoire. Les numéros de projet qui identifient les lois votées ou les projets de loi à voter sont précédés d'un préfixe :

- 10 Crédit d'ouvrage ou d'acquisition octroyé dans une loi votée ou un projet de loi déposé.
- 19 Crédit d'ouvrage ou d'acquisition sollicité par un projet de loi à déposer (numéro provisoire).
- 20 Crédit de renouvellement octroyé dans une loi votée ou un projet de loi déposé.
- 29 Crédit de renouvellement sollicité par un projet de loi à déposer (numéro provisoire).
- 30 Dotation correspondant à une loi votée ou un projet de loi déposé.
- 39 Dotation faisant l'objet d'un projet de loi à déposer .
- 40/48 Prêts ferroviaires et prêts du patrimoine administratif.

6 Principales abréviations utilisées dans la publication

En guise d'introduction à chaque politique publique, figure une récapitulation comprenant les éléments suivants :

Abréviation	Définition
B	Budget
CO	Cycle d'orientation
DAP	Décision d'approbation des plans
DIP	Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse
DIN	Département des institutions et du numérique
DT	Département du territoire
EPH	Etablissements accueillant des personnes handicapées
EPI	Etablissements publics pour l'intégration
ES I / ES II	Enseignement Secondaire I / Enseignement Secondaire II
FIDP	Fondations immobilières de droit public
FIPOI	Fondation pour les immeubles des organisations internationales
FPLC	Fondation pour la promotion du logement bon marché et de l'habitat coopératif
HG ou Hg	Hospice général
HUG	Hôpitaux universitaires de Genève
IMAD ou Imad	Institution genevoise de maintien à domicile
LUP	Logements d'utilité publique
OCBA	Office cantonal des bâtiments
OCEN	Office cantonal de l'énergie
OCSIN	Office cantonal des systèmes d'information et du numérique
OAIS	Office de l'action, de l'insertion et de l'intégration sociales
OCLPF	Office cantonal du logement et de la planification foncière
OCCPAM	Office cantonal de la protection de la population et des affaires militaires
PAV	Secteur Praille-Acacias-Vernets
PB	Projet de budget
PL	Projet de loi
PLQ	Plans localisés de quartier
Prêts du PA	Prêts du patrimoine administratif
PP	Politique publique
SIC	Systèmes d'information et de communication
UNI ou UNIGE	Université de Genève

Investissements par politique publique

(hors prêts du patrimoine administratif)



A - Autorités et gouvernance

Dépenses totales 2026 : 11,6 millions (Budget 2025 : 15,1 millions)

Description succincte

Cette politique publique contient l'ensemble des investissements qui concourent à la mise en œuvre des programmes suivants :

A01	Grand Conseil
A02	Conseil d'Etat
A03	Exercice des droits politiques
A04	Egalité, Genève internationale et aéroport, statistique
A05	Transparence de l'information, médiation et surveillance
A06	Cour des comptes

Principaux projets et priorités pour 2026

a) Bâtiments et constructions

Finaliser les acquisitions de mobilier et d'équipement d'audiovisuel en fonction de l'état d'avancement des derniers travaux à réaliser dans le bâtiment pour les Archives d'Etat.

Entreprendre des travaux de rénovation sur le bâtiment de la rue des Granges 2.

b) Système d'information et de communication

Concernant le système d'information des droits politiques (SIDP) :

- terminer les développements du système de vote électronique pour les votations (lot 1) et élections (lot 2), afin de pouvoir l'utiliser en 2027, après l'audit de la Chancellerie fédérale;
- poursuivre le développement de l'application REV (résultat Election et Votation) pour les élections proportionnelles et intégrer la dernière version de numérisation des bulletins de vote (SuisseVote 3.0).

Finaliser le projet de la nouvelle version du système d'information NOVA en intégrant les demandes des départements.

c) Equipements et autres investissements

Assurer la continuité des projets informatiques du Secrétariat général du Grand Conseil et couvrir les différents frais relatifs aux équipements de la salle du Grand Conseil et des salles de commissions.

Renouveler le mobilier obsolète des différents services liés à cette politique publique en favorisant l'échange et la polyvalence.

Poursuivre le versement des tranches relatifs aux prêts à la FIPOI pour l'UIT et l'OIM.

A - Autorités et gouvernance

Crédit d'ouvrage

1012543 - AIGLE - Refonte du système d'information

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	6'335'000	4'057'133	1'000'000	1'280'000	20%	280'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12543, votée le 05/06/2020, ouvrant un crédit de 6'335'000 francs pour la refonte du système d'information Aigle (gestion des affaires du Grand Conseil et du Conseil d'Etat).

Objectifs annuels 2026

Finaliser le projet en 2026 en intégrant tous les échanges des départements et du Conseil d'Etat dans la suite remplaçant AIGLE (suite NOVA).

Objectifs annuels 2025

Finaliser le déploiement du système d'information intégrant les besoins des états-majors des départements.

1012632 - Bâtiment pour les archives d'Etat de Genève (AEG) - construction et équipements

CR 0104 - Archives d'Etat de Genève

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	920'000	244'802	420'000	120'000	13%	-300'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12632, votée le 12/05/2020, ouvrant un crédit d'investissement de 62'250'000 francs en vue de la construction d'un bâtiment à l'Arsenal, rue de l'Ecole-de-Médecine 13, pour les Archives d'Etat et la rénovation du bâtiment existant.

Le crédit prévu est de :

- 61'100'000 francs pour la construction;
- 920'000 francs pour les équipements;
- 230'000 francs pour l'informatique et la téléphonie.

Objectifs annuels 2026

Finaliser les dernières acquisitions de mobilier et d'équipement audiovisuel, en fonction des derniers travaux à réaliser dans le bâtiment.

Objectifs annuels 2025

Finaliser les acquisitions de mobilier et d'équipement audiovisuel pour les bureaux et les différentes salles de ce nouveau bâtiment.

A - Autorités et gouvernance

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	61'100'000	53'830'119	5'800'000	540'109	1%	-5'259'891
Recettes	28'300'000	18'844'242	6'161'750	0	0%	-6'161'750

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12632, votée le 12/05/2020, ouvrant un crédit d'investissement de 62'250'000 francs en vue de la construction d'un bâtiment à l'Arsenal, rue de l'Ecole-de-Médecine 13, pour les Archives d'Etat et la rénovation du bâtiment existant.

Le crédit prévu est de :

- 61'100'000 francs pour la construction;
- 920'000 francs pour les équipements;
- 230'000 francs pour l'informatique et la téléphonie.

Une subvention du secteur privé de 25'000'000 francs et une contribution fédérale de 3'300'000 francs sont attendues.

Objectifs annuels 2026

Réceptionner les derniers décomptes finaux.

A noter que la livraison du bâtiment est retardée en raison d'un défaut de qualité des revêtements des sols donnant lieu à un litige en cours de résolution.

Objectifs annuels 2025

Recevoir les décomptes finaux des entreprises et assurer le suivi financier du déménagement des documents des archives.

Reprise éventuelle des aménagements extérieurs suite au transport des archives.

Percevoir la dernière tranche des subventions.

1013062 - Refonte du système d'information et de communication des droits politiques

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	12'500'000	4'163'314	1'500'000	2'640'000	21%	1'140'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13062, votée le 14/10/2022, ouvrant un crédit d'investissement de 12'500'000 francs pour l'évolution du système d'information des droits politiques sur la période 2022-2027.

Objectifs annuels 2026

Poursuivre le développement de l'application REV (Résultat Election et Votation) pour les élections proportionnelles.

Finaliser l'application Référentiel des OPérations (ROP).

Intégrer la dernière version de numérisation des bulletins de vote (SuisseVote 3.0).

Objectifs annuels 2025

Finaliser l'application de gestion des électeurs ICARE (Interface de Constitution et d'Accès aux Rôles Electoraux) et l'application REV (Résultat Election et Votation).

A - Autorités et gouvernance

1013504 - Intégration du Vote Electronique de la Poste Suisse pour le canton de Genève

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	3'130'000	0	1'640'000	1'440'000	46%	-200'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13504, votée le 01/11/2024, ouvrant un crédit d'investissement de 3'130'000 francs pour l'intégration du Vote Electronique de la Poste Suisse pour le Canton de Genève.

Objectifs annuels 2026

Terminer la mise en production du système de vote électronique pour les votations et passer l'audit de la Chancellerie fédérale.

Les premières votation et élection avec du vote électronique sont prévues en 2027.

Objectifs annuels 2025

Adaptation du Système d'Information des Droits Politiques (SIDP) pour communiquer avec le système de Vote Electronique de la Poste Suisse et lancement de l'audit par la Chancellerie fédérale.

Crédit de renouvellement

2013419 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - Chancellerie

CR 0101 - Chancellerie d'Etat

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	600'000	0	120'000	130'000	22%	10'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13419, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 600'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement de la Chancellerie d'Etat.

Objectifs annuels 2026

Assurer le renouvellement du mobilier et des équipements les plus anciens des services de la Chancellerie d'Etat, de même qu'une partie des salles de l'Hôtel de Ville.

Objectifs annuels 2025

Assurer le renouvellement du mobilier et des équipements devenus obsolètes des services de la Chancellerie d'Etat, de même qu'une partie des salles de l'Hôtel de Ville.

A - Autorités et gouvernance

2013420 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - DF

CR 0221 - Secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	100'000	0	20'000	20'000	20%	0
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13420, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 3'200'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement du département des finances, des ressources humaines et des affaires extérieures.

Objectifs annuels 2026

L'année 2026 sera consacrée au remplacement du mobilier strictement nécessaire, notamment à l'office cantonal de la statistique.

Objectifs annuels 2025

Remplacer des bureaux anciens au profit de bureaux assis-debout.

2013427 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - GC

CR 1101 - Grand Conseil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	1'500'000	0	200'000	200'000	13%	0
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13427, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 1'500'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement du Grand Conseil.

Objectifs annuels 2026

Assurer la continuité des projets informatiques du Secrétariat général du Grand Conseil.

Equiper la salle du Grand Conseil et les salles de commissions.

Acquérir du matériel complémentaire informatique pour les membres du Grand Conseil (troisième et dernière tranche annuelle).

Objectifs annuels 2025

Poursuivre les projets informatiques du secrétariat général du Grand Conseil et couvrir les différents frais liés aux équipements de la salle du Grand Conseil et des salles de commissions.

2013428 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - CdC

CR 1201 - Cour des comptes

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	200'000	0	24'800	40'000	20%	15'200
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13428, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 200'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à l'ensemble des investissements de la Cour des comptes.

Objectifs annuels 2026

Poursuivre le renouvellement de mobilier, ainsi que de postes et de serveurs informatiques.

Objectifs annuels 2025

Effectuer le renouvellement de mobilier, ainsi que de postes et de serveurs informatiques.

A - Autorités et gouvernance

2013430 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	11'600'000	0	2'320'000	2'318'000	20%	-2'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13430, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 340'000'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, relatif aux systèmes d'information et au numérique.

Les projets des différentes politiques publiques sont priorisés selon des critères définis entre les départements et l'OCSIN.

Objectifs annuels 2026

Renouveler et améliorer en continu les actifs de la politique publique A - Autorités et gouvernance.

Objectifs annuels 2025

Renouveler et améliorer en continu les actifs de la politique publique A - Autorités et gouvernance.

2013431 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	11'648'000	0	1'829'600	2'829'600	24%	1'000'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13431, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 400'000'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement liés en vue des travaux de rénovation et transformation du parc immobilier de l'Etat.

Objectifs annuels 2026

Réaliser des travaux de rénovation à la rue des Granges 2.

Verser à la FIPOI (Fondation pour les immeubles des organisations internationales) une partie de la subvention octroyée pour le financement des mesures de protection des immeubles des organisations internationales.

Réaliser les travaux de transformation des bâtiments selon les demandes des utilisateurs.

Objectifs annuels 2025

Commencer les études pour la rénovation de la Mission du Portugal.

Verser à la FIPOI (Fondation pour les immeubles des organisations internationales) une partie de la subvention octroyée pour le financement des mesures de protection des immeubles des organisations internationales.

Réaliser les travaux de transformation des bâtiments selon les demandes des utilisateurs.

B - Etats-majors et prestations transversales

Dépenses totales 2026 : 145,1 millions (Budget 2025 : 119,8 millions)

Description succincte

Cette politique publique contient l'ensemble des investissements qui concourent à la mise en œuvre des programmes suivants :

B01	Etats-majors départementaux
B02	Gestion transversale et départementale des ressources humaines
B03	Gestion financière transversale et départementale et achats
B04	Gestion du patrimoine immobilier de l'Etat et logistique
B05	Systèmes d'information et numérique

Principaux projets et priorités pour 2026

a) Bâtiments et constructions

Réaliser les études et travaux relatifs à la transition écologique :

- optimisation des installations techniques;
- rénovation énergétique des bâtiments (façades, embrasures, toitures, etc.);
- substitution des installations de production de chaleur (chauffage à distance, pompes à chaleur, etc.).

Accompagner la transition numérique en réalisant les travaux nécessaires au déploiement des nouveaux outils du travail à distance.

Poursuivre la mise en place des infrastructures de recharge dans le cadre du projet d'électrification de la flotte de véhicules de l'Etat de Genève.

Poursuivre la rénovation des bâtiments administratifs et l'adaptation des locaux en fonction des besoins.

b) Système d'information et de communication

Soutenir l'Etat dans sa transition numérique.

Maintenir et rénover les actifs mutualisés afin de préserver leur valeur sur trois axes :

- maîtriser leur obsolescence;
- renforcer leur sécurité;
- assurer leur capacité à évoluer.

Ces actifs mutualisés sont gérés par l'OCSIN et sont à l'intention de l'ensemble de l'administration cantonale, du Pouvoir judiciaire et du Grand Conseil. Il s'agit des infrastructures de télécommunications et informatiques, des postes de travail du personnel, des logiciels standards (bureautique, messagerie, outils collaboratifs, antivirus, etc.) et des outils numériques.

Faire évoluer les systèmes d'information transversaux de l'Etat, en particulier dans le domaine des finances et des ressources humaines.

Réduire les risques liés à la sécurité de l'information et à la rupture des services numériques en cas de catastrophe ou de crise.

Démarrer le projet du déploiement du principe du « Once-only », qui permet la collecte unique des données des personnes physiques et morales.

Contribuer à la mise en œuvre du programme « travailler autrement » de l'administration cantonale, notamment en dotant le personnel des outils nécessaires au télétravail.

Favoriser l'émergence de la science des données au sein de l'administration cantonale.

c) Equipements et autres investissements

Remplacer les véhicules thermiques existants par des véhicules électriques, la priorité sera mise sur les véhicules roulant le plus.

Renouveler le mobilier, les équipements et les matériels des services en fonction des besoins de chaque département.

B - Etats-majors et prestations transversales

Crédit d'ouvrage

1012552 - Travaux de rénovation des bâtiments de l'Etat de Genève (transition écologique) - étape 1

CR 0504 - Office
cantonal des
bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	250'000'000	22'021'963	15'000'000	22'000'000	9%	7'000'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12552, votée le 28/02/2020, ouvrant un crédit d'investissement de 250'000'000 francs pour financer la première étape d'assainissement des fenêtres et autres embrasures en façade des bâtiments de l'Etat de Genève.

La loi 13191, votée le 27/01/2023, étend le périmètre de financement à l'ensemble des travaux permettant d'atteindre les objectifs écologiques fixés par le règlement d'application de la loi sur l'énergie qui a été révisé en avril 2022.

Objectifs annuels 2026

Initialiser, concevoir ou réaliser des travaux sur environ une soixantaine de bâtiments de l'Etat de Genève.

Plus spécifiquement, démarrer et/ou suivre les études (environ 23 bâtiments), démarrer et/ou suivre des travaux (environ 25 bâtiments) et finaliser des chantiers (16 bâtiments).

Intégrer les objectifs du programme de transition écologique sur les bâtiments éligibles.

Objectifs annuels 2025

Initialiser, concevoir ou réaliser des travaux sur environ une cinquantaine de bâtiments de l'Etat de Genève.

Plus spécifiquement, démarrer et/ou suivre les études (environ 24 bâtiments), démarrer et/ou suivre des travaux (environ 18 bâtiments) et finaliser des chantiers (16 bâtiments).

Intégrer les objectifs du programme de transition écologique sur les bâtiments éligibles.

1012978 - Equipements et services numériques indispensables au travail à distance de l'administration cantonale

CR 0415 - Office
cantonal des
systèmes
d'information et du
numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	8'200'000	3'157'630	2'600'000	2'200'000	27%	-400'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12978, votée le 26/01/2023, ouvrant un crédit de 9'366'000 francs pour les équipements et services numériques indispensables pour répondre à la demande du travail à distance pour toute l'administration cantonale.

Le crédit prévu est de :

- 8'200'000 francs pour les équipements, infrastructures et logiciels informatiques;
- 1'166'000 francs pour les travaux de câblage nécessaires dans les bâtiments de l'Etat.

Objectifs annuels 2026

Poursuivre la modernisation des salles de conférence, améliorer la performance des postes de travail virtuels et fournir des doubles écrans aux utilisatrices et utilisateurs.

Objectifs annuels 2025

Poursuivre la modernisation des salles de conférence, ainsi que le déploiement des équipements informatiques et des moyens d'accès distants.

Mettre en place les outils nécessaires au droit à la déconnexion.

B - Etats-majors et prestations transversales

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	1'166'000	226'201	400'000	100'000	9%	-300'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12978, votée le 26/01/2023, ouvrant un crédit de 9'366'000 francs pour les équipements et services numériques indispensables pour répondre à la demande du travail à distance pour toute l'administration cantonale.

Le crédit prévu est de :

- 8'200'000 francs pour les équipements, infrastructures et logiciels informatiques;
- 1'166'000 francs pour les travaux de câblage nécessaires dans les bâtiments de l'Etat.

Objectifs annuels 2026

Plusieurs salles seront rénovées pour les adapter à la visioconférence et au travail à distance, selon le rythme défini par l'OSCIN. Ces rénovations répondent aux demandes des utilisateurs et visent à moderniser les équipements et améliorer les conditions de collaboration à distance.

Objectifs annuels 2025

Poursuivre l'installation des câblages courant faible (RJ45) ainsi que 230 volts pour les écrans visio selon les demandes des utilisateurs validées par l'OCSIN.

1013210 - Transition écologique des bâtiments de l'Etat de Genève

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	1'000'000'000	8'896'435	20'000'000	35'000'000	4%	15'000'000
Recettes	20'000'000	0	4'000'000	2'000'000	10%	-2'000'000

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13210, votée le 24/03/2023, ouvrant un crédit d'investissement de 1'000'000'000 francs destiné à la transition écologique des bâtiments de l'Etat de Genève.

Des recettes d'investissement sont attendues pour un montant total de 20'000'000 francs en provenance du fonds énergie des collectivités publiques.

Objectifs annuels 2026

La loi ciblera la rénovation des toitures de la salle de gym du CFP Ternier et de la Haute école de santé (HEdS), le raccordement au RTS de la HEPIA Prairie et de 3 sites route des Franchises.

Cinq centrales solaires seront installées à la Brenaz, au CO des Colombières, à la HEdS, à Batelle A et B. Des optimisations à la HEPIA, aux Calvin et de Staël, à Curabilis, au Nouvel Hôtel de Police(NHP) et au CMU.

Objectifs annuels 2025

Poursuivre les travaux 2024 et en initier de nouveaux (CVSE¹ à J.Dalcroze, CAD² au CO des Voirets, etc.). Poursuivre le déploiement des centres de tri dans les bâtiments.

Lancer et réaliser une centaine d'études énergétiques.

Lancer des sondages de toiture pour l'installation de panneaux photovoltaïques.

Acquérir un pavillon modulaire HPE³ pour la relocalisation des utilisateurs durant les rénovations.

¹ CVSE : chauffage, ventilation, climatisation, sanitaires

² CAD : chauffage à distance

³ HPE : haute performance énergétique

B - Etats-majors et prestations transversales

1013224 - Remplacement des véhicules administratifs de l'Etat par des véhicules électriques

CR 0221 - Secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	11'790'000	424'339	3'600'000	3'122'000	26%	-478'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13224, votée le 23/06/2023, ouvrant un crédit d'investissement de 14'160'000 francs visant à accélérer l'électrification du parc de véhicules de l'Etat. À l'aide de la géolocalisation, la priorité sera mise sur les véhicules roulant le plus.

Le crédit prévu est de :

- 11'790'000 francs pour l'achat des véhicules;
- 2'370'000 francs pour l'installation des bornes de recharge.

Objectifs annuels 2026

Le remplacement des véhicules thermiques par des véhicules zéro émission de carbone se poursuit, suite au déploiement de nombreuses bornes de recharge électrique effectué en 2025.

Objectifs annuels 2025

Le déploiement de véhicules électriques se fait avec un rythme annuel de plus de 60 véhicules, en tenant compte de l'évolution des besoins de chaque office de l'Etat.

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	2'370'000	235'118	520'000	153'553	6%	-366'447
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13224, votée le 23/06/2023, ouvrant un crédit d'investissement de 14'160'000 francs visant à accélérer l'électrification du parc de véhicules de l'Etat. À l'aide de la géolocalisation, la priorité sera mise sur les véhicules roulant le plus.

Le crédit prévu est de :

- 11'790'000 francs pour l'achat des véhicules;
- 2'370'000 francs pour l'installation des bornes de recharge.

Objectifs annuels 2026

Terminer la mise en place de l'infrastructure de recharge pour les véhicules électriques.

Objectifs annuels 2025

Mettre en place une infrastructure de recharge en fonction de l'avancement du projet de remplacement des véhicules thermiques utilisés par l'administration cantonale par des véhicules électriques.

B - Etats-majors et prestations transversales

1013646 - Acquisitions de terrains, bâtiments, DDP, lots de PPE et droits à bâtir

CR 0506 - Office cantonal du logement et de la planification foncière

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	110'000'000	0	0	7'760'000	7%	7'760'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi 13646, déposé le 16/04/2025, ouvrant un crédit d'investissement de 110'000'000 francs pour l'acquisition de terrains, de bâtiments, de droits de superficie distincts et permanents, de lots de propriété par étages et de droits à bâtir.

Le projet de loi prendra la relève de la loi 12243 et vise la mise en œuvre d'une politique foncière active et apte à répondre rapidement :

- aux besoins d'acquisitions foncières de l'État de Genève, en tant que porteur de projets d'utilité publique et en tant qu'administration;
- ainsi qu'aux opportunités d'acquisitions foncières qui peuvent se présenter à l'État de Genève.

Objectifs annuels 2026

Acquérir des parcelles en vue de la construction d'une école pour l'enseignement secondaire II à Confignon (au lieu-dit « Les Cherpines »).

Acquérir des terrains au gré des opportunités et en fonction de l'avancement des projets d'utilité publique.

Objectifs annuels 2025

Objet non prévu au budget 2025.

1921001 - Evolution de la plateforme de cyberadministration 2026-2030

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	18'990'000	0	500'000	949'500	5%	449'500
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi en cours de préparation, ouvrant un crédit d'investissement de 18'990'000 francs, pour l'évolution de la cyberadministration (développement des prestations numériques de l'Etat) afin de tenir compte des objectifs du programme de législature 2023-2028 qui met l'accent sur la volonté de mieux servir la population et les entreprises en bénéficiant des opportunités qu'offre le numérique.

Objectifs annuels 2026

Dès l'adoption de ce projet de loi par le Grand Conseil, l'équipe projet s'attellera à répondre aux premiers enjeux de ce vaste programme qui consiste au déploiement du principe du once-only (dites-le nous qu'une fois) que sont la mise en place d'un espace sécurisé pour les usagers (coffre-fort) et la mise à disposition des premiers référentiels permettant l'échange de données.

Objectifs annuels 2025

Améliorer l'offre e-démarche.

Améliorer l'espace usager.

Initialiser les travaux permettant l'application du principe du « once-only » (principe de la collecte unique des données des personnes physiques et morales).

B - Etats-majors et prestations transversales

1921106 - Evolutions SIC Finances - phase I

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	11'500'000	0	0	625'000	5%	625'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi en cours de préparation, ouvrant un crédit d'investissement de 11'500'000 francs, pour l'évolution du SIC finances.

Objectifs annuels 2026

Poursuite du projet de refonte de l'outil de gestion du budget de fonctionnement de l'État, modernisation de composants technologiques du système d'information supportant les finances de l'État et optimisation des processus d'achats et de recouvrement.

Objectifs annuels 2025

Objet non prévu au budget 2025.

1921107 - Evolutions du système d'information de l'OPE

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	11'000'000	0	0	275'000	3%	275'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi en cours de préparation, ouvrant un crédit d'investissement de 11'000'000 francs, pour les évolutions du système d'information de l'OPE (Office Personnel de l'Etat).

Objectifs annuels 2026

Moderniser le système d'information des Ressources humaines (SIRH) et les composants concernés par de l'obsolescence technologique.

Assurer la conformité du SIRH aux évolutions du cadre réglementaire applicable à l'État.

Mise en œuvre de la transformation numérique globale du SIRH intégrant les nouveaux besoins métier liés à G'Evolve et en profiter pour alléger la charge administrative de l'OPE.

Objectifs annuels 2025

Objet non prévu au budget 2025.

B - Etats-majors et prestations transversales

Crédit de renouvellement

2013420 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - DF

CR 0221 - Secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	600'000	0	120'000	120'000	20%	0
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13420, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 3'200'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement du département des finances, des ressources humaines et des affaires extérieures.

Objectifs annuels 2026

Répondre aux besoins en mobilier et équipements de l'office du personnel de l'Etat, de la direction générale des finances et du secrétariat général.

Renouveler le mobilier des salles du premier étage du centre de formation situé à Genthod.

Objectifs annuels 2025

Permettre les optimisations organisationnelles souhaitées, impliquant des déménagements, par l'acquisition de mobilier neuf.

2013421 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - DIP

CR 0311 - Secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	100'000	0	20'000	20'000	20%	0
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13421, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 58'038'000 francs pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement du département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP).

Objectifs annuels 2026

Poursuivre le renouvellement du mobilier administratif dans une logique d'entretien et d'adaptation progressive du parc mobilier existant. Ces futurs investissements visent à répondre aux besoins recensés, tant dans le cadre d'un réaménagement lié au déménagement d'un service que dans celui du remplacement de mobiliers vétustes ou inadaptés aux exigences de la QVT (qualité de vie au travail).

Objectifs annuels 2025

Poursuivre le renouvellement de mobilier et de matériel administratif afin de soutenir les activités de support et de moyen de l'état-major du DIP.

B - Etats-majors et prestations transversales

2013422 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - DIN

CR 0401 -
Présidence,
secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	1'580'000	0	946'000	146'000	9%	-800'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13422, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 56'780'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement du département des institutions et du numérique.

Objectifs annuels 2026

Procéder au renouvellement du mobilier, du matériel et des équipements des services participant à cette politique publique.

Objectifs annuels 2025

Procéder au renouvellement du mobilier, du matériel et des équipements des services participant à cette politique publique.

2013423 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - DT

CR 0501 - Secrétariat
général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	821'000	0	164'200	164'200	20%	0
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13423, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 57'900'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement du département du territoire.

Objectifs annuels 2026

Renouveler le mobilier et les équipements usagés du secrétariat général et des directions de support.

Objectifs annuels 2025

Renouveler le mobilier et les équipements usagés du secrétariat général et des directions de support.

B - Etats-majors et prestations transversales

2013424 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - DSM

CR 0601 - Secrétariat
général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	120'000	0	36'000	16'000	13%	-20'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13424, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 3'317'000 francs pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement du département de la santé et des mobilités.

Objectifs annuels 2026

Renouveler le mobilier et les équipements du secrétariat général dans les opérations de déménagement, de réaménagement ou de regroupement de services.

Objectifs annuels 2025

Renouveler le mobilier et les équipements du secrétariat général dans les opérations de déménagement, de réaménagement ou de regroupement de services.

2013425 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - DEE

CR 0750 - Présidence
- DEE

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	100'000	0	20'000	20'000	20%	0
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13425, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 1'480'000 francs pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement du département de la santé et des mobilités.

Objectifs annuels 2026

Procéder au renouvellement du mobilier, du matériel et des équipements de l'état-major du département de l'économie et de l'emploi.

Objectifs annuels 2025

Procéder au renouvellement du mobilier, du matériel et des équipements de l'état-major du département de l'économie et de l'emploi.

B - Etats-majors et prestations transversales

2013426 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - DCS

CR 0801 - Secrétariat
général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	250'000	0	50'000	50'000	20%	0
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13426, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 27'592'205 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement du département de la cohésion sociale.

Objectifs annuels 2026

Continuer le renouvellement du mobilier et des équipements des services de l'état-major du département en fonction des besoins identifiés.

Objectifs annuels 2025

Effectuer le renouvellement du mobilier et des équipements des services de l'état-major du département en fonction des besoins identifiés.

2013430 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN

CR 0415 - Office
cantonal des
systèmes
d'information et du
numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	279'200'000	0	55'840'000	55'840'000	20%	0
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13430, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 340'000'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, relatif aux systèmes d'information et au numérique.

Les projets des différentes politiques publiques sont priorisés selon des critères définis entre les départements et l'OCSIN.

Objectifs annuels 2026

Maintenir et rénover les infrastructures de télécommunication et informatiques, postes de travail, logiciels standards, outils numériques afin de préserver leur valeur sur trois axes : maîtriser leur obsolescence, renforcer leur sécurité, assurer leur capacité à évoluer.

Objectifs annuels 2025

Maintenir et rénover les infrastructures de télécommunication et informatiques, postes de travail, logiciels standards, outils numériques afin de préserver leur valeur sur trois axes : maîtriser leur obsolescence, renforcer leur sécurité, assurer leur capacité à évoluer.

B - Etats-majors et prestations transversales

2013431 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	80'455'110	0	14'491'022	16'491'022	20%	2'000'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13431, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 400'000'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement liés en vue des travaux de rénovation et transformation du parc immobilier de l'Etat.

Objectifs annuels 2026

Poursuivre et réaliser les travaux de rénovation (mise en conformité des installations techniques, assainissement des polluants, sécurité, etc.) dans des bâtiments tels que Acacias 78-82, Gazomètres, Henry-Fazy 2, Helvétique 27, David-Dufour.

Sur demande des utilisateurs, réaliser des travaux de transformation sur les bâtiments qu'ils occupent.

Objectifs annuels 2025

Réaliser des travaux de rénovation (mise en conformité des installations techniques, assainissement des polluants, sécurité, etc.) dans des bâtiments tels que Acacias 78-82, Gazomètres, Henry-Fazy 2, Helvétique 27, David-Dufour.

Sur demande des utilisateurs, réaliser des travaux de transformation sur les bâtiments qu'ils occupent.

C - Cohésion sociale

Dépenses totales 2026 : 21,3 millions (Budget 2025 : 16,3 millions)

Description succincte

Cette politique publique contient l'ensemble des investissements qui concourent à la mise en œuvre des programmes suivants :

- | | |
|-----|---|
| C01 | Mesures et soutien financier individuel en matière d'action sociale |
| C02 | Actions et soutien financier individuel en faveur des personnes âgées |
| C03 | Actions et soutien financier individuel en faveur des personnes handicapées |
| C04 | Soutien à la famille et à l'intégration |
| C05 | Actions en matière d'asile et de migration |
| C06 | Protection des personnes adultes sous curatelle |

Principaux projets et priorités pour 2026

a) Système d'information et de communication

Le projet *Transformation numérique des services*, initié en 2023 à l'Hospice général, entre en phase de réalisation avec l'intégrateur retenu pour l'outil de gestion financière, en vue d'un premier déploiement en 2027.

Le projet *Digiplus*, lancé en 2024 à l'Hospice général, entre en phase de déploiement afin de moderniser les outils collaboratifs grâce à de nouvelles technologies d'assistance numérique.

Sous réserve de l'adoption du projet de loi par le Grand Conseil, l'Hospice général démarrera son projet de mise en œuvre d'un système intégré de gestion des ressources humaines (SIRH).

L'évolution du système d'information et de communication du service de protection de l'adulte, amorcée en 2024, se poursuit.

La conception de la plateforme transversale du département de la cohésion sociale (DCS) et du référentiel commun des données sociales sera initiée dans le cadre du projet de refonte du système d'information de l'action sociale.

Le projet d'accessibilité numérique pour les usagers des établissements publics pour l'intégration (EPI), lancé en 2025, poursuit sa mise en œuvre.

Enfin, sous réserve de l'adoption du projet de loi par le Grand Conseil, les EPI lanceront également leur projet de mise en œuvre d'un système intégré de gestion des ressources humaines (SIRH).

b) Équipements et autres investissements

Le département garantit le renouvellement et l'amélioration continue de ses systèmes d'information et numériques, en tenant compte des évolutions réglementaires et en anticipant l'obsolescence technologique. Parallèlement, les équipements, le matériel informatique et le mobilier des services, de l'Hospice générale et des EPI, seront renouvelés en fonction des besoins identifiés afin d'assurer la continuité des prestations.

C - Cohésion sociale

Crédit d'ouvrage

1013079 - HG - Transformation numérique des services

CR 0802 - Office de l'action, de l'insertion et de l'intégration sociales (O AIS)

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	4'500'000	1'155'645	1'418'000	1'926'355	43%	508'355
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13079, votée le 14/10/2022, ouvrant un crédit au titre de subvention d'investissement de 4'500'000 francs destiné à moderniser les outils informatiques de gestion financière de l'Hospice général.

Objectifs annuels 2026

Confirmer et documenter les processus métiers cibles (comptabilité, contrôle et planification financière, achats) avec les bénéfices associés.

Préparer et intégrer la solution Oracle.

Identifier les changements de rôles et d'organisation et mettre en œuvre le plan d'accompagnement nécessaire.

Déployer une première phase du projet avant la mise en place globale prévue début 2027.

Objectifs annuels 2025

Engager la phase de réalisation du projet visant l'intégration d'un outil de gestion financière.

Initier les travaux de conduite du changement.

1013352 - Refonte du système d'information et de communication du service de protection de l'adulte

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	5'783'000	291'364	1'000'000	2'670'000	46%	1'670'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13352, votée le 17/11/2023, ouvrant un crédit de 6'253'000 francs pour la refonte du système d'information et de communication du service de protection de l'adulte.

Le crédit prévu est de :

- 5'783'000 francs pour l'informatique à l'OCSIN;
- 470'000 francs pour l'informatique au Pouvoir judiciaire.

Objectifs annuels 2026

Poursuivre les activités de conception et de réalisation des deux briques majeures : « Comptable » et « Sociale ».

Finaliser des intégrations et couverture des dernières anomalies et évolutions avant mise en service.

Mettre en place des nouveaux modes opératoires et nouvelles solutions à mettre en œuvre dans leurs activités respectives.

Objectifs annuels 2025

Poursuivre les activités de conception et, en fonction de leur avancement, débiter les activités de réalisation et les premières livraisons.

Préparer l'accompagnement des équipes aux nouveaux modes opératoires et nouvelles solutions à mettre en œuvre dans leurs activités respectives.

C - Cohésion sociale

CR 1401 - Administration du Pouvoir judiciaire

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	470'000	0	0	470'000	100%	470'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13352, votée le 17/11/2023, ouvrant un crédit de 6'253'000 francs pour la refonte du système d'information et de communication du service de protection de l'adulte.

Le crédit prévu est de :

- 5'783'000 francs pour l'informatique à l'OCSIN;
- 470'000 francs pour l'informatique au Pouvoir judiciaire.

Objectifs annuels 2026

Réaliser l'automatisation d'un ou plusieurs flux d'échange entre le Tribunal de protection de l'adulte et de l'enfant (TPAE) et l'office de protection de l'adulte (OPAd).

Objectifs annuels 2025

Objet non prévu au budget 2025.

1013385 - HG - Dimension digitale (DigiPlus) - subvention

CR 0802 - Office de l'action, de l'insertion et de l'intégration sociales (OAIS)

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	7'046'000	967'491	2'179'000	2'186'000	31%	7'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13385, votée le 26/01/2024, ouvrant un crédit de 7'046'000 francs afin de moderniser les outils informatiques de collaboration de l'Hospice général.

Objectifs annuels 2026

Déployer la classification des documents ainsi que la sécurisation de la plateforme de communication, de collaboration et de diffusion de l'information.

Déployer « Teams Collaboration ».

Engager la phase de réalisation du nouvel intranet.

Assurer la conduite du changement (communication et formation).

Objectifs annuels 2025

Déployer la stratégie de gouvernance, conformité et sécurité des outils de communication, de collaboration et de partage.

Décommissionner Microsoft Skype Entreprise au profit de Microsoft Teams.

Déployer les outils de collaboration et de partage dans une partie des services de l'institution.

Engager la phase de conception du portail informationnel.

Assurer la conduite du changement.

C - Cohésion sociale

1013545 - EPI - accessibilité au numérique pour les usagers - subvention

CR 0802 - Office de l'action, de l'insertion et de l'intégration sociales (OAIS)

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	1'390'000	0	256'000	256'000	18%	0
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13545, votée le 24/01/2025, ouvrant un crédit d'investissement de 1'390'000 francs destiné à participer au financement de l'accessibilité au numérique pour les usagers des établissements publics pour l'intégration (EPI).

Objectifs annuels 2026

Construire les bases de l'inclusion numérique avec un projet pilote, permettant à environ 70 usagers de consulter de manière autonome les informations dans le Dossier Usager Informatisé (DUI).

Préparer le programme avec la création d'un cahier des charges, se basant sur les résultats du projet pilote.

Objectifs annuels 2025

Construire les bases de l'inclusion numérique avec un projet pilote, permettant à environ 70 usagers de consulter de manière autonome les informations dans le Dossier Usager Informatisé (DUI).

Préparer le programme avec la création d'un cahier des charges, se basant sur les résultats du projet pilote.

1013657 - Refonte du SIC de l'action sociale - Fondations

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	16'545'000	0	130'000	1'921'000	12%	1'791'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi 13657, déposé le 21/05/2025, ouvrant un crédit d'investissement de 16'545'000 francs destiné à la première phase (Fondations) de la refonte du système d'information et communication de l'action sociale.

Objectifs annuels 2026

Démarrer des activités de conception de la future plateforme transversale du département de la cohésion sociale et du référentiel des données sociales communes.

Identifier le périmètre des e-démarches à faire évoluer et intégration dans le périmètre du projet de loi sur la cyberadministration.

Objectifs annuels 2025

Structuration du programme et initialisation des projets.

C - Cohésion sociale

1921103 - HG - SI-RH - subvention

CR 0802 - Office de l'action, de l'insertion et de l'intégration sociales (OAIS)

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	7'480'360	0	0	623'139	8%	623'139
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi en cours de préparation, ouvrant un crédit au titre de subvention d'investissement de 7'480'360 francs destiné à moderniser les outils informatiques de gestion des ressources humaines (SIRH) de l'Hospice général.

Objectifs annuels 2026

Engager la phase de réalisation du projet visant l'intégration d'un outil de gestion des ressources humaines.

Objectifs annuels 2025

Objet non prévu au budget 2025.

1921105 - EPI - implémentation d'un système intégré de gestion RH - subvention

CR 0802 - Office de l'action, de l'insertion et de l'intégration sociales (OAIS)

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	3'010'000	0	0	777'000	26%	777'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi en cours de préparation, ouvrant un crédit de 3'010'000 au titre de subvention en faveur des Etablissements publics pour l'intégration (EPI), destiné à la création d'un système d'information des ressources humaines (SIRH).

Objectifs annuels 2026

Construire les fondations du SIRH à travers le déploiement du socle initial, qui servira de base à l'intégration des modules futurs (formation, gestion des temps, etc.). Cette phase permettra de préparer la digitalisation des processus RH fondamentaux, notamment les processus administratifs, les processus d'entrée/sortie des collaborateurs et le suivi de leur santé.

Objectifs annuels 2025

Objet non prévu au budget 2025.

C - Cohésion sociale

Crédit de renouvellement

2013426 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - DCS

CR 0801 - Secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	17'250'000	0	3'450'000	3'450'000	20%	0
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13426, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 27'592'205 francs pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement du département de la cohésion sociale.

Objectifs annuels 2026

Verser les subventions annuelles destinées au renouvellement de l'informatique, des équipements, du mobilier et de l'agencement des ateliers des établissements accueillant des personnes handicapées. Renouveler le mobilier et les équipements de l'office de l'action, de l'insertion et de l'intégration sociales et des services qui y sont rattachés, en fonction des besoins identifiés.

Objectifs annuels 2025

Verser les subventions annuelles destinées au renouvellement de l'informatique, des équipements, du mobilier et de l'agencement des ateliers des établissements accueillant des personnes handicapées. Renouveler le mobilier et les équipements de l'office de l'action, de l'insertion et de l'intégration sociales et des services qui y sont rattachés, en fonction des besoins identifiés.

2013430 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	4'450'000	0	890'000	888'000	20%	-2'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13430, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 340'000'000 francs pour les exercices 2025 à 2029, relatif aux systèmes d'information et au numérique.

Les projets des différentes politiques publiques sont priorisés selon des critères définis entre les départements et l'OCSIN.

Objectifs annuels 2026

Renouveler et améliorer en continu les actifs de la politique publique C - Cohésion sociale. Les projets en lien avec cette politique incluent les adaptations aux changements réglementaires et le traitement de l'obsolescence technologique.

Objectifs annuels 2025

Renouveler et améliorer en continu les actifs de la politique publique C - Cohésion sociale. Les projets en lien avec cette politique incluent les adaptations aux changements réglementaires et le traitement de l'obsolescence technologique.

C - Cohésion sociale

2013431 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	5'612'000	0	1'122'400	1'122'400	20%	0
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13431, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 400'000'000 francs pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement liés en vue des travaux de rénovation et transformation du parc immobilier de l'Etat.

Objectifs annuels 2026

Finaliser les travaux de sécurité sur le site des Tattes.

Sur demande des utilisateurs, réaliser des travaux de transformation sur les bâtiments qu'ils occupent.

Objectifs annuels 2025

Réaliser des travaux de rénovation sur les sites des Tattes et Présinge.

Sur demande des utilisateurs, réaliser des travaux de transformation sur les bâtiments qu'ils occupent.

2013437 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - EPI

CR 0802 - Office de l'action, de l'insertion et de l'intégration sociales (OAI)

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	11'000'000	0	2'200'000	2'200'000	20%	0
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13437, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 11'000'000 de francs pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement des établissements publics pour l'intégration (EPI).

Objectifs annuels 2026

Maintenir la valeur du patrimoine des EPI, assurer la continuité des prestations.

Renouveler l'équipement et le mobilier obsolètes, adapter les équipements des ateliers/lieux de réadaptation, moderniser les systèmes informatiques et réaliser des rénovations pour garantir un environnement sécurisé.

Répondre aux besoins de sécurité, de bien-être et d'insertion des personnes en situation de handicap.

Objectifs annuels 2025

Maintenir la valeur du patrimoine des EPI et assurer la continuité des prestations.

Renouveler les équipements et le mobilier obsolètes, adapter les équipements des ateliers et des lieux de réadaptation, moderniser les systèmes informatiques et réaliser des rénovations courantes pour garantir un environnement sécurisé.

C - Cohésion sociale

2013438 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - HG

CR 0802 - Office de l'action, de l'insertion et de l'intégration sociales (OAIS)

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	14'000'000	0	2'800'000	2'800'000	20%	0
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13438, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 14'000'000 francs pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement de l'Hospice général.

Objectifs annuels 2026

- Remplacement d'équipements obsolètes et des bornes Wi-Fi.
- Harmonisation des équipements des salles de réunion.
- Extension des infrastructures informatiques et de sauvegarde et refonte du site internet.
- développement d'outils de cybersécurité.
- Mises à jour des outils financiers et applicatifs RH, finances, immobilier.
- Evolutions du portail DirSIN.

Objectifs annuels 2025

- Achat de postes de travail, renouvellement d'anciens écrans et des accès aux points Wi-Fi, équipements audio/vidéo des salles de conférence, remplacement des load-balancers et des firewalls des datacenters.
- Evolution des solutions RH, évolution des interfaces métiers avec l'Etat de Genève, préparation à l'évolution du référentiel de données utilisé pour la création des rapports.

D - Culture, sport et loisirs

Dépenses totales 2026 : 35,4 millions (Budget 2025 : 16,9 millions)

Description succincte

Cette politique publique contient l'ensemble des investissements qui concourent à la mise en œuvre des programmes suivants :

D01	Culture
D02	Sport et loisirs

Principaux projets et priorités pour 2026

a) Bâtiments et constructions

La première phase des travaux de construction de la nouvelle patinoire du Trèfle Blanc à Lancy débutera en janvier 2026, sous réserve de l'adoption du projet de loi par le Grand Conseil.

Dans le cadre du projet de musée de la bande dessinée à la Villa Sarasin, au Grand-Saconnex, la deuxième tranche de subvention sera versée en fonction de l'avancement des travaux.

De même, pour la rénovation des machineries du Grand Théâtre de Genève, le versement de la deuxième tranche de subvention dépendra de l'état d'avancement des travaux réalisés.

La poursuite des travaux de rénovation du stade de Balexert, le versement des subventions à la Fondation du Stade de Genève pour la maintenance du stade à la Praille, ainsi que divers travaux de transformation de bâtiments en fonction des besoins exprimés, seront assurés.

b) Équipements et autres investissements

Le Fonds cantonal d'art contemporain poursuivra la restauration d'œuvres, l'acquisition d'œuvres mobiles auprès d'artistes genevois, ainsi que la mise en œuvre du projet MIRE dans les différentes gares du Léman Express.

Le financement des projets d'investissement portés par des associations sportives genevoises se poursuivra par l'intermédiaire du Fonds d'aide au sport.

L'évolution et l'amélioration des applications informatiques nécessaires à la délivrance des prestations dans les domaines de la culture et du sport se poursuivra.

Enfin, en fonction des besoins identifiés, le renouvellement du mobilier et des équipements des services cantonaux de la culture et du sport sera assuré.

D - Culture, sport et loisirs

Crédit d'ouvrage

1013007 - Nouvelle patinoire du Trèfle-Blanc - étude

CR 0504 - Office
cantonal des
bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	17'050'000	4'568'415	4'777'326	5'204'259	31%	426'933
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13007, votée le 28/01/2022, ouvrant un crédit d'étude de 11'700'000 francs en vue de la construction de la patinoire du Trèfle-Blanc à Lancy.

Un crédit d'étude supplémentaire de 5'350'000 francs a été voté le 20/06/2025 (loi 13645) portant le crédit total de la loi à 17'050'000 francs.

Objectifs annuels 2026

Finaliser les études, obtenir l'autorisation de construire en force et réceptionner les factures finales.

Objectifs annuels 2025

Développer l'avant-projet et déposer l'autorisation de construire.

1013517 - Musée de la BD - subvention

CR 0504 - Office
cantonal des
bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	5'000'000	0	1'000'000	3'000'000	60%	2'000'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13517, votée le 23/01/2025, ouvrant un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 5'000'000 francs au bénéfice de la Ville du Grand-Saconnex pour la réalisation à la Villa Sarasin du Musée de la bande dessinée (BD).

Le projet prévoit la réalisation des travaux d'adaptation, les aménagements muséographiques et la restauration des décors de la Villa Sarasin, ainsi que les aménagements extérieurs du site afin d'accueillir le Musée de la bande dessinée.

Objectifs annuels 2026

Verser la deuxième tranche de subvention en fonction de l'avancement des travaux réalisés par la Ville du Grand-Saconnex.

Objectifs annuels 2025

Verser la première tranche de subvention en fonction de l'avancement des travaux réalisés par la Commune du Grand-Saconnex.

D - Culture, sport et loisirs

1013541 - Grand Théâtre de Genève - subvention

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	8'000'000	0	1'000'000	4'000'000	50%	3'000'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13541, votée le 14 février 2025, ouvrant un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 8'000'000 francs en faveur de la Ville de Genève pour la rénovation des machineries du Grand Théâtre de Genève (GTG).

Le projet prévoit le remplacement de la machinerie scénique, des interventions liées au renforcement des dalles des coulisses et d'arrière-scène, la mise en conformité feu des espaces de stockage autour de la cage de scène et des interventions en relation avec les installations scéniques dans le plafond technique.

Ces travaux sont nécessaires pour garantir un fonctionnement du GTG dans le respect des normes de sécurité.

Objectifs annuels 2026

Verser la deuxième tranche de la subvention en fonction de l'avancement des travaux réalisés par la Ville de Genève.

Objectifs annuels 2025

Verser la première tranche de subvention en fonction de l'avancement des travaux réalisés par la Ville de Genève.

1013672 - Nouvelle patinoire du Trèfle-Blanc - construction

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	254'031'520	0	0	13'296'670	5%	13'296'670
Recettes	4'000'000	0	0	0	0%	0

Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi 13672, déposé le 02/07/2025, ouvrant un crédit d'investissement de 275'500'000 francs en vue de la construction de la patinoire du Trèfle-Blanc à Lancy. (Le numéro du projet de loi sera introduit dès qu'il sera disponible)

Le crédit prévu est de :

- 254'031'520 francs pour la construction du bâtiment, les équipements d'exploitation, l'acquisition du terrain, le financements d'oeuvres d'art et les travaux préparatoires du bâtiment d'activités;
- 12'602'101 francs pour les travaux de génie civil;
- 8'733'086 francs pour les équipements mobiles;
- 133'293 francs pour l'informatique.

Objectifs annuels 2026

Réaliser les travaux de terrassement et démarrer les travaux spéciaux.

Objectifs annuels 2025

Objet non prévu au budget 2025.

D - Culture, sport et loisirs

CR 0611 - Office cantonal du génie civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	12'602'101	0	0	1'000'000	8%	1'000'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi 13672, déposé le 02/07/2025, ouvrant un crédit d'investissement de 275'500'000 francs en vue de la construction de la patinoire du Trèfle-Blanc à Lancy.

Le crédit prévu est de :

- 254'031'520 francs pour la construction du bâtiment, les équipements d'exploitation, l'acquisition du terrain, le financements d'oeuvres d'art et les travaux préparatoires du bâtiment d'activités;
- 12'602'101 francs pour les travaux de génie civil;
- 8'733'086 francs pour les équipements mobiles;
- 133'293 francs pour l'informatique.

Objectifs annuels 2026

Débuter les travaux de déplacement de la boucle de retournement du tram dans la continuité du vote du projet de loi.

Objectifs annuels 2025

Objet non prévu au budget 2025.

Crédit de renouvellement

2013426 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - DCS

CR 0801 - Secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	10'092'205	0	2'018'441	2'018'441	20%	0
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13426, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 27'592'205 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement du département de la cohésion sociale.

Objectifs annuels 2026

Commande suite à un appel d'offre public concernant une structure mobile pour des expositions (réalisées à partir des collections du FCAC¹), suite du projet MIRE, collaboration avec Thônex pour le concours d'une œuvre, suite campagne de restauration des œuvres, acquisition d'œuvres mobiles. Soutien de projets d'investissements d'associations sportives. Renouvellement du mobilier.

Objectifs annuels 2025

Commande d'une structure mobile pour des expositions réalisées à partir des collections du FCAC¹, suite du projet MIRE, phase V du projet Neon Parallax, campagne de restauration des œuvres et acquisition d'œuvres mobiles. Soutien de projets d'investissements d'associations sportives. Renouvellement du mobilier et vélos électriques de l'Office cantonal de la culture et du sport.

¹ FCAC : fonds cantonal d'art contemporain

D - Culture, sport et loisirs

2013430 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	450'000	0	90'000	90'000	20%	0
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13430, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 340'000'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, relatif aux systèmes d'information et au numérique.
Les projets des différentes politiques publiques sont priorisés selon des critères définis entre les départements et l'OCSIN.

Objectifs annuels 2026

Renouveler et améliorer en continu les actifs de la politique publique D - Culture, sport et loisirs.

Objectifs annuels 2025

Renouveler et améliorer en continu les actifs de la politique publique D - Culture, sport et loisirs.

2013431 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	21'432'000	0	7'516'400	6'776'400	32%	-740'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13431, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 400'000'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement liés en vue des travaux de rénovation et transformation du parc immobilier de l'Etat.

Objectifs annuels 2026

Réaliser ou finaliser les travaux de rénovation sur les sites de la politique publique comme le stade de Balexert à l'avenue Pailly ou à Pontets 33.
Réaliser divers travaux de transformation selon les demandes des utilisateurs dans les bâtiments qu'ils occupent.
Verser les subventions à la Fondation du stade de Genève pour la maintenance du stade.

Objectifs annuels 2025

Réaliser les travaux de rénovation techniques sur le Bâtiment des Forces Motrices.
Réaliser divers travaux de transformation selon les demandes des utilisateurs dans les bâtiments qu'ils occupent.
Verser les subventions à la Fondation du stade de Genève pour la maintenance du stade, au Servette Football Club et à la Fondation des Evaux pour la création de terrains de football à Vessy et à Onex.



E - Environnement et énergie

Dépenses totales 2026 : 54,7 millions (Budget 2025 : 54,2 millions)

Description succincte

Cette politique publique contient l'ensemble des investissements qui concourent à la mise en œuvre des programmes suivants :

E01	Protection de l'environnement
E02	Energie
E03	Gestion des eaux
E04	Agriculture et nature

Principaux projets et priorités pour 2026

a) Infrastructures et constructions

En lien avec le projet de renaturation de l'Aire et de la Drize dans le périmètre Praille-Acacias-Vernets (PAV), terminer les derniers travaux de la remise à ciel ouvert de la Drize (Secteur Etoile - Boissonnas), recevoir les décomptes finaux et initier les études d'ensemble pour les prochaines étapes (secteur route des Jeunes et route de Saint-Julien).

Lancer l'appel d'offres et démarrer les travaux du port de Vengeron dès septembre 2026.

Lancer des études d'arborisation à l'échelle cantonale et réaliser les travaux de plantations sur les parcelles appartenant à l'Etat.

Démarrer des études d'avant-projets pour les ouvrages de l'infrastructure écologique.

En lien avec le projet d'axe stratégique réseau développé sur la façade sud de l'aéroport, finaliser les décomptes finaux pour les travaux délégués à SIG et démarrer le démontage de la ligne aérienne.

Subventions

Promouvoir les infrastructures agricoles durables en subventionnant des projets de développement régional et des ouvrages d'améliorations foncières et structurelles.

Soutenir les projets d'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments par l'octroi des subventions à la rénovation du parc bâti et à la substitution des énergies fossiles en faveur des énergies renouvelables.

Soutenir des projets collaboratifs dans les domaines de la production, du stockage, de la distribution et de l'usage de l'hydrogène.

Crédit de renouvellement :

Projets importants en lien avec le crédit de renouvellement du département du territoire (DT) :

- suite des travaux d'alimentation des nappes de l'Aire et de la Drize;
- adaptation de 4 débarcadères aux personnes à mobilité réduite (PMR);
- restauration du Phare des Pâquis;
- inventaires, études puis mise en œuvre des travaux de restauration et de redynamisation des milieux naturels dans les réserves naturelle;
- travaux de régénération et de stabilisation de 160 hectares de chênaies;

- amélioration chemins randonnée, sécurisation sentier Rhône, rénovation ouvrage, développement de loisirs doux en nature, soutien aux communes.

b) Système d'information et de communication

Mettre en œuvre la fiche « Bâtiment » dans le système d'information de l'OCEN, pour faciliter le contrôle de la consommation énergétique en lien avec la rénovation des bâtiments et du traitement différencié des grands consommateurs d'énergie.

Renouveler et améliorer en continu les systèmes d'information relatifs à l'environnement et l'énergie.

En lien avec le projet du cadastre des sites pollués aux substances per-et polyfluoroalkylées (PFAS), effectuer l'intégralité du recensement des sites pollués sur environ 500 sites et entamer les investigations techniques de premier niveau sur environ 120 sites.

c) Equipements et autres investissements

Poursuivre le renouvellement des véhicules spécialisés, du mobilier, des équipements et du matériel métier.

E - Environnement et énergie

Crédit d'ouvrage

1011790 - Ouvrages de protection contre les dangers naturels

CR 0525 - Office cantonal de l'agriculture et de la nature

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	4'800'000	1'293'755	700'000	700'000	15%	0
Recettes	1'469'340	1'187'055	0	50'000	3%	50'000

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11790, votée le 22/04/2016, ouvrant un crédit d'investissement de 4'800'000 francs destiné à financer la construction et à la restauration d'ouvrages de protection contre les dangers naturels ainsi que pour permettre une gestion intégrée des risques géologiques au moyen de nouvelles données de base sur les dangers.

Objectifs annuels 2026

Chancy : travaux de confortation du mur de soutènement, travaux d'épuisement des eaux (dérivation au Rhône), suivis des nouveaux inclinomètres.

Champel-Miremont : investigations et étude d'avant-projet pour la stabilisation du glissement de terrain.

Stabilisation du glissement d'Avully.

Surveillance des aléas géologiques après travaux.

Etablissement de la carte des dangers naturels pour le Canton.

Objectifs annuels 2025

Elaboration du projet d'ouvrage de dérivation des eaux, dépose de la demande d'autorisation de construire et appel d'offres pour la confortation du mur de Chancy.

Elaboration du projet de stabilisation, par infiltration ou drainage, du glissement de Champel.

Mise à jour du cadastre des ouvrages de protection.

Surveillance des instabilités géologiques.

Stabilisation du glissement d'Avully.

1012195 - Axe stratégique réseaux - façade sud aéroport

CR 0515 - Office de l'Urbanisme

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	16'014'960	5'943'557	1'500'000	3'000'000	19%	1'500'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12195, votée le 23/03/2018, ouvrant un crédit d'investissement sous la forme d'une subvention d'investissement de 16'014'960 francs à la société Swissgrid SA et octroyant une autorisation de prêt du patrimoine financier de 16'014'960 francs à la société Meyrlis SA, en vue de financer l'enfouissement de la ligne électrique à très haute tension dans le cadre du projet d'Axe stratégique réseau développé sur la façade sud de l'aéroport.

La loi 13531, modifiant la loi 12195 en vue de proroger la disponibilité du crédit d'investissement jusqu'à fin 2030, a été votée par le Grand Conseil le 24/01/2025.

Objectifs annuels 2026

Finaliser les décomptes finaux en lien avec les travaux délégués aux SIG et démarrer le démontage de la ligne aérienne.

Objectifs annuels 2025

Tirer les câbles sur les tronçons souterrains et adapter le poste de Fortaille.

E - Environnement et énergie

1012936 - Développement d'un plan hydrogène cantonal - subventions

CR 0523 - Office cantonal de l'environnement

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	10'000'000	0	1'500'000	2'000'000	20%	500'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12936, votée le 13/05/2022, ouvrant un crédit d'investissement de 10'000'000 francs en faveur du développement d'un plan hydrogène cantonal. Il s'agit de soutenir des projets collaboratifs d'investissements portés par des entités genevoises, dans les domaines de la production, du stockage, de la distribution, et de l'usage de l'hydrogène, plus particulièrement pour les secteurs de la mobilité et du transport routier et lacustre.

Objectifs annuels 2026

Examiner les demandes de subventions reçues selon les critères de sélection. Le budget prévoit l'acceptation de 2 à 3 projets avec un montant maximum d'un million de francs par objet subventionné.

Objectifs annuels 2025

Octroyer les premières subventions validées par la commission des attributions.

1012968 - Zone portuaire et de loisirs du Vengeron

CR 0524 - Office cantonal de l'eau

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	55'503'000	500'611	1'000'000	900'000	2%	-100'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12968, votée le 19/05/2022, ouvrant un crédit d'investissement de 55'503'000 francs pour l'aménagement du site du Vengeron et octroyant à l'entreprise Cauderay Y. sàrl une concession d'occupation des eaux publiques d'une durée de 40 ans.

Ce projet consiste à réaménager le site du Vengeron, en réalisant un port professionnel, des accès à l'eau pour la baignade et les activités nautiques, ainsi qu'une zone nature d'envergure.

Le port professionnel permettra d'accueillir les entreprises lacustres ainsi que le chantier naval. Le nouveau bâtiment abritera l'école de voile, sa buvette et sa terrasse comprenant les sanitaires publics et des vestiaires.

Des râteliers, des rampes de mise à l'eau pour les activités nautiques ainsi que des espaces de stationnement pour la petite batellerie seront réalisés. La création d'une île permettra la revitalisation des milieux aquatiques, avec l'aménagement d'une roselière et de milieux diversifiés qui seront reconnectés avec l'embouchure de la rivière Le Vengeron.

Objectifs annuels 2026

Le Tribunal fédéral a définitivement rejeté le recours et confirmé la validité de l'autorisation de construire par arrêt du 10 juillet 2025.

Cette décision de justice définitive permet désormais le lancement des procédures d'appels d'offres au premier semestre 2026. Les travaux de construction pourront débuter dès septembre 2026, permettant encore l'utilisation du site en sa forme actuelle pour la saison estivale 2026.

Objectifs annuels 2025

Projet sous recours auprès du tribunal fédéral (TF) contre le jugement de la Chambre administrative de la Cour de Justice rendu le 06/02/2024 en faveur de l'Etat.

Si la décision est rendue avant mars 2025 : démarrer les travaux préparatoires et la première étape des aménagements dès septembre 2025.

Sinon, décalage à septembre 2026 pour permettre l'utilisation du site durant la période estivale.

E - Environnement et énergie

1013167 - Renaturation Aire et Drize du secteur PAV (étape 1 - Etoile/Boissonnas et études d'ensembles)

CR 0524 - Office cantonal de l'eau

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	61'443'000	23'049'462	16'000'000	4'000'000	7%	-12'000'000
Recettes	0	0	0	2'500'000		2'500'000

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13167, votée le 04/11/2022, ouvrant un crédit d'investissement de 50'487'000 francs et un crédit au titre de la subvention cantonale d'investissement de 10'956'000 francs pour la renaturation de l'Aire et de la Drize dans le périmètre Praille-Acacias-Vernets (PAV) (réalisation des travaux du secteur Etoile/Boissonnas et étude d'ensemble).

Le projet consiste à sécuriser les quartiers face aux risques d'inondations en effectuant une remise à ciel ouvert des rivières (l'Aire et la Drize) dans le cadre du développement du PAV. Il se fera sur plusieurs dizaines d'années au fur et à mesure de l'avancement de ce grand projet. Il est prévu de déposer plusieurs projets de loi au fil des libérations foncières et de l'avancement des projets.

L'étape 1 comprend la conduite d'adduction (Grange-Collomb - Etoile), la remise à ciel ouvert de la Drize (Etoile - Boissonnas), et la conduite d'évacuation (Boissonnas - Arve) et sera finalisée fin 2026.

Les études d'ensemble se poursuivront jusqu'à l'horizon 2030 au gré de l'élaboration des étapes suivantes.

Objectifs annuels 2026

Terminer les derniers travaux de l'étape 1 et recevoir les décomptes finaux.

Verser la première tranche de subvention pour la construction du pont à l'avenue de la Praille.

Initier les études d'ensemble (secteur route des Jeunes et route de Saint-Julien).

Recevoir les subventions de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV).

Objectifs annuels 2025

Secteur Grange-Collomb-Prairie : terminer les travaux de la conduite d'adduction d'eau.

Secteurs Etoile et Sicli-Boissonnas : achever le terrassement et commencer l'aménagement du lit de la Drize.

Secteur Boissonnas-Arve : terminer les travaux de la conduite d'évacuation d'eau.

E - Environnement et énergie

1013222 - Subventions pour l'assainissement énergétique

CR 0520 - Office cantonal de l'énergie (OCEN)

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	500'000'000	597'708	15'000'000	15'000'000	3%	0
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13222, votée le 21/03/2024, ouvrant un crédit d'investissement de 500'000'000 francs pour le versement de subventions pour soutenir financièrement des projets d'assainissement et d'amélioration énergétique des bâtiments réalisés par des tiers, ainsi que des projets de substitution des énergies fossiles en faveur des énergies renouvelables.

La loi vise à soutenir, par des subventions, des projets d'assainissement et d'amélioration énergétique des bâtiments ainsi que des projets de substitution des énergies fossiles en faveur des énergies renouvelables. Cette manne financière est répartie à hauteur de 70% au minimum pour les acteurs privés et 30% au maximum pour le secteur public, qui inclut les établissements publics et les communes, mais exclut les bâtiments du petit Etat.

Le montant des subventions au m² a été revu et augmenté au 1^{er} juin 2024. Un soutien accru pourrait être accordé pour les cas où une disproportion économique est avérée ou une incapacité financière démontrée.

Ce soutien financier cantonal entre dans le mécanisme des contributions globales allouées par la Confédération dans le cadre du Programme Bâtiments. Ainsi, pour toute subvention octroyée par le canton, la Confédération verse une contribution complémentaire.

Objectifs annuels 2026

Soutenir les projets d'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments du canton par l'octroi des subventions à la rénovation du parc bâti et à la substitution des énergies fossiles en faveur des énergies renouvelables.

Objectifs annuels 2025

Soutenir les projets d'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments du canton par l'octroi des subventions à la rénovation du parc bâti et à la substitution des énergies fossiles en faveur des énergies renouvelables.

E - Environnement et énergie

1013223 - Infrastructures agricoles durables 2023-2033

CR 0525 - Office cantonal de l'agriculture et de la nature

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	40'000'000	1'766'387	2'000'000	4'000'000	10%	2'000'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13223, votée le 23/06/2023, qui a succédé à la loi 10850 en ouvrant un crédit d'investissement de 40'000'000 francs pour l'octroi de subventions d'investissement en vue de la modernisation des infrastructures de production agricole pour les années 2023-2033.

Objectifs généraux : Soutenir les investissements d'infrastructures agricoles permettant le développement d'une agriculture périurbaine compétitive, durable et respectueuse de l'environnement, dans un contexte de changement climatique.

Les dépenses consenties par le canton permettent aux entités subventionnées d'obtenir également un soutien financier de la Confédération sous la forme de subventions à redistribuer.

Objectifs annuels 2026

Assurer le soutien financier aux mesures programmées dans le cadre des projets de développements régionaux (PDR), des améliorations structurelles et foncières (ASF) et des infrastructures pour la protection des eaux (IPE).

Poursuite des projets d'irrigation à partir de réseaux d'adduction d'eau brute notamment celui de la rive gauche à partir d'une station de pompage sur la commune d'Anières.

Objectifs annuels 2025

Assurer le soutien financier aux mesures programmées dans le cadre des projets de développements régionaux (PDR), des améliorations structurelles et foncières (ASF) et des infrastructures pour la protection des eaux (IPE).

Parallèlement, il s'agira de concrétiser les premiers projets pilotes d'irrigation à partir de réseaux d'adduction d'eau brute.

E - Environnement et énergie

1013491 - Mise en oeuvre de l'arborisation du canton (phase I)

CR 0525 - Office cantonal de l'agriculture et de la nature

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	204'000'000	0	1'000'000	5'000'000	2%	4'000'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13491, votée le 22/11/2024, ouvrant un crédit d'étude et d'investissement de 41'000'000 francs et un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 163'000'000 francs destinés à la mise en œuvre de l'arborisation du canton (1^{ère} étape).

Cette loi vise la plantation d'environ 10'000 arbres supplémentaires par an. Il nécessitera donc un effort de plantation supérieur afin de planter 16'000 arbres par an.

L'objectif à long terme est de planter environ 150'000 arbres, de manière à augmenter le patrimoine arboré de l'aire urbaine de 300'000 à 450'000 arbres et d'atteindre ainsi un taux de canopée de 30%.

Les investissements nécessaires à ces plantations seront réalisés prioritairement dans les secteurs de l'espace urbain soumis à de fortes contraintes techniques, telles que la présence des réseaux ou la présence de sol compacté et recouvert de bitume ou de béton.

Objectifs annuels 2026

Lancer des études d'arborisation à l'échelle cantonale.

Réaliser des travaux de plantations sur les parcelles appartenant au canton.

Initier la refonte d'ICA (Inventaire Cantonal des Arbres) en vue d'un suivi renforcé du patrimoine arboré et des subventions associées.

Octroyer des subventions selon les demandes.

Objectifs annuels 2025

Lancer des études d'avant-projets d'arborisation en regard des secteurs prioritaires définis par la stratégie d'arborisation.

Attribuer des mandats aux bureaux d'assistance de maîtrise d'ouvrage en vue du pilotage des projets.

Octroyer les premières subventions.

1013523 - Evolution du SI de l'OCEN pour la mise en oeuvre du Plan Directeur de l'Energie 2020-2030

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	14'400'000	0	2'760'000	1'900'000	13%	-860'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13523, votée le 22/11/2024, ouvrant un crédit d'investissement de 14'400'000 francs pour l'évolution du système d'information et de communication de l'office cantonal de l'énergie (OCEN).

Objectifs annuels 2026

Mettre en œuvre la fiche « Bâtiment » dans le cadre du contrôle de la consommation énergétique, afin de piloter les programmes de l'OCEN en lien avec la rénovation des bâtiments, et notamment du traitement différencié des grands consommateurs d'énergie.

Objectifs annuels 2025

Valorisation des Indices de chaleur et élaboration du programme de subvention 2025.

Mise en place des indicateurs de pilotage.

E - Environnement et énergie

1013558 - Cadastre PFAS

CR 0523 - Office cantonal de l'environnement

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	4'145'000	0	645'000	1'500'000	36%	855'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13558, votée le 21/03/2025, ouvrant un crédit d'investissement de 4'145'000 francs pour permettre l'évolution du cadastre des sites contaminés, en intégrant les substances per-et polyfluoroalkylées (PFAS).

Objectifs annuels 2026

Effectuer l'intégralité du recensement des sites pollués sur environ 500 sites et entamer les investigations techniques de premier niveau sur environ 120 sites. Il s'agit de définir tous les lieux susceptibles d'avoir contenu des PFAS à un moment donné. Un réexamen des anciens sites, inscrits ou éliminés dans l'établissement du cadastre de 2004, sera également nécessaire.

Objectifs annuels 2025

Phase 1:

- réaliser l'appel d'offres et choisir le groupement de mandataires,
- débiter le recensement des sites pollués.

1013647 - Infrastructure écologique et mesures de compensation écologique (phase I)

CR 0525 - Office cantonal de l'agriculture et de la nature

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	50'000'000	0	0	4'000'000	8%	4'000'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi, déposé le 16/04/2025, ouvrant un crédit d'étude et d'investissement de 15'000'000 francs et un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 35'000'000 francs pour développer l'infrastructure écologique cantonale et mettre en œuvre des mesures de compensation écologique.

Le crédit a pour but de mettre en œuvre la Stratégie Biodiversité Genève 2030 et de renforcer l'infrastructure écologique cantonale, dont la mise en œuvre est prévue par la Stratégie Biodiversité Genève 2030 et par le Plan Climat Cantonal 2030 (axe 6) et en application des législations fédérales et cantonales sur la protection de la nature et du paysage, la forêt, la chasse et la protection des mammifères et oiseaux sauvages, la biodiversité, la protection des monuments et des sites, la forêt, la faune et les eaux.

Objectifs annuels 2026

Lancer des études d'avant-projets pour les premiers ouvrages de création de milieux naturels, pour l'assainissement de structures qui piègent la petite et moyenne faune et la construction de passages à faune, ainsi que des requalifications de lampadaires.

Octroyer les premières subventions, notamment aux communes, pour des projets de développement de l'infrastructure écologique.

Objectifs annuels 2025

Objet non prévu au budget 2025.

E - Environnement et énergie

Crédit de renouvellement

2013423 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - DT

CR 0501 - Secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	50'929'000	0	10'654'800	11'264'800	22%	610'000
Recettes	1'500'000	0	300'000	300'000	20%	0

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13423, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 57'900'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement du département du territoire.

Objectifs annuels 2026

- Procéder à des travaux de régénération des biotopes forestiers, maintenir et améliorer l'infrastructure écologique.
- Développer le tourisme rural (chemins de randonnée) et sécuriser le sentier du Rhône.
- Restaurer le phare des Pâquis.
- Effectuer les travaux d'alimentation des nappes de l'Aire et de la Drize et pour les nouveaux accès baignade à Corsier.
- Renouveler le matériel spécifique métier.

Objectifs annuels 2025

- Procéder à des travaux de régénération des biotopes forestiers, maintenir et améliorer l'infrastructure écologique.
- Développer le tourisme rural (chemins de randonnée).
- Réparer les pontons et restaurer le débarcadère de Bellevue.
- Effectuer les travaux pour le maintien du régime hydrologique de l'Aire et pour les nouveaux accès baignade.
- Renouveler le matériel spécifique métier.

2013430 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	6'300'000	0	1'260'000	1'260'000	20%	0
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13430, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 340'000'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, relatif aux systèmes d'information et au numérique.

Les projets des différentes politiques publiques sont priorisés selon des critères définis entre les départements et l'OCSIN.

Objectifs annuels 2026

- Renouveler et améliorer en continu les actifs de la politique publique E - Environnement et énergie.

Objectifs annuels 2025

- Renouveler et améliorer en continu les actifs de la politique publique E - Environnement et énergie.

E - Environnement et énergie

2013431 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	660'000	0	132'000	132'000	20%	0
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13431, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 400'000'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement liés en vue des travaux de rénovation et transformation du parc immobilier de l'Etat.

Objectifs annuels 2026

Réaliser divers petits travaux de transformation selon les demandes des utilisateurs dans les bâtiments qu'ils occupent.

Objectifs annuels 2025

Réaliser divers petits travaux de transformation selon les demandes des utilisateurs dans les bâtiments qu'ils occupent.



F - Formation

Dépenses totales 2026 : 190,1 millions (Budget 2025 : 185,7 millions)

Description succincte

Cette politique publique contient l'ensemble des investissements qui concourent à la mise en œuvre des programmes suivants :

F01	Enseignement obligatoire et orientation
F02	Enseignement secondaire II et formation continue
F03	Enseignement spécialisé et prestations médico-psychologiques
F04	Enfance, jeunesse et soutien à la parentalité
F05	Hautes écoles
F06	Prestations transversales liées à la formation

Principaux projets et priorités pour 2026

a) Bâtiments et constructions

Rénover et transformer les bâtiments scolaires du DIP.

Poursuivre les travaux de gros œuvre dans le cadre de la construction du collège et école de culture générale Noëlla Rouget à Meyrin.

Relancer le chantier pour la réalisation de l'extension de la Haute école de santé à Champel retardé en raison d'un litige.

Poursuivre la construction d'extensions dans les cycles d'orientation (CO) pour faire face à la hausse du nombre d'élèves, avec notamment la finalisation des travaux aux CO du Foron et des Colombières.

Finaliser la construction et l'équipement des étapes 5 et 6 du Centre médical universitaire (CMU) et poursuivre la rénovation d'Uni Bastions avec la pose de la toiture avec ferblanterie, les travaux de réfection et de pose de la pierre de taille des façades et l'installation technique de la ventilation.

b) Système d'information et de communication (SIC)

Renouveler et améliorer en continu les actifs des SIC relatifs à la formation.

Poursuivre la refonte du SIC du DIP (SAFE) avec notamment la mise en production du module de gestion des remplaçants.

Terminer le déploiement des équipements (ordinateurs portables et divers matériels pédagogiques) nécessaires à la mise en œuvre des plans d'études relatifs à l'éducation au numérique.

c) Equipements et autres investissements

Renouveler des équipements pédagogiques, du mobilier scolaire et administratif ainsi que des équipements audiovisuels afin de maintenir un niveau de sécurité et un cadre adéquat pour les élèves.

Acheter 4 autocars pour le transport des élèves.

Subventionner des équipements, notamment pour les cours interentreprises (CIE).

Renouveler des équipements utilisés dans le cadre des activités d'enseignement et de recherche à l'Université de Genève et à la HES-SO Genève.

Poursuivre le développement des prestations numériques aux étudiants et étudiantes de l'Université de Genève et des projets prévus dans le cadre de la stratégie numérique de la HES-SO Genève.

F - Formation

Crédit d'ouvrage

1009995 - CMU - 5^{ème} étape

CR 0326 - Université

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	15'596'000	13'816'609	321'107	63'613	0%	-257'494
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 9995, votée le 25/05/2007, ouvrant un crédit d'investissement de 193'483'000 francs en vue de la construction de la 5^{ème} étape du Centre médical universitaire (CMU) pour accueillir l'Ecole romande de pharmacie, la section de médecine dentaire et l'animalerie.

Le crédit initial prévu est de :

- 177'887'000 francs pour la construction;
- 15'596'000 francs pour les équipements (subvention).

Objectifs annuels 2026

Acquérir des équipements pour la zone conventionnelle de l'animalerie.

Objectifs annuels 2025

Equipement complémentaire pour le biostock (lieu de stockage des produits utilisés par les chercheurs du CMU).

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	196'487'000	184'090'320	3'432'093	6'735'296	3%	3'303'203
Recettes	45'600'000	41'792'504	0	0	0%	0

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 9995, votée le 25/05/2007, ouvrant un crédit d'investissement de 193'483'000 francs en vue de la construction de la 5^{ème} étape du Centre médical universitaire (CMU) pour accueillir l'Ecole romande de pharmacie, la section de médecine dentaire et l'animalerie.

Le crédit initial prévu est de :

- 177'887'000 francs pour la construction;
- 15'596'000 francs pour les équipements (subvention).

Un crédit d'investissement supplémentaire de 18'600'000 francs a été voté le 28/08/2020 (loi 12606) portant le crédit total de la loi à 212'083'000 francs (crédit de construction : 196'487'000 francs).

Une recette supplémentaire de 8'600'000 francs est également prévue.

Objectifs annuels 2026

Démarrer les travaux de l'animalerie conventionnelle.

Objectifs annuels 2025

Finaliser les travaux de sécurisation des façades et réaliser les aménagements extérieurs.

F - Formation

1010822 - CMU - 6^{ème} étape

CR 0326 - Université

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	15'333'000	11'203'060	280'000	130'987	1%	-149'013
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10822, votée le 23/06/2011, ouvrant un crédit d'investissement de 148'937'000 francs en vue de la construction de la 6^{ème} étape du Centre médical universitaire (CMU) pour accueillir l'investigation clinique, l'Institut des sciences du mouvement et de la médecine du sport (ISMMS) et compléter l'Ecole de pharmacie, la section de médecine dentaire et agrandir l'animalerie.

Le crédit prévu est de :

- 133'604'000 francs pour la construction;
- 15'333'000 francs pour les équipements (subvention).

Objectifs annuels 2026

Acquérir des équipements pour les nouvelles zones de l'animalerie incluant la zone aquatique et les laboratoires spéciaux .

Acquisitions en lien avec l'avancée des travaux notamment concernant le laboratoire A3/P3.

Objectifs annuels 2025

Ajustements pour le biostock (lieu de stockage des produits utilisés par les chercheurs du CMU) et les locaux adjacents à l'animalerie SOPF (Specific and Opportunistic Pathogen Free).

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	133'604'000	122'276'199	7'828'998	4'500'000	3%	-3'328'998
Recettes	21'500'625	28'828'758	0	0	0%	0

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10822, votée le 23/06/2011, ouvrant un crédit d'investissement de 148'937'000 francs en vue de la construction de la 6^{ème} étape du Centre médical universitaire (CMU) pour accueillir l'investigation clinique, l'Institut des sciences du mouvement et de la médecine du sport (ISMMS) et compléter l'Ecole de pharmacie, la section de médecine dentaire et agrandir l'animalerie.

Le crédit prévu est de :

- 133'604'000 francs pour la construction;
- 15'333'000 francs pour les équipements (subvention).

Objectifs annuels 2026

Poursuivre les travaux pour le laboratoire de virologie de niveau de sécurité P3 et finaliser les travaux de la zone aquatique et métabolisme.

Objectifs annuels 2025

Mettre en service le laboratoire de virologie de niveau de sécurité P3 et finaliser les travaux de la zone aquatique et métabolisme.

F - Formation

1012080 - Remplacement du SIC pour l'éducation et la formation

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	30'919'000	5'783'666	2'500'000	5'270'000	17%	2'770'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12080, votée le 02/06/2017, ouvrant un crédit d'investissement de 9'959'000 francs pour le remplacement du système d'information et de communication pour l'éducation et la formation.

La refonte du système d'information et de communication du Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP) vise à fournir un service en matière d'éducation et de formation. En synthèse, fournir un système cohérent et complet, remédier à l'obsolescence, construire un système évolutif, répondre aux exigences de protection des données, fournir un système ouvert et accessible au plus grand nombre.

Un crédit d'investissement supplémentaire de 20'960'000 francs a été accordé par le Grand Conseil le 24/03/2023 (Loi 13162).

Objectifs annuels 2026

Poursuivre la saisie des plans de formation dans la solution par les métiers.

Mettre en production et utiliser le module de gestion des remplaçants dans le premier trimestre 2026, pour permettre aux candidats remplaçants de déposer leur dossier et au DIP de les traiter électroniquement (environ 4'000 candidatures par an).

Objectifs annuels 2025

Suite au démarrage effectif des travaux, le déploiement a été entièrement revu.

Sur 2025, l'objectif est de saisir l'intégralité des plans de formation dans la solution pour permettre d'utiliser cette dernière lors de la rentrée scolaire 2025-2026.

Les plans de formation suivent un programme de formation basé sur le plan d'étude cantonal, le plan d'étude romand et le plan d'étude fédéral.

1012146 - UNI - Service de la recherche

CR 0326 - Université

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	15'546'000	14'847'087	0	98'913	1%	98'913
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12146, votée le 24/11/2017, ouvrant un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 15'546'000 francs pour financer l'évolution des infrastructures et services associés de calcul à haute performance et de stockage à long terme afin d'optimiser et faciliter l'utilisation des données issues de la recherche dans les hautes écoles universitaires genevoises.

Une demande de prorogation de la loi jusqu'au 31/12/2026 a été acceptée par la commission des travaux du 13/03/2025.

Objectifs annuels 2026

Acquérir du matériel technique destiné aux clusters de calcul à haute performance et aux infrastructures de stockage.

Objectifs annuels 2025

Objet non prévu au budget 2025.

F - Formation

1012149 - Rénovation d'Uni Bastions

CR 0326 - Université

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	4'212'000	337'492	200'000	700'000	17%	500'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12149, votée le 26/01/2018, ouvrant un crédit d'investissement de 88'290'000 francs et une subvention d'équipement de 4'212'000 francs pour la rénovation d'Uni Bastions.

Le crédit prévu est de :

- 88'225'200 francs pour la construction;
- 4'212'000 francs pour les équipements (subvention d'investissement en faveur de l'Université de Genève);
- 64'800 francs pour l'informatique.

Objectifs annuels 2026

Acquérir les équipements nécessaires en informatique et en audiovisuel en lien avec l'avancement du projet.

La mise en service du bâtiment est prévue pour le mois de juin 2027.

Objectifs annuels 2025

Installation des équipements AUVI (écrans d'information) pour la bibliothèque de l'Aile-Jura.

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	64'800	63'854	9'596	9'596	15%	0
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12149, votée le 26/01/2018, ouvrant un crédit d'investissement de 88'290'000 francs et une subvention d'équipement de 4'212'000 francs pour la rénovation d'Uni Bastions.

Le crédit prévu est de :

- 88'225'200 francs pour la construction;
- 4'212'000 francs pour les équipements (subvention d'investissement en faveur de l'Université de Genève);
- 64'800 francs pour l'informatique.

Objectifs annuels 2026

Fin du déploiement et de la mise en service des infrastructures informatiques en 2026.

Objectifs annuels 2025

Mise en service des infrastructures informatiques planifiée pour le 3^{ème} trimestre 2025.

F - Formation

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	88'225'200	43'846'817	12'000'000	17'000'000	19%	5'000'000
Recettes	10'000'000	4'748'000	970'000	970'000	10%	0

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12149, votée le 26/01/2018, ouvrant un crédit d'investissement de 88'290'000 francs et une subvention d'équipement de 4'212'000 francs pour la rénovation d'Uni Bastions.

Le crédit prévu est de :

- 88'225'200 francs pour la construction;
- 4'212'000 francs pour les équipements (subvention d'investissement en faveur de l'Université de Genève);
- 64'800 francs pour l'informatique.

Objectifs annuels 2026

Poser la couverture de la toiture avec de la ferblanterie.

Effectuer les travaux de réfection et de pose de la pierre de taille des façades.

Poser l'installation technique de ventilation.

Percevoir les subventions fédérales selon l'avancement des travaux.

Objectifs annuels 2025

Exécuter les travaux de sous-œuvre et de réfection de tous les crépis intérieurs.

Poser la charpente de la superstructure.

Percevoir les subventions fédérales selon l'avancement des travaux.

1012538 - Construction d'un CO et d'un CFPS à Bernex - études

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	15'693'760	11'976'207	3'043'748	1'000'000	6%	-2'043'748
Recettes	2'175'998	296'776	482'991	0	0%	-482'991

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12538, votée le 12/03/2020, ouvrant un crédit d'étude de 15'823'000 francs pour la réalisation d'un cycle d'orientation et d'un centre de formation professionnelle santé et social à Bernex (15'693'760 francs pour les études liées à la construction des bâtiments et aménagements extérieurs, et 129'240 francs pour les études liées à la mobilité).

Les recettes correspondent à la quote-part communale selon l'avancement des études.

Objectifs annuels 2026

Poursuivre les appels d'offres.

Objectifs annuels 2025

Poursuivre les études et préparer les appels d'offres.

F - Formation

1012767 - UNI - SI pour les étudiants

CR 0326 - Université

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	12'000'000	6'851'260	2'900'000	2'206'840	18%	-693'160
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12767, votée le 30/04/2021, ouvrant un crédit de 12'000'000 francs au titre de subvention cantonale d'investissement pour financer la refonte des prestations numériques aux étudiants et étudiantes de l'Université de Genève couvrant cinq domaines : la mise en place d'un nouveau système d'information de gestion de la formation du corps estudiantin orientée autour du parcours de l'étudiante et de l'étudiant, l'amélioration et l'unification des plateformes d'enseignement, la cybersécurité incluant la certification numérique, le développement des examens en ligne, l'enrichissement de l'application mobile de l'UNIGE.

Une demande de prorogation de la loi jusqu'au 31/12/2026 a été acceptée par la commission des travaux du 13/03/2025.

Objectifs annuels 2026

Ajout de fonctionnalités sur la plate-forme d'enregistrement et de diffusion de cours (Mediaserver) en lien notamment avec l'intelligence artificielle.

Fin des développements débutés en 2025 concernant les trois lots de travaux suivants : dossier étudiant-e, offre en formation et module technique.

Objectifs annuels 2025

Amélioration du module de gestion des candidatures suite aux retours des facultés.

Poursuite du développement du module d'offre en formation et enseignement ainsi que du dossier numérique de l'étudiant.

Fin des développements des services numériques pour les activités extra-académiques.

Poursuite des projets d'eLearning (exemple : Mediaserver) et de eAssessment.

F - Formation

1012977 - Stratégie numérique de la HES-SO Genève - subvention

CR 0325 - Haute école spécialisée de Genève

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	5'470'000	1'814'970	1'400'000	2'055'030	38%	655'030
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12977, votée le 08/04/2022, ouvrant un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 5'470'000 francs pour financer la mise en œuvre de la stratégie numérique de la Haute école spécialisée de Suisse occidentale - Genève (HES-SO Genève).

Il couvre les axes suivants :

- les pratiques d'enseignement et d'apprentissage;
- les compétences numériques du personnel;
- les équipements numériques nécessaires à la mise en œuvre de la stratégie;
- la gouvernance et le leadership numérique au travers de la mise en place d'une e-administration forte et digitalisée.

Objectifs annuels 2026

Poursuivre l'équipement :

- de la salle d'innovation pédagogique expérimentale de la HEAD dédiée à l'innovation autour des méthodes de diffusion du matériel éducatif et aux formats participatifs;
- des espaces d'innovation pédagogique et ateliers de simulation professionnelle de la HEG;
- du studio d'innovations pédagogiques de la HEdS;
- de l'espace de la formation à distance pour l'HEPIA.

Objectifs annuels 2025

Poursuivre les projets, notamment mettre à disposition une offre structurée pour la configuration de salles d'enseignement à l'ère numérique et le matériel spécifique complémentaire à la salle transversale PULSE.

Adapter l'outil cyberlearn et accompagner les équipes sur la prise en main des outils pour la formation à distance.

Acheter des licences et les outils numériques pour l'enseignement.

1012988 - ES II Confignon - étude

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	8'265'000	1'919'861	3'000'000	2'345'140	28%	-654'860
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12988, votée le 08/04/2022, ouvrant un crédit d'étude de 8'265'000 francs en vue de la construction d'une école pour l'enseignement secondaire II à Confignon (au lieu-dit « Les Cherpines »).

Objectifs annuels 2026

Terminer les études et déposer l'autorisation de construire.

Objectifs annuels 2025

Poursuivre les études en vue du dépôt de l'autorisation de construire.

F - Formation

1013010 - Connectivité dans les écoles secondaires I et II

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	3'179'400	1'565'562	1'335'000	140'000	4%	-1'195'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13010, votée le 03/11/2022, ouvrant un crédit de 9'194'400 francs, pour installer du réseau sans fil dans tous les établissements secondaires I (ES I) et II (ES II).

Le crédit prévu est de :

- 3'179'400 pour l'acquisition et l'installation des antennes Wi-Fi;
- 6'015'000 pour les travaux de câblage nécessaires dans les bâtiments de l'Etat.

Objectifs annuels 2026

Terminer les déploiements dans les établissements à l'été 2026.

Objectifs annuels 2025

Tous les établissements du secondaire I et du secondaire II concernés par cette loi seront équipés avec le Wi-Fi à fin 2025.

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	6'015'000	2'683'200	2'165'000	450'000	7%	-1'715'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13010, votée le 03/11/2022, ouvrant un crédit de 9'194'400 francs, pour installer du réseau sans fil dans tous les établissements secondaires I (ES I) et II (ES II).

Le crédit prévu est de :

- 3'179'400 francs pour l'acquisition et l'installation des antennes Wi-Fi;
- 6'015'000 francs pour les travaux de câblage nécessaires dans les bâtiments de l'Etat.

Objectifs annuels 2026

Les 64 sites des établissements du secondaire I et du secondaire II concernés par cette loi seront équipés avec le Wi-Fi à fin 2025. Le solde des factures finales sera réceptionné en 2026.

Objectifs annuels 2025

Poursuivre les travaux de câblage sur divers sites.

F - Formation

1013011 - Education au numérique Ecole obligatoire / Enseignement secondaire II / OMP

CR 0313 - Services partagés et logistiques

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	2'696'000	910'389	600'000	785'600	29%	185'600
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13011, votée le 23/03/2023, ouvrant un crédit d'investissement de 8'938'000 francs destiné à équiper les établissements de l'enseignement obligatoire et de l'enseignement secondaire II (ES II) des équipements nécessaires à l'éducation numérique.

Le crédit prévu est de :

- 2'696'000 pour les équipements dont l'acquisition relève directement du département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (robots, cartes électroniques, matériel audiovisuel, mallettes d'objets);
- 6'242'000 pour l'informatique.

Objectifs annuels 2026

Continuer à équiper les écoles primaires et déployer le matériel au cycles d'orientation (CO) et aux écoles de l'ES II (chariot, matériel pour les maîtresses et maîtres de disciplines artistiques et sportives (MDAS),etc.).

Objectifs annuels 2025

Poursuivre le déploiement des équipements (robots pédagogiques, automates, cartes électroniques et casques audio).

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	6'242'000	1'490'560	1'900'000	3'450'000	55%	1'550'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13011, votée le 23/03/2023, ouvrant un crédit d'investissement de 8'938'000 francs destiné à équiper les établissements de l'enseignement obligatoire et de l'enseignement secondaire II des équipements nécessaires à l'éducation numérique.

Le crédit prévu est de :

- 2'696'000 pour les équipements dont l'acquisition relève directement du département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (robots, cartes électroniques, matériel audiovisuel, mallettes d'objets);
- 6'242'000 pour l'informatique.

Objectifs annuels 2026

Terminer les investissements en matériels pour les mettre à disposition à fin 2026 (plus de 3'000 ordinateurs portables et divers matériels pédagogiques).

Objectifs annuels 2025

La majorité des établissements du primaire seront équipés en matériel informatique tel que des tablettes, des postes de travail, des robots pédagogiques et des mallettes d'objets pédagogiques. Les appels d'offres ainsi que les commandes pour les établissements du secondaire I et II seront en cours de finalisation.

F - Formation

1013100 - Haute école de la santé et pavillon modulaire CFSP Ternier - Construction et équipements

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	89'724'000	18'632'698	20'867'000	10'000'000	11%	-10'867'000
Recettes	12'000'000	0	1'500'000	5'513'001	46%	4'013'001

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13100, votée le 23/09/2022, ouvrant un crédit de 90'647'000 francs en vue de la construction de l'extension de la Haute école de santé (HEdS) à Champel et de la construction d'un pavillon modulaire pour le Centre de formation professionnelle santé et social (CFPS) à Lancy ainsi qu'une subvention d'équipement de 5'674'000 francs au titre de subvention d'investissement en faveur de la HES-SO Genève pour l'équipement de la HEdS.

Ce crédit permettra également de reloger au préalable, de manière temporaire, le centre de formation professionnelle santé et social dans des pavillons modulaires à Lancy.

Le crédit prévu est de :

- 89'724'000 francs pour les constructions;
- 733'000 francs pour les équipements du CFPS ;
- 5'674'000 francs pour les équipements de la HEdS (subvention d'investissement en faveur de la HES-SO Genève);
- 190'000 francs pour l'informatique.

Objectifs annuels 2026

Relancer les travaux spéciaux et le gros œuvre retardés en raison d'un litige.

Objectifs annuels 2025

Réaliser les travaux spéciaux et le gros œuvre du chantier de la HEdS à Champel.

1013170 - CO - 7 extensions de 12 classes - constructions et équipements

CR 0322 - Cycle d'orientation

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	1'330'000	0	633'719	318'667	24%	-315'052
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13170, votée le 16/12/2022, ouvrant un crédit d'investissement de 65'500'000 francs en vue de la construction de 2 pavillons et 5 extensions modulaires pour le département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP), sur des sites existants, communes de Genève, Chêne-Bougeries, Thônex, Meyrin et Versoix.

Le crédit prévu est de :

- 64'040'000 francs pour les constructions;
- 1'330'000 francs pour les équipements;
- 130'000 francs pour l'informatique.

Objectifs annuels 2026

Acquisition du mobilier et des équipements pour les CO de Sécheron, de la Golette, des Colombières et du Foron.

Objectifs annuels 2025

Réaliser les travaux spéciaux et la structure métallique au CO du Foron.

Réaliser le gros-œuvre des extensions des CO de la Gradelle et des Colombières.

Finaliser les travaux du CO de la Golette.

Finaliser les travaux des CO de Cayla et de Sécheron pour une mise en service en août 2025.

F - Formation

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	130'000	0	0	43'540	33%	43'540
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13170, votée le 16/12/2022, ouvrant un crédit d'investissement de 65'500'000 francs en vue de la construction de 2 pavillons et 5 extensions modulaires pour le département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP), sur des sites existants, communes de Genève, Chêne-Bougeries, Thônex, Meyrin et Versoix.

Le crédit prévu est de :

- 64'040'000 francs pour les constructions;
- 1'330'000 francs pour les équipements;
- 130'000 francs pour l'informatique.

Objectifs annuels 2026

Effectuer l'installation du réseau informatique pour les écoles secondaires de la Golette, des Colombières et de Cayla.

Objectifs annuels 2025

Objet non prévu en 2025.

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	64'040'000	12'522'472	17'650'000	17'356'325	27%	-293'675
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13170, votée le 16/12/2022, ouvrant un crédit d'investissement de 65'500'000 francs en vue de la construction de 2 pavillons et 5 extensions modulaires pour le département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP), sur des sites existants, communes de Genève, Chêne-Bougeries, Thônex, Meyrin et Versoix.

Le crédit prévu est de :

- 64'040'000 francs pour les constructions;
- 1'330'000 francs pour les équipements;
- 130'000 francs pour l'informatique.

Le Conseil d'Etat a déposé le projet de loi 13632 le 21/05/2025, ouvrant un crédit supplémentaire d'investissement de 21'600'000 francs. Le crédit total présenté dans la cartouche ci-dessus ne tient pas compte de ce montant jusqu'au vote de la loi par le Grand Conseil

Objectifs annuels 2026

Livrer en juin 2026 les extensions des CO du Foron et des Colombières.
Poursuivre les travaux de gros œuvre du premier des deux bâtiments du CO de la Gradelle.
Réceptionner les factures finales des CO de Cayla et de Sécheron.
Réaliser les études et appels d'offres pour le CO de l'Aubépine.
Réaliser la déconstruction de la médiathèque et les aménagements extérieurs pour le CO de la Golette.

Objectifs annuels 2025

Réaliser les travaux spéciaux et la structure métallique au CO du Foron.
Réaliser le gros-œuvre des extensions des CO de la Gradelle et de Colombières.
Finaliser les travaux du CO de la Golette.
Finaliser les travaux des CO de Cayla et de Sécheron pour une mise en service en août 2025.

F - Formation

1013190 - UNI - Centre des sciences physiques et mathématiques - études

CR 0504 - Office
cantonal des
bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	17'600'000	540'690	2'000'000	8'000'000	45%	6'000'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13190, votée le 02/03/2023, ouvrant un crédit d'étude de 17'600'000 francs en vue de la construction du centre des sciences physiques et mathématiques de l'Université de Genève.

Objectifs annuels 2026

Après la désignation du lauréat du concours d'architecture en 2025, poursuivre les études.

Objectifs annuels 2025

Finaliser le concours d'architecture et démarrer les études.

1013234 - Extension Lullier HEPIA et CFPne - études

CR 0504 - Office
cantonal des
bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	2'730'000	554'655	1'491'283	775'346	28%	-715'937
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13234, votée le 12/05/2023, ouvrant un crédit d'étude de 2'730'000 francs en vue de la construction d'une extension pour le Centre de formation professionnelle nature et environnement (CFPne) et la Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture (HEPIA) à Lullier sur la commune de Jussy.

Objectifs annuels 2026

Finaliser les études, établir le devis général et préparer les premiers appels d'offres.

Objectifs annuels 2025

Poursuivre les études jusqu'au dossier d'autorisation de construire.

F - Formation

1013490 - ES II à Meyrin (Ecole Noëlla Rouget) - construction et équipements

CR 0504 - Office
cantonal des
bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	184'127'496	0	14'800'000	22'000'000	12%	7'200'000
Recettes	10'275'032	0	0	0	0%	0

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13490, votée le 01/11/2024, ouvrant un crédit d'investissement de 189'950'000 francs pour la construction la construction du collège et école de culture générale Noëlla Rouget à Meyrin.

Le crédit prévu est de :

- 184'127'496 francs pour la construction;
- 5'384'863 francs pour les équipements;
- 437'641 francs pour l'informatique.

Objectifs annuels 2026

Poursuivre les travaux de gros œuvre.

Objectifs annuels 2025

Réaliser les travaux préparatoires (abattage d'arbres, démolition d'une villa et ses annexes et évacuation des matériaux) et démarrer les travaux de gros-œuvre.

1013562 - 7 ECPS sur Vernier, Onex et Grand-Saconnex - études, constructions et équipements

CR 0504 - Office
cantonal des
bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	40'904'200	0	600'000	1'500'000	4%	900'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13652, votée le 20/06/2025, ouvrant un crédit d'études et investissement de 42'500'000 francs en vue de la construction de 7 écoles de pédagogie spécialisée (ECPS) sur les communes de Vernier, d'Onex et du Grand-Saconnex.

Le crédit prévu est de :

- 40'904'200 francs pour les constructions;
- 1'415'000 francs pour les équipements;
- 180'800 francs pour l'informatique.

Objectifs annuels 2026

Réaliser les concours d'architecture pour les sites de Vernier et du Grand-Saconnex ainsi que les études-test pour le site d'Onex.

Objectifs annuels 2025

Réaliser les concours d'architecture pour les sites de Vernier et du Grand-Saconnex ainsi que les études-test pour le site d'Onex.

F - Formation

1921092 - CO et CFP santé et CFP social Bernex - construction et équipements

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	354'740'000	0	0	6'000'000	2%	6'000'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi en cours de préparation, ouvrant un crédit d'investissement de 374'500'000 francs, en vue de la construction d'un cycle d'orientation (CO), d'un centre de formation professionnelle santé (CFPSa) et d'un centre de formation professionnelle social (CFPSo) sur le périmètre dit de la « Goutte de Saint-Mathieu » à Bernex.

Le crédit prévu est de :

- 354'740'000 francs pour les acquisitions de terrains et constructions;
- 5'280'000 francs les aménagements en lien avec la mobilité;
- 13'430'000 francs pour les équipements;
- 1'050'000 francs pour l'informatique.

Objectifs annuels 2026

Acquérir les parcelles restantes pour un début des travaux en 2027.

Objectifs annuels 2025

Objet non prévu au budget 2025.

Crédit de renouvellement

2013421 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - DIP

CR 0311 - Secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	57'938'000	0	13'306'000	11'158'000	19%	-2'148'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13421, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement 58'038'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement du département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse.

Objectifs annuels 2026

Maintenir des conditions d'accueil et de sécurité adéquates afin de garantir des conditions de travail satisfaisantes pour les élèves et les collaborateurs.

Acheter 4 autocars pour le transport des élèves.

Développer et faire évoluer les applications pédagogiques.

Subventionner l'achat d'équipements pour les associations professionnelles (cours interentreprises).

Objectifs annuels 2025

Maintenir des conditions d'accueil et de sécurité adéquates afin de garantir des conditions de travail satisfaisantes pour les élèves et les collaborateurs.

Développer et faire évoluer les applications pédagogiques.

Subventionner l'achat d'équipements en faveur de la fondation Ensemble et d'associations professionnelles pour les cours interentreprises.

F - Formation

2013430 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	8'400'000	0	1'680'000	1'686'000	20%	6'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13430, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 340'000'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, relatif aux systèmes d'information et au numérique.

Les projets des différentes politiques publiques sont priorisés selon des critères définis entre les départements et l'OCSIN.

Objectifs annuels 2026

Renouveler et améliorer en continu les actifs de la politique publique F - Formation.

Objectifs annuels 2025

Renouveler et améliorer en continu les actifs de la politique publique F - Formation.

2013431 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	210'521'890	0	35'704'378	39'704'378	19%	4'000'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13431, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 400'000'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement liés en vue des travaux de rénovation et transformation du parc immobilier de l'Etat.

Objectifs annuels 2026

Poursuivre et réaliser les travaux de rénovation (conformité des installations techniques, assainissement des polluants, sécurité) dont CFPne Lullier, CMU, CFPA Necker, Bois-Caran, Claparède. Réaliser des travaux de transformation sur les bâtiments du DIP, de l'UNI et de la HES-SO. Verser des subventions pour la rénovation d'établissements scolaires spécialisés et bâtiments scolaires primaires.

Objectifs annuels 2025

Poursuivre et réaliser les travaux de rénovation (conformité des installations techniques, assainissement des polluants, sécurité) : CFPne Lullier, CMU, CFPA Necker, Bois Caran, Claparède, etc. Réaliser des travaux de transformation sur les bâtiments du DIP, de l'UNI et de la HES-SO. Verser des subventions pour la rénovation d'établissements scolaires spécialisés et bâtiments scolaires primaires.

F - Formation

2013433 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - HES-SO

CR 0325 - Haute école spécialisée de Genève

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	23'000'000	0	4'600'000	4'600'000	20%	0
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13433, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 23'000'000 francs pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement de la Haute école spécialisée de Suisse occidentale - Genève (HES-SO Genève).

Objectifs annuels 2026

Poursuivre le renouvellement des équipements (notamment liés à la recherche), des instruments scientifiques et artistiques, des machines, du gros outillage, des appareils audiovisuels (harmonisation du parc matériel), du mobilier et du matériel informatique (notamment l'infrastructure pour l'intelligence artificielle).

Objectifs annuels 2025

Poursuivre le renouvellement des équipements, des instruments scientifiques et artistiques (notamment instruments de musique de la Haute école de musique), des machines, du gros outillage, des appareils audiovisuels, du mobilier et du matériel informatique (serveurs, salles de cours équipées d'ordinateurs dédiés au dessin assisté par ordinateur - conception assistée par ordinateur).

2013434 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - UNI

CR 0326 - Université

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	100'000'000	0	15'990'000	20'000'000	20%	4'010'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13434, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 100'000'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement de l'Université de Genève.

Objectifs annuels 2026

Renouvellement d'équipements dans le cadre des activités d'enseignement et de recherche (appareils scientifiques majeurs pour la Faculté de Médecine et la Faculté des Sciences).

Renouvellements des matériels informatiques, switch, firewall, logiciels et licences.

Renouvellement de divers mobiliers et aménagements dans les bâtiments de l'Université (Uni-Mail, Uni-Dufour et le CMU).

Objectifs annuels 2025

Poursuivre le renouvellement d'équipements utilisés dans le cadre des activités d'enseignement et de recherche : renouvellement des données du big data astronomique, d'appareils scientifiques pour la Faculté de Médecine et la Faculté des Sciences, remplacement du parc de serveur VDI, renouvellements des logiciels et licences ainsi que divers aménagements dans les bâtiments de l'Université.



G - Aménagement et logement

Dépenses totales 2026 : 55,1 millions (Budget 2025 : 47,4 millions)

Description succincte

Cette politique publique contient l'ensemble des investissements qui concourent à la mise en œuvre des programmes suivants :

- G01 Logement et planification foncière
- G02 Aménagement du territoire et conformité des constructions et des chantiers
- G03 Information du territoire et garantie des droits réels
- G04 Protection du patrimoine bâti et des sites

Principaux projets et priorités pour 2026

a) Bâtiments et constructions

Acquérir des parcelles, doter les fondations immobilières et participer au financement d'opérations, afin de permettre la réalisation de logements d'utilité publique (LUP) en vue d'atteindre l'objectif des 20% de LUP sur le parc locatif cantonal, fixé par la loi pour la construction de logements d'utilité publique (I 4 06).

Verser la contribution du canton dans le cadre du fonds de développement urbain selon la planification indiquée dans la loi.

Verser la première tranche de subvention à la fondation cité universitaire de Genève pour la reconstruction du bâtiment B.

Verser la dernière tranche de subvention à la Ville de Genève pour les travaux de la réalisation du musée du site archéologique de Saint-Antoine.

Poursuivre et terminer les travaux d'aménagement du projet « Cool City » au cycle d'orientation de Sécheron en vue de son adaptation climatique.

b) Système d'information et de communication

Mettre en œuvre les modules clés nécessaires au suivi des chantiers du projet « Numérisation complète des processus de suivi des projets de construction, des contrôles de conformité et la gestion des infractions ».

Améliorer la conformité des échanges financiers et initier la dématérialisation des processus de la direction planification et opérations foncières et de la direction immobilière de l'office cantonal du logement et de la planification foncière.

Démarrer le projet « Plateforme d'intégration et référentiels des géodonnées de l'Etat ».

Mettre en œuvre l'annuaire numérique des parties prenantes (notaires, banques, etc.) de l'office du registre foncier.

Adapter, améliorer la qualité, compléter et mettre à jour les données de référence du territoire (mensuration officielle, BIM, modèle d'altitude, orthophotos à haute résolution, données 3D, données SIG, notamment) en tenant compte de la nouvelle loi sur la géoinformation (E 1 46).

Renouveler et améliorer en continu les systèmes d'information relatifs à l'aménagement et au logement.

c) Equipements et autres investissements

Renouveler et compléter le mobilier et les équipements.

G - Aménagement et logement

Crédit d'ouvrage

1010460 - Constructions de logements d'utilité publique - LUP II

CR 0506 - Office cantonal du logement et de la planification foncière

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	0	93'030'918	18'000'000	18'000'000		0
Recettes	0	252'825	0	0		0

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10460, votée le 14/05/2009, prévoyant l'attribution annuelle de 35'000'000 francs à un fonds propre affecté pour la constitution d'un parc de logements d'utilité publique (fonds LUP) jusqu'à ce que ce dernier atteigne 20% du parc locatif cantonal.

Acquérir des terrains, construire, acquérir et gérer des logements d'utilité publique, financer toute opération destinée à concourir à la réalisation du parc de logements d'utilité publique par l'Etat ou, au moyen de dotations de l'Etat, par des fondations de droit public ou des communes. Le projet considéré ici porte sur une partie seulement des objectifs de la loi, soit l'acquisition de terrains et/ou droit distinct et permanent (DDP) par l'Etat permettant à terme la réalisation de LUP.

L'attribution annuelle de 35'000'000 francs au fonds a d'abord été financée par la loi 10008 ouvrant un crédit d'investissement de 300'000'000 francs (LUP I) jusqu'à son épuisement en 2015. La loi 10460 permet la continuité de la politique de constitution d'un parc de LUP en assurant le financement de l'attribution annuelle au fonds.

Le fonds peut bénéficier d'attributions financières supplémentaires au montant annuel de 35'000'000 francs, pour autant qu'il soit compensé sur une durée de 5 ans, sous réserve du solde disponible du fonds. Les budgets annuels prévus pour le développement des LUP se répartissent entre crédits d'ouvrage (projet 1010460) et dotations (projet 3010460).

Objectifs annuels 2026

Acquérir des parcelles permettant de développer des logements d'utilité publique, notamment dans les grands périmètres d'urbanisation et la zone villa déclassée de la première couronne urbaine :

Etat : acquisition d'environ 5'000 m² de terrain.

Communes : financement de 3 à 5 projets communaux.

Objectifs annuels 2025

Acquérir des parcelles permettant de développer des logements d'utilité publique, notamment dans les grands périmètres d'urbanisation et la zone villa déclassée de la première couronne urbaine :

Etat : acquisition d'environ 5'000 m² de terrain.

Communes : financement de 3 à 5 projets communaux.

1012703 - Site archéologique de l'Esplanade Saint-Antoine - subvention

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	4'600'000	3'680'000	0	920'000	20%	920'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12703, votée le 27/11/2020, ouvrant un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 4'600'000 francs en faveur de la Ville de Genève pour l'étude et la réalisation du musée du site archéologique de Saint-Antoine.

Objectifs annuels 2026

Verser la dernière tranche de subvention conformément aux décomptes finaux.

Objectifs annuels 2025

Objet non prévu au budget 2025.

G - Aménagement et logement

1013074 - Projet Cool City - CO de Sécheron

CR 0515 - Office de l'Urbanisme

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	6'861'090	812'936	2'000'000	2'000'000	29%	0
Recettes	0	0	0	0		0

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13074, votée le 02/09/2022, ouvrant un crédit d'investissement de 5'646'777 francs et un crédit au titre de la subvention cantonale d'investissement de 74'313 francs pour le projet Cool City d'adaptation climatique du cycle d'orientation de Sécheron en ville de Genève.

La commission des travaux a validé un crédit supplémentaire de 1'140'455 francs le 29/10/2024.

Objectifs annuels 2026

Poursuivre et achever les travaux d'aménagement, en vue d'une mise en service au plus tard à l'été 2026.

Objectifs annuels 2025

Effectuer les travaux de dépollution suite à la découverte de sols pollués et poursuivre les travaux d'aménagement.

1013140 - Evolution du SIC de l'office du registre foncier de 2023 à 2027

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	4'325'000	1'221'956	400'000	800'000	18%	400'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13140, votée le 04/11/2022, ouvrant un crédit de 4'325'000 francs, pour dématérialiser des processus du Registre foncier (RF).

Ce crédit permettra à l'office du RF de développer sa stratégie de transformation numérique en faisant évoluer sa solution de gestion, le programme intercantonal CAPITASTRA, et d'élaborer une feuille de route permettant de dématérialiser ses processus.

Objectifs annuels 2026

Mettre en œuvre l'annuaire des parties prenantes (notaires, banques, ect.) dans le cadre du déploiement des services numériques portés par la Confédération.

Objectifs annuels 2025

Mise en œuvre des outils de monitoring des transactions du Registre foncier concernant les réquisitions électroniques. Numérisation des archives du Registre foncier.

G - Aménagement et logement

1013169 - Numérisation complète des processus de suivi des projets de construction, des contrôles de conformité et la gestion des infractions

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	11'980'000	2'340'241	1'800'000	2'800'000	23%	1'000'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13169, votée le 12/05/2023, ouvrant un crédit de 11'980'000 francs, pour doter les offices d'outils mutualisés permettant le contrôle des chantiers pour surveiller le respect des autorisations de construire et de poursuivre les infractions.

Objectifs annuels 2026

En 2026, le programme Post-autorisation va développer les modules clés nécessaires au suivi de chantier pour l'ensemble des Offices de la politique E et G : infractions et contrôles.

Objectifs annuels 2025

Traitement de l'ouverture des chantiers.

Mise en œuvre des outils permettant la planification et la gestion des inspections.

1013413 - Dématérialisation complète des processus du logement et de la planification foncière

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	13'785'000	156'459	1'500'000	3'000'000	22%	1'500'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13413, votée le 21/06/2024, ouvrant un crédit d'investissement de 13'785'000 francs pour la dématérialisation complète des processus du logement et de la planification foncière.

Objectifs annuels 2026

Améliorer la conformité des échanges financiers.

Lancer la dématérialisation des processus de la direction planification et opérations foncières et de la direction immobilière.

Objectifs annuels 2025

Traitement de l'obsolescence de la solution existante SIDLO (système d'information du logement).

Mise en œuvre des subventions au logement.

G - Aménagement et logement

1013568 - Subvention pour la reconstruction du bâtiment B et les aménagements extérieurs - Cité universitaire

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	11'000'000	0	0	4'000'000	36%	4'000'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13568, votée le 21/03/2025, ouvrant un crédit au titre d'une subvention cantonale d'investissement de 11'000'000 francs pour la reconstruction du bâtiment B et les aménagements extérieurs de l'esplanade de la Cité universitaire de Genève.

Objectifs annuels 2026

Verser la première tranche de subvention en fonction de l'avancement du projet.

Objectifs annuels 2025

Objet non prévu au budget 2025.

1013585 - Contribution du canton au fonds de développement urbain II

CR 0515 - Office de l'Urbanisme

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	27'500'000	0	0	2'500'000	9%	2'500'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13585, votée le 11/04/2025, ouvrant un crédit au titre d'une subvention cantonale d'investissement de 27'500'000 francs aux communes par l'intermédiaire d'un versement annuel à la fondation de droit public dénommée « Fonds intercommunal pour le développement urbain » (FIDU), pour la réalisation d'infrastructures publiques rendues nécessaires pour l'accueil de nouveaux logements (FIDU 2).

Objectifs annuels 2026

Verser la contribution du canton dans le cadre du fonds de développement urbain selon la planification indiquée dans la loi.

Objectifs annuels 2025

La tranche budgétaire 2025 a été financée par la loi 11941.

G - Aménagement et logement

1921101 - Mise en oeuvre du plan d'action «Ecoles Cool City»

CR 0515 - Office de l'Urbanisme

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	23'500'000	0	0	100'000	0%	100'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi en cours de préparation, ouvrant un crédit d'étude et d'investissement de 22'940'000 francs et un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 560'000 francs destinés à la mise en œuvre de la première étape du plan d'action Ecoles Cool City pour la requalification de 5 préaux d'écoles secondaires cantonales.

Objectifs annuels 2026

Débuter les études pour la réalisation de la première étape du plan d'action Ecoles Cool City pour la requalification des préaux d'écoles secondaires cantonales.

Objectifs annuels 2025

Objet non prévu au budget 2025.

1921104 - Plateforme d'intégration et référentiels des géodonnées de l'Etat

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	7'500'000	0	0	800'000	11%	800'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi en cours de préparation, ouvrant un crédit d'investissement de 7'500'000 francs pour équiper la Direction de l'information du territoire d'une plateforme permettant le traitement, la valorisation, les échanges, la sécurisation la qualité des données et référentiels de données spatialisés de l'Etat conformément à l'inventaire des données d'intérêt cantonal.

Objectifs annuels 2026

Lancement de la rénovation de la plateforme géomatique et des infrastructures de base afin de garantir un niveau de service élevé.

Objectifs annuels 2025

Objet non prévu au budget 2025.

G - Aménagement et logement

Crédit de renouvellement

2013423 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - DT

CR 0501 - Secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	6'150'000	0	1'186'400	968'400	16%	-218'000
Recettes	1'400'000	0	280'000	280'000	20%	0

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13423, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 57'900'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement du département du territoire.

Objectifs annuels 2026

Adapter, améliorer la qualité, compléter et mettre à jour les données de référence du territoire (mensuration officielle, BIM, modèle d'altitude, orthophotos à haute résolution, données 3D et données SIG). Maintenance évolutive concernant le Cadastre RDPPF.

Améliorer la qualité et de la complétude des données du SITG.

Renouveler le mobilier et les équipements des offices.

Objectifs annuels 2025

Adapter, améliorer la qualité, compléter et mettre à jour les données de référence du territoire (mensuration officielle, BIM, modèle d'altitude, orthophotos à haute résolution, données 3D et données SIG). Maintenance évolutive concernant le Cadastre RDPPF.

Améliorer la qualité et de la complétude des données du SITG.

Renouveler le mobilier et les équipements des offices.

2013430 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	10'100'000	0	2'020'000	2'016'000	20%	-4'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13430, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 340'000'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, relatif aux systèmes d'information et au numérique.

Les projets des différentes politiques publiques sont priorisés selon des critères définis entre les départements et l'OCSIN.

Objectifs annuels 2026

Renouveler et améliorer en continu les actifs de la politique publique G - Aménagement et logement.

Objectifs annuels 2025

Renouveler et améliorer en continu les actifs de la politique publique G - Aménagement et logement.

G - Aménagement et logement

2013431 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	1'272'000	0	1'014'400	214'400	17%	-800'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13431, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 400'000'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement liés en vue des travaux de rénovation et transformation du parc immobilier de l'Etat.

Objectifs annuels 2026

Sur demande des utilisateurs, réaliser des travaux de transformation sur les bâtiments qu'ils occupent.

Objectifs annuels 2025

Verser la subvention pour les travaux de rénovation du temple de la Fusterie.
Sur demande des utilisateurs, réaliser des travaux de transformation sur les bâtiments qu'ils occupent.

G - Aménagement et logement

Dotations

3010460 - Constructions de logements d'utilité publique - LUP II

CR 0506 - Office cantonal du logement et de la planification foncière

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	0	124'385'433	17'000'000	17'000'000		0
Recettes	0	12'718'588	0	0		0

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10460, votée le 14/05/2009, prévoyant l'attribution annuelle de 35'000'000 francs à un fonds propre affecté pour la constitution d'un parc de logements d'utilité publique (fonds LUP) jusqu'à ce que ce dernier atteigne 20% du parc locatif cantonal.

Acquérir des terrains, construire, acquérir et gérer des logements d'utilité publique, financer toute opération destinée à concourir à la réalisation du parc de logements d'utilité publique par l'Etat ou, au moyen de dotations de l'Etat, par des fondations de droit public ou des communes. Le projet considéré ici porte sur une partie seulement des objectifs de la loi, soit l'octroi de dotations permettant aux fondations de droit public et aux communes d'acquérir des terrains nus et/ou des immeubles ou de construire des logements d'utilité publique.

L'attribution annuelle de 35'000'000 francs au fonds a d'abord été financée par la loi 10008 ouvrant un crédit d'investissement de 300'000'000 francs (LUP I) jusqu'à son épuisement en 2015. La loi 10460 permet la continuité de la politique de constitution d'un parc de LUP en assurant le financement de l'attribution annuelle au fonds.

Le fonds peut bénéficier d'attributions financières supplémentaires au montant annuel de 35'000'000 francs, pour autant qu'il soit compensé sur une durée de 5 ans, sous réserve du solde disponible du fonds. Les budgets annuels prévus pour le développement des LUP se répartissent entre crédits d'ouvrage (projet 1010460) et dotations (projet 3010460).

Objectifs annuels 2026

Doter la fondation pour la promotion du logement bon marché et de l'habitat coopératif (FPLC) et les fondations immobilières de droit public (FIDP) pour acquérir des terrains, réaliser de nouveaux logements et/ou acquérir des logements existants :

- FPLC : environ 5'000 m² de terrains.
- FIDP : environ 200 logements pour de nouveaux projets et/ou l'acquisition de logements existants.

Objectifs annuels 2025

Doter la fondation pour la promotion du logement bon marché et de l'habitat coopératif (FPLC) et les fondations immobilières de droit public (FIDP) pour acquérir des terrains, réaliser de nouveaux logements et/ou acquérir des logements existants :

- FPLC : environ 5'000 m² de terrains.
- FIDP : environ 200 logements pour de nouveaux projets et/ou l'acquisition de logements existants.



H - Sécurité et population

Dépenses totales 2026 : 39,5 millions (Budget 2025 : 41,8 millions)

Description succincte

Cette politique publique contient l'ensemble des investissements qui concourent à la mise en œuvre des programmes suivants :

H01	Sécurité publique
H02	Privation de liberté et mesures d'encadrement
H03	Population, droit de cité et migration
H04	Sécurité civile et armée

Principaux projets et priorités pour 2026

a) Bâtiments et constructions

Poursuivre les travaux de mise en conformité des installations techniques, de sécurité, de toiture et de surveillance sur les bâtiments de la police et de la détention et procéder aux transformations demandées par les utilisateurs.

Poursuivre les travaux de gros œuvre et débiter ceux de second œuvre du bâtiment pour l'unité diplomatique et aéroportuaire (UDIPA - anciennement Police Internationale) et le centre de coopération policière et douanière franco-suisse (CCPD). Réaménager le carrefour de Bois-Brulé afin de prioriser la circulation du bâtiment de la police.

b) Système d'information et de communication

Renouveler et améliorer en continu les actifs numériques permettant la mise en œuvre de la politique publique.

Mettre en place et tester des nouveaux logiciels d'aide à l'engagement et de téléphonie d'urgence. Procéder à la conception du futur système de rapports statistiques.

Démarrer des projets d'évolution du système de gestion des amendes d'ordre et des contraventions ainsi que de refonte du système d'information et de communication de la police.

c) Equipements et autres investissements

Procéder au renouvellement du matériel, du mobilier, des équipements spécifiques et des véhicules participant à la mise en œuvre de la politique.

H - Sécurité et population

Crédit d'ouvrage

1012994 - Bâtiment pour la police internationale et le CCPD - construction et équipement

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	71'914'000	4'869'641	16'500'000	15'000'000	21%	-1'500'000
Recettes	237'000	0	0	0	0%	0

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12994, votée le 23/09/2022, ouvrant un crédit d'investissement de 77'000'000 francs en vue de la construction d'un bâtiment pour l'unité diplomatique et aéroportuaire (UDIPA - anciennement Police Internationale) et le Centre de Coopération policière et douanière franco-suisse (CCPD) sur la commune du Grand-Saconnex.

Le crédit prévu est de :

- 71'914'000 francs pour la construction;
- 2'304'000 francs pour les équipements;
- 1'777'000 francs pour l'informatique;
- 1'005'000 francs pour les travaux de génie civil.

Le Conseil d'Etat a déposé le projet de loi 13619 le 09/04/2025, ouvrant un crédit supplémentaire d'investissement de 16'800'000 francs. Le crédit total présenté dans la cartouche ci-dessus ne tient pas compte de ce montant jusqu'au vote de la loi par le Grand Conseil.

Objectifs annuels 2026

Poursuivre les travaux de gros œuvre et débiter les travaux de second œuvre.

Objectifs annuels 2025

Démarrer et finaliser les travaux spéciaux et le gros œuvre structurel (hors façades).

CR 0611 - Office cantonal du génie civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	1'005'000	19'676	0	500'000	50%	500'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12994, votée le 23/09/2022, ouvrant un crédit d'investissement de 77'000'000 francs en vue de la construction d'un bâtiment pour l'unité diplomatique et aéroportuaire (UDIPA - anciennement Police Internationale) et le Centre de Coopération policière et douanière franco-suisse (CCPD) sur la commune du Grand-Saconnex.

Le crédit prévu est de :

- 71'914'000 francs pour la construction;
- 2'304'000 francs pour les équipements;
- 1'777'000 francs pour l'informatique;
- 1'005'000 francs pour les travaux de génie civil.

Le Conseil d'Etat a déposé le projet de loi 13619 le 09/04/2025, ouvrant un crédit supplémentaire d'investissement de 16'800'000 francs. Le crédit total présenté dans la cartouche ci-dessus ne tient pas compte de ce montant jusqu'au vote de la loi par le Grand Conseil.

Objectifs annuels 2026

Mener les travaux de réaménagement du carrefour de Bois-Brulé pour prioriser la circulation du bâtiment de la police.

Objectifs annuels 2025

Object non prévu au budget 2025.

H - Sécurité et population

1013226 - Renouvellement du système d'aide à l'engagement (SAE)

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	8'180'000	1'134'503	1'500'000	1'500'000	18%	0
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13226, votée le 23/06/2023, ouvrant un crédit de 8'180'000 francs, pour l'acquisition des services, du matériel et des logiciels nécessaires au renouvellement de la plateforme du système d'aide à l'engagement (SAE), partagée par les Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) et la police cantonale.

Il s'agira de mettre à jour la plateforme à court terme avec la base de données et le logiciel applicatif, deux éléments structurants pour cette plateforme critique.

Il est également prévu de renouveler à moyen terme des actifs d'exploitation, des serveurs de stockage, de la téléphonie d'urgence et des postes de travail.

Objectifs annuels 2026

Mise en place et tests du nouveau logiciel d'aide à l'engagement (sans ouverture de service en production).

Mise en place et tests du nouveau logiciel de téléphonie d'urgence (sans ouverture de service en production).

Intégration de l'interaction entre les deux logiciels cités ci-dessus.

Conception du futur système de rapports statistiques.

Objectifs annuels 2025

Suite des travaux concernant le renouvellement du logiciel d'aide à l'engagement, du logiciel de téléphonie d'urgence et du logiciel d'enregistrement téléphonique.

Le chantier reporting continuera également tout au long de l'année 2025.

1921047 - Evolution du système de gestion des amendes d'ordre et des contraventions

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	4'032'000	0	0	758'000	19%	758'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi en cours de préparation, ouvrant un crédit de 4'032'000 francs, pour réaliser des évolutions technologiques afin de simplifier les traitements, augmenter la sécurité des données et apporter plus de qualité dans les prestations du Service des Contraventions (SdC).

Objectifs annuels 2026

Démarrage des projets en lien avec la gestion des prescriptions et des récidives.

Objectifs annuels 2025

Objet non prévu au budget 2025.

H - Sécurité et population

1921097 - Refonte du système d'information et de communication «police»

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	20'000'000	0	0	1'000'000	5%	1'000'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi en cours de préparation, ouvrant un crédit d'investissement de 20'000'000 francs pour la refonte du système d'information et de communication « police ».

Objectifs annuels 2026

Démarrage des projets d'évolution sur les applications VBME (gestion des pièces à conviction), MyABI (gestion des événements police) et Intrapol (Intranet opérationnel de la police).

Objectifs annuels 2025

Objet non prévu au budget 2025.

Crédit de renouvellement

2013422 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - DIN

CR 0401 - Présidence, secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	55'200'000	0	11'304'000	11'863'600	21%	559'600
Recettes	2'500'000	0	500'000	500'000	20%	0

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13422, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 56'780'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement du département des institutions et du numérique. Les subventions attendues s'élèvent à 2'500'000 francs.

Objectifs annuels 2026

Procéder au renouvellement du matériel, mobilier, équipements spécifiques et véhicules des différents offices mettant en œuvre la politique publique H - Sécurité et population.

Objectifs annuels 2025

Procéder au renouvellement du matériel, mobilier, équipements spécifiques et véhicules des différents offices mettant en œuvre la politique publique H - Sécurité et population.

H - Sécurité et population

2013430 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	9'500'000	0	1'900'000	1'902'000	20%	2'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13430, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 340'000'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, relatif aux systèmes d'information et au numérique.

Les projets des différentes politiques publiques sont priorisés selon des critères définis entre les départements et l'OCSIN.

Objectifs annuels 2026

Renouveler et améliorer en continu les actifs numériques relatifs à la politique publique H - Sécurité et population.

Objectifs annuels 2025

Renouveler et améliorer en continu les actifs numériques relatifs à la politique publique H - Sécurité et population.

2013431 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	34'699'000	0	6'939'800	6'939'800	20%	0
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13431, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 400'000'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement liés en vue des travaux de rénovation et transformation du parc immobilier de l'Etat.

Objectifs annuels 2026

Poursuivre et réaliser les travaux de rénovation (mise en conformité des installations techniques, sécurité, toitures, surveillance, etc.) sur les bâtiments de police et de détention (Brenaz, Curabilis, Champ-Dollon, Centre de Formation de la Fontenette, etc.).

Sur demande des utilisateurs, réaliser des travaux de transformation dans les bâtiments qu'ils occupent.

Objectifs annuels 2025

Réaliser les travaux de rénovation (mise en conformité des installations techniques, sécurité, toitures, surveillance, etc.) sur les bâtiments de police et de détention (Brenaz, Curabilis, Champ-Dollon, Centre de Formation de la Fontenette, etc.).

Sur demande du DIN, réaliser des travaux de transformation dans les bâtiments qui les concernent.



I - Impôts et finances

Dépenses totales 2026 : 10,9 millions (Budget 2025 : 8,1 millions)

Description succincte

Cette politique publique contient l'ensemble des investissements qui concourent à la mise en œuvre des programmes suivants :

I01	Impôts, taxes et droits
I02	Production et perception des impôts
I03	Administration de la fortune, de la dette et de la RPT
I04	Exécution des poursuites et faillites

Principaux projets et priorités pour 2026

a) Système d'information et de communication

Poursuivre l'évolution du système d'information fiscal par le développement d'une nouvelle application permettant la notification et la perception de l'impôt minimal pour les multinationales.

Centraliser la gestion des coordonnées bancaires pour être conforme aux nouvelles normes de paiement « ISO 20022 » et contrecarrer l'obsolescence des prestations e-démarches utilisées par les employeurs.

Traiter la compensation « télétravail » des personnes frontalières, incluant la déclaration par les employeurs, le calcul des montants à rétrocéder et la transmission des données à la Confédération.

Faciliter les interactions avec l'administration fiscale cantonale : fournir une nouvelle prestation en ligne plus simple, ergonomique et accessible pour la démarche de déclaration d'impôts pour les personnes physiques.

Permettre la notification électronique pour les personnes morales et les mandataires, ainsi que poursuivre la mise à jour des démarches en ligne afin d'améliorer le parcours des utilisateurs dans l'espace fiscal.

Poursuivre l'évolution du système d'information de l'office cantonal des poursuites : mise en œuvre des espaces e-démarche permettant aux créanciers et débiteurs de visualiser et suivre leurs dossiers, amélioration des fonctionnalités pour le secteur des saisies et les huissiers, ainsi que mise en œuvre des composants répondants aux besoins du nouvel extrait du registre des poursuites à l'échelle Suisse.

b) Équipements et autres investissements

Couvrir les besoins en mobilier et équipements de l'administration fiscale cantonale et des offices cantonaux des poursuites et faillites.

Effectuer le remplacement des moquettes et l'achat de mobilier adéquat à la limitation des troubles musculosquelettiques pour l'office des poursuites, ainsi que remplacer les caisses sécurisées de cet office.

I - Impôts et finances

Crédit d'ouvrage

1013067 - Faciliter les interactions avec l'administration fiscale cantonale

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	7'560'000	1'895'297	800'000	1'640'000	22%	840'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13067, votée le 02/09/2022, ouvrant un crédit de 6'400'000 francs afin de disposer de services toujours plus simples et ergonomiques pour les contribuables, facilitant leurs interactions avec l'administration fiscale cantonale (AFC).

La commission des travaux a validé un crédit supplémentaire de 1'160'000 francs le 31/01/2023.

Objectifs annuels 2026

Faciliter la démarche de déclaration d'impôts pour les personnes physiques en fournissant une nouvelle prestation en ligne plus simple, ergonomique et accessible.

Permettre la notification électronique pour les personnes morales et les mandataires.

Poursuivre la mise à jour des démarches en ligne pour améliorer le parcours des utilisateurs dans l'espace fiscal.

Objectifs annuels 2025

Favoriser l'accessibilité des e-démarches fiscales en refondant la page d'accueil de l'espace fiscal ainsi que les prestations permettant aux usagers de consulter leurs comptes et documents associés.

1013556 - Evolution du SIC poursuites dès 2025

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	8'965'000	0	1'760'000	2'650'000	30%	890'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13556, votée le 14/02/2024, ouvrant un crédit d'investissement de 8'965'000 francs pour l'évolution du système d'information et de communication de l'office cantonal des poursuites pour la période allant de 2025 à 2029.

Objectifs annuels 2026

Mise en œuvre des espaces e-démarche permettant aux créanciers et débiteurs de visualiser et suivre leurs dossiers.

Amélioration des fonctionnalités pour le secteur des saisies et les huissiers.

Mise en œuvre des composants répondant aux besoins du nouvel extrait du registre des poursuites à l'échelle Suisse.

Poursuite du traitement de l'obsolescence du système d'information des poursuites.

Objectifs annuels 2025

Création d'un espace e-démarches « débiteur » permettant de visualiser le statut de traitement des poursuites engagées.

Poursuite des travaux de traitement de l'obsolescence technologique des composants clés du système d'information.

Mise en œuvre de fonctionnalités pour les huissiers permettant de charger des photographies, des documents et la signature électronique sur le dossier d'un débiteur.

I - Impôts et finances

1013577 - AFC - Evolution du SIC fiscal dès 2025

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	24'600'000	0	4'640'000	5'720'000	23%	1'080'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13577, votée le 23/05/2025, ouvrant un crédit d'investissement de 24'600'000 francs, pour l'évolution du système d'information et de communication fiscal dès 2025.

Objectifs annuels 2026

Traiter la compensation « télétravail » des personnes frontalières.

Développer une nouvelle application pour permettre la notification et la perception de l'impôt minimal pour les multinationales.

Centraliser la gestion des coordonnées bancaires pour être conforme aux nouvelles normes de paiement « ISO 20022 ».

Contrecarrer l'obsolescence des prestations e-démarches utilisées par les employeurs.

Objectifs annuels 2025

Intégrer le calcul du bouclier fiscal dans l'application de taxation des personnes physiques.

Mise en place d'un module de collecte du taux de télétravail des frontaliers.

Développer l'application de production de l'impôt complémentaire suisse des multinationales.

Finaliser la migration des bases documentaires vers une solution supportée et standard.

Crédit de renouvellement

2013420 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - DF

CR 0221 - Secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	2'500'000	0	500'000	500'000	20%	0
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13420, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 3'200'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement du département des finances, des ressources humaines et des affaires extérieures.

Objectifs annuels 2026

Remplacement du mobilier et des équipements de l'administration fiscale cantonale et des offices cantonaux des poursuites et faillites selon leurs besoins.

Achat de mobilier adéquat à la limitation des troubles musculosquelettiques et changement de moquettes pour l'office des poursuites. Remplacer les caisses sécurisées de cet office.

Objectifs annuels 2025

Remplacement de mobilier et installation de moyens audiovisuels facilitant les échanges entre les équipes.

I - Impôts et finances

2013430 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	1'900'000	0	380'000	380'000	20%	0
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13430, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 340'000'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, relatif aux systèmes d'information et au numérique.

Les projets des différentes politiques publiques sont priorisés selon des critères définis entre les départements et l'OCSIN.

Objectifs annuels 2026

Renouveler et améliorer en continu les actifs de la politique I - Impôts et finances qui ne sont pas couverts par des crédits spécifiques (les systèmes d'information SIC Poursuites et SIC Fiscal).

Objectifs annuels 2025

Renouveler et améliorer en continu les actifs de la politique I qui ne sont pas couverts par des crédits spécifiques (ex : OPUS et divers systèmes d'information en relation avec la fiscalité).

J - Justice

Dépenses totales 2026 : 17,5 millions (Budget 2025 : 16,6 millions)

Description succincte

Cette politique publique contient l'ensemble des investissements qui concourent à la mise en œuvre des programmes suivants :

J01 Pouvoir judiciaire

Principaux projets et priorités pour 2026

a) Bâtiments et constructions

Réaliser des études ainsi que des travaux d'adaptation et d'aménagements liés à l'évolution de l'activité judiciaire : intégration de nouveaux effectifs, rocade pour améliorer l'efficacité des juridictions, besoins liés à la vétusté et surdensification actuelle des locaux.

b) Système d'information et de communication

Participer au financement du projet fédéral Justitia 4.0 et réaliser des pilotes.

Poursuivre la phase de réalisation dans le projet eDossier judiciaire de dématérialisation du dossier judiciaire.

Continuer l'adaptation du système d'information existant induite par le projet national Justitia 4.0.

Poursuivre la phase de réalisation et de déploiement du projet de refonte de l'application de gestion des inventaires de valeurs et biens saisis sur décision des autorités judiciaires pénales et conservés par l'Etat, utilisée par la police et le Pouvoir judiciaire (investissements sur la politique publique H).

Continuer le projet de modernisation de la chaîne de production de documents des procédures judiciaires depuis l'application métier.

Poursuivre l'adaptation du système d'information du Tribunal de protection de l'adulte et de l'enfant selon les évolutions définies dans le cadre des projets de réforme menés par le Pouvoir judiciaire et l'administration cantonale.

Mener la phase d'étude de solutions du projet de construction du journal financier pénal, faisant partie du programme Exécution des décisions pénales.

Poursuivre la sécurisation des systèmes d'information en renforçant la sécurisation de la place de travail de l'utilisateur et en mettant en place des solutions de contrôle d'accès aux données judiciaires.

Mener les projets d'adaptation du système d'information en lien avec la gestion de l'obsolescence et le changement technologique java.

Poursuivre les projets en lien avec la fiabilisation de l'acheminement du courrier et la mise en œuvre de nouveaux modes d'affranchissement (A+).

Améliorer et compléter les outils de gestion et de réservation des salles d'audience.

Refondre le site intranet du Pouvoir judiciaire.

c) Equipements et autres investissements

Aménager des places de travail, salles d'audiences et équipements de sécurité.

Acquérir du mobilier et matériel en adéquation avec la croissance des effectifs du Pouvoir judiciaire.

Financer des opérations accessoires aux travaux d'assainissement des locaux.

Renouveler des équipements.

J - Justice

Crédit d'ouvrage

1013202 - Justitia 4.0

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	4'146'000	724'075	1'260'000	500'000	12%	-760'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13202, votée le 17/01/2023, ouvrant un crédit d'investissement de 23'813'000 francs et un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 1'729'000 francs en faveur de la plateforme fédérale Justitia.Swiss pour mettre en œuvre le dossier judiciaire numérique (eDossier judiciaire).

Un crédit de 18'578'000 francs est prévu pour le pouvoir judiciaire en vue de l'adaptation de son système d'information et l'équipement des places de travail des salles de consultation et des salles d'audience (16'849'000 francs) et pour le versement de la subvention cantonale d'investissement pour la plateforme fédérale Justitia.Swiss (1'729'000 francs).

En outre, un crédit de 4'146'000 francs est prévu pour l'acquisition des infrastructures et matériels informatiques nécessaires par l'office cantonal des systèmes d'information et du numérique.

Enfin, un crédit de 2'818'000 francs est prévu pour les travaux de transformation des salles d'audience par l'office cantonal des bâtiments.

Objectifs annuels 2026

Après la présentation de la solution eDossier judiciaire en septembre 2025 au comité Justitia 4.0 portant sur un faible nombre de juridiction, le travail se poursuit pour les 10 juridictions cantonales genevoises restantes.

Objectifs annuels 2025

Dans le cadre de la solution eDossier judiciaire, mise en œuvre de l'infrastructure pour les pilotes de la plateforme Justitia.Swiss et de l'application de dossier judiciaire électronique en l'interconnectant au système fédéral.

Réalisation de l'infrastructure pour le processus de numérisation.

J - Justice

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	2'818'000	189'393	625'000	750'000	27%	125'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13202, votée le 17/01/2023, ouvrant un crédit d'investissement de 23'813'000 francs et un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 1'729'000 francs en faveur de la plateforme fédérale Justitia.Swiss pour mettre en œuvre le dossier judiciaire numérique (eDossier judiciaire).

Un crédit de 18'578'000 francs est prévu pour le pouvoir judiciaire en vue de l'adaptation de son système d'information et l'équipement des places de travail des salles de consultation et des salles d'audience (16'849'000 francs) et pour le versement de la subvention cantonale d'investissement pour la plateforme fédérale Justitia.Swiss (1'729'000 francs).

En outre, un crédit de 4'146'000 francs est prévu pour l'acquisition des infrastructures et matériels informatiques nécessaires par l'office cantonal des systèmes d'information et du numérique.

Enfin, un crédit de 2'818'000 francs est prévu pour les travaux de transformation des salles d'audience par l'office cantonal des bâtiments.

Objectifs annuels 2026

Réaliser des travaux d'électricité, ainsi que des aménagements techniques annexes, dans les salles d'audience des sites de l'Athénée et du Glacis-de-Rive.

Objectifs annuels 2025

Réaliser les travaux d'aménagement et d'équipement des salles d'audience et de consultation en fonction de l'avancement du projet.

CR 1401 - Administration du Pouvoir judiciaire

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	18'578'000	3'716'952	3'404'000	3'284'000	18%	-120'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13202, votée le 17/01/2023, ouvrant un crédit d'investissement de 23'813'000 francs et un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 1'729'000 francs en faveur de la plateforme fédérale Justitia.Swiss pour mettre en œuvre le dossier judiciaire numérique (eDossier judiciaire).

Un crédit de 18'578'000 francs est prévu pour le pouvoir judiciaire en vue de l'adaptation de son système d'information et l'équipement des places de travail des salles de consultation et des salles d'audience (16'849'000 francs) et pour le versement de la subvention cantonale d'investissement pour la plateforme fédérale Justitia.Swiss (1'729'000 francs).

En outre, un crédit de 4'146'000 francs est prévu pour l'acquisition des infrastructures et matériels informatiques nécessaires par l'office cantonal des systèmes d'information et du numérique.

Enfin, un crédit de 2'818'000 francs est prévu pour les travaux de transformation des salles d'audience par l'office cantonal des bâtiments.

Objectifs annuels 2026

Poursuite des pilotes de la plateforme Justitia.Swiss et de l'application du dossier judiciaire électronique.

Réalisation du pilote de l'espace de numérisation de la chaîne d'acquisition.

Equiper les salles d'audiences et des postes de travail.

Poursuite de l'étude sur l'organisation cible du travail avec le dossier électronique.

Objectifs annuels 2025

Réalisation des pilotes de la plateforme Justitia.Swiss et application de dossier judiciaire électronique.

Mise en œuvre du processus de numérisation, adaptation du système d'information existant et équipement des salles et installation des postes de travail en lien avec le projet eDossier judiciaire.

J - Justice

1921111 - Refonte chaîne éditique SI-PJ

CR 1401 -
Administration du
Pouvoir judiciaire

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	7'000'000	0	0	1'750'000	25%	1'750'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi en cours de préparation, ouvrant un crédit d'investissement de 7'000'000 de francs pour la réécriture et l'adaptation de la chaîne de production des courriers judiciaire, composante centrale du système d'information du Pouvoir judiciaires, dans le cadre de la mise en œuvre de la Loi fédérale sur les plateformes de communication électronique dans le domaine judiciaire (LPCJ).

Objectifs annuels 2026

Réalisation d'un pilote au Tribunal administratif de première instance (TAPI) pour la nouvelle chaîne éditique Proc2Word (JustiDoc).

Réalisation d'un produit minimum viable (MVP) technique pour la nouvelle chaîne éditique DM-Web.

Objectifs annuels 2025

Objet non prévu au budget 2025.

Crédit de renouvellement

2013429 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - PJ

CR 1401 -
Administration du
Pouvoir judiciaire

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	23'600'000	0	4'720'000	5'220'000	22%	500'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13429, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 23'600'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement du Pouvoir judiciaire.

Objectifs annuels 2026

Aménager les places de travail et les espaces communs.

Améliorer l'accueil des personnes ainsi que le niveau de sécurité des bâtiments et personnes.

Concrétiser les projets informatiques conformément à la priorisation faite par le comité de direction du Pouvoir judiciaire.

Objectifs annuels 2025

Aménager les places de travail et les espaces communs.

Améliorer l'accueil des personnes ainsi que le niveau de sécurité des bâtiments et personnes.

Concrétiser les projets informatiques conformément à la priorisation faite par le comité de direction du Pouvoir judiciaire.

J - Justice

2013431 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA

CR 0504 - Office
cantonal des
bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	29'916'000	0	5'983'200	5'983'200	20%	0
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13431, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 400'000'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement liés en vue des travaux de rénovation et transformation du parc immobilier de l'Etat.

Objectifs annuels 2026

Sur les bâtiments du Pouvoir judiciaire, poursuivre et réaliser les travaux de rénovation (toitures, façades, sureté, mise en conformité des installations techniques).

Sur demande du Pouvoir judiciaire, réaliser des travaux de transformation dans les bâtiments qu'il occupe.

Objectifs annuels 2025

Sur les bâtiments du Pouvoir judiciaire, continuer et réaliser les travaux de rénovation (toitures, façades, sureté, mise en conformité des installations techniques).

Sur demande du Pouvoir judiciaire, réaliser des travaux de transformation dans les bâtiments qu'il occupe.



K - Santé

Dépenses totales 2026 : 67,4 millions (Budget 2025 : 59,7 millions)

Description succincte

Cette politique publique contient l'ensemble des investissements qui concourent à la mise en œuvre des programmes suivants :

- K01 Réseau de soins
- K02 Régulation et planification sanitaire
- K03 Sécurité sanitaire, promotion de la santé et prévention

Principaux projets et priorités pour 2026

a) Bâtiments et constructions

- Poursuivre la 4^{ème} et dernière étape de la rénovation de la maternité
- Démarrer la rénovation de l'hôpital de Loëx.
- Continuer les études de l'hôpital des enfants.
- Poursuivre les projets d'investissement, de renouvellement et de maintenance du parc immobilier des HUG en prenant en compte les priorités de l'institution notamment en termes de sécurité.

b) Système d'information et de communication

HUG

Dossier patient informatisé pour les soins intensifs et l'anesthésie

- Poursuivre le projet SIMAAP (système d'information de médecine aigüe adulte et pédiatrique) avec la mise en production du logiciel Grimoire pour les soins intensifs adultes ainsi qu'en anesthésie.

Equipement du 2^{ème} DataCenter

- Finaliser les migrations des bases de données Oracle.
- Poursuivre l'acquisition des équipements et la migration des services vers le nouveau DataCenter suivant la conception de la redondance, le plan de migration et les tests à réaliser.

Santé numérique (partenariat HUG, IMAD et administration cantonale)

- Intégrer le plan de médication partagée au logiciel de prescription Presco, renforcer la réconciliation médicamenteuse, développer un chatbot pour les médicaments à la sortie de l'hôpital.
- Développer des outils de collecte de résultats des patients.
- Dématérialiser les processus administratifs pour le réseau, télémedecine, ordonnance / signature électronique, ouverture d'Infomed vers le réseau.

Nouvel outil SIRH

- Préparer l'appel d'offres pour le système informatique des ressources humaines en mettant en place un outil unifié, de type suite HCM (Human Capital Management) du marché permettant une gestion intégrée.

Poursuivre les projets de renouvellement du parc informatique selon le programme quinquennal établi.

IMAD

Poursuivre le remplacement des solutions de gestion financière, comptable et administrative de l'institution, ceci afin de pallier la forte obsolescence des systèmes. Le renouvellement par des solutions modernes permettra un pilotage financier et administratif optimal et pourra ainsi répondre aux enjeux opérationnels et aux exigences d'optimisation et d'efficience des processus.

c) Equipements et autres investissements

HUG

- Poursuivre les études de plans d'équipements dans le cadre des projets de financements spécifiques (notamment Hôpital des enfants, Maternité 4, Opéra R).
- Poursuivre les projets de renouvellement des équipements biomédicaux et logistiques ainsi que des équipements médico-techniques lourds selon le programme quinquennal établi.

IMAD

- Poursuivre le renouvellement des équipements dans les IEPA principalement les appareils de sécurité et procéder aux rénovations des sites opérationnels de l'IMAD.

Office cantonal de la santé (OCS)

- Renouveler et améliorer en continu les actifs des systèmes d'information.
- Renouveler le mobilier et les équipements de l'OCS et des services qui lui sont rattachés.

K - Santé

Crédit d'ouvrage

1012039 - IMAD - Equipement IEPA

CR 0617 - Office
cantonal de la santé

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	4'620'000	734'554	0	120'000	3%	120'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12039, votée le 07/04/2017, ouvrant un crédit d'investissement de 4'620'000 francs au titre de subvention d'investissement à l'Institution genevoise de maintien à domicile (IMAD) pour l'équipement d'immeubles avec encadrement pour personnes âgées (IEPA).

L'article 6 de la loi prévoit que la disponibilité du crédit s'éteint à fin 2022. La commission des travaux du 24/01/2023 a voté la prorogation de la disponibilité du crédit jusqu'au 31/12/2028.

Objectifs annuels 2026

Ouverture de l'IEPA Reposa et installation de dispositifs de sécurité des patients ainsi que l'aménagement et le mobilier pour les équipes de l'IMAD (aménagements locaux communs, bureau gérant social et permanent nocturne).

Les IEPA du Rolliet et de Bourgogne sont planifiés sur fin 2026 et majoritairement en 2027. Les installations dépendront du calendrier établi par les propriétaires.

Objectifs annuels 2025

Objet non prévu au budget 2025.

1012855 - HUG - Dossier Patient Informatisé (soins intensifs et anesthésie)

CR 0617 - Office
cantonal de la santé

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	10'656'000	5'894'376	2'000'000	2'000'000	19%	0
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12855, votée le 13/04/2021, ouvrant un crédit de 10'656'000 francs au titre de subvention cantonale d'investissement aux Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) pour l'acquisition d'une solution informatique unique et commerciale répondant aux besoins de prise en charge des patients en anesthésie, aux soins intensifs adultes, aux soins intensifs de pédiatrie et en néonatalogie.

Objectifs annuels 2026

Suite au retard de 2025 lié à des difficultés de mise en œuvre de l'outil, les objectifs 2025 sont reconduits. Mettre en production le logiciel Grimoire pour les soins intensifs adultes ainsi qu'en anesthésie, les logiciels actuels n'étant plus supportés.

Objectifs annuels 2025

Mettre en production le logiciel Grimoire pour les soins intensifs adultes ainsi qu'en anesthésie, les logiciels actuels n'étant plus supportés.

A la suite de la mise en service attendue en octobre 2024, certaines évolutions seront également apportées aux soins intensifs pédiatriques et néo-natologiques.

K - Santé

1012980 - HUG - Maternité 4^{ème} étape - subvention

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	45'985'195	3'519'294	5'000'000	5'700'000	12%	700'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12980, votée le 08/04/2022, ouvrant un crédit de 52'000'000 francs au titre de subvention d'investissement au bénéfice des Hôpitaux Universitaires de Genève (HUG) pour la rénovation et l'équipement du bâtiment principal de la Maternité, étape 4.

Le crédit prévu est de :

- 45'985'195 francs pour la subvention à la rénovation;
- 6'014'805 francs pour les équipements (subventions aux HUG).

Objectifs annuels 2026

Verser la subvention en fonction de l'avancement des travaux. Il est prévu de démarrer le gros-œuvre.

Objectifs annuels 2025

Verser la subvention en fonction de l'avancement des travaux.

1013004 - Santé numérique (partenariat HUG, IMAD et administration cantonale)

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	10'887'000	1'907'735	500'000	2'700'000	25%	2'200'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13004, votée le 02/09/2022, ouvrant un crédit d'investissement de 7'523'000 francs et deux crédits au titre de subventions cantonales d'investissement de 6'077'000 francs en faveur des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) et de 1'300'000 francs en faveur de l'institution genevoise de maintien à domicile (IMAD) pour la période 2021-2026 dans la santé numérique, soit un total de 14'900'000 francs.

Le crédit présenté dans ce cartouche couvre une portion du crédit d'investissement de 7'343'000 francs ainsi que le crédit d'investissement supplémentaire de 3'544'000 francs accordé par le Grand Conseil le 24/03/2023 (loi 13227).

Objectifs annuels 2026

Poursuivre la création d'un portail santé genevois, sécurisé et personnalisé, destiné aux professionnels, aux patients et à leurs représentants, pour faciliter la coordination et l'accompagnement grâce à un accès simplifié aux données, conseils de prévention et services.

Poursuivre le projet du référentiel cantonal des acteurs du réseau de santé pour faciliter la coordination interprofessionnelle.

Objectifs annuels 2025

Création d'un portail santé genevois s'adressant aux professionnels de santé, institutions, patients et leurs représentants.

Exécution de la stratégie cantonale de télémédecine ayant pour but de faciliter l'accès aux soins et de décongestionner les urgences.

Ouverture du référentiel des professionnels de la santé pour les HUG, l'IMAD et l'OCS pour faciliter les échanges au sein du réseau de santé

K - Santé

CR 0617 - Office
cantonal de la santé

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	7'557'000	578'144	500'000	1'569'000	21%	1'069'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13004, votée le 02/09/2022, ouvrant un crédit d'investissement de 7'523'000 francs et deux crédits au titre de subventions cantonales d'investissement de 6'077'000 francs en faveur des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) et de 1'300'000 francs en faveur de l'institution genevoise de maintien à domicile (IMAD) pour la période 2021-2026 dans la santé numérique, soit un total de 14'900'000 francs.

Le crédit présenté dans ce cartouche couvre les subventions cantonales d'investissement pour un montant total de 7'377'000 francs et une portion du crédit d'investissement pour l'office cantonal de la santé d'un montant de 180'000 francs.

Un crédit d'investissement supplémentaire de 3'544'000 francs a été voté le 24/03/2023 (loi 13227).

Objectifs annuels 2026

HUG :

- ouvrir InfoMed vers le réseau;
- mettre en place un portail santé pour le réseau;
- déployer des outils de collecte de résultats patients;
- développer un chatbot pour les médicaments à la sortie de l'hôpital;
- renforcer la réconciliation médicamenteuse;
- déployer la téléconsultation à la demande;
- lancer SwissMeds comme pilote du plan de médication partagé;
- assurer la transmission de données entre les HUG et l'IMAD;
- implémenter l'ordonnance et la signature électronique.

IMAD :

- poursuivre les investissements dans de nouvelles technologies en lien avec la sécurité clients permettant une diversification des prestations proposées.

Objectifs annuels 2025

HUG :

- outil de collecte de résultats des patients : sortie du module actuel pour le réseau;
- développement de la télémédecine en lien avec vision cantonale;
- ouverture d'Infomed vers le réseau;
- préparation du portail pour le réseau;
- réconciliation médicamenteuse;
- intégration Plan de Médication Partagée à Presco;
- chatbot médicament à la sortie de l'hôpital;
- ordonnance signature électronique.

IMAD :

- initialisation des développements concernant la domotique.

K - Santé

1013379 - HUG - Externalisation du DataCenter informatique «OPERA» - subvention

CR 0617 - Office cantonal de la santé

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	8'900'000	0	5'500'000	2'200'000	25%	-3'300'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13379, votée le 26/01/2024, ouvrant un crédit d'investissement de 8'900'000 francs au titre de subvention cantonale d'investissement au bénéfice des Hôpitaux universitaires de Genève pour l'externalisation de l'hébergement du DataCenter informatique « OPERA ».

Objectifs annuels 2026

Finaliser les migrations des bases de données Oracle.

Poursuivre l'acquisition des équipements et la migration des services vers le nouveau DataCenter suivant la conception de la redondance, le plan de migration et les tests à réaliser.

Objectifs annuels 2025

Sélectionner l'hébergeur du DataCenter et effectuer les travaux de migration des données.

1013406 - HUG - Nouvel Hôpital des Enfants (NHdE) - études

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	16'200'000	3'024'761	3'000'000	6'000'000	37%	3'000'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13406, votée le 31/05/2024, ouvrant un crédit d'investissement de 16'200'000 francs destiné aux études sur la construction d'un nouveau bâtiment hospitalier pour les enfants et les adolescents.

Objectifs annuels 2026

Poursuivre les études en vue du dépôt d'autorisation de construire.

Objectifs annuels 2025

Elaborer l'avant-projet.

K - Santé

1013682 - HUG - Rénovation partielle des pavillons (3A) de l'Hôpital de Loëx

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	83'214'500	0	0	7'000'000	8%	7'000'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi 13682, déposé le 27/08/2025, ouvrant un crédit d'investissement de 83'214'500 francs en vue de la rénovation de trois bâtiments hospitaliers dénommés « Arve », « Aire » et « Allondon » à Loëx sur la commune de Bernex, ainsi qu'un crédit de subvention cantonale d'investissement de 4'485'500 francs en faveur des Hôpitaux universitaires de Genève pour l'équipement desdits bâtiments.

Le crédit prévu est de :

- 83'214'500 francs pour la rénovation et le financement d'ouvrages d'art contemporain;
- 4'485'500 francs pour les équipements (subvention aux HUG).

Objectifs annuels 2026

Démarrer les travaux du premier bâtiment, à savoir les démolitions et reprises en sous-œuvre.

Objectifs annuels 2025

Objet non prévu au budget 2025.

1921074 - Evolution du système d'information et de communication de la Santé

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	11'728'000	0	0	895'500	8%	895'500
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi en cours de préparation, ouvrant un crédit d'investissement de 11'728'000 francs pour l'évolution du système d'information et de communication de la Santé.

Objectifs annuels 2026

Lancer les projets prioritaires, notamment le système de gestion des plaintes et l'application de gestion des fourrières.

Objectifs annuels 2025

Objet non prévu au budget 2025.

K - Santé

1921098 - HUG - Nouvel outil SIRH - subvention

CR 0617 - Office
cantonal de la santé

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	24'900'000	0	0	900'000	4%	900'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi en cours de préparation, ouvrant un crédit d'investissement de 24'900'000 francs au titre de subvention cantonale d'investissement aux Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) visant à implémenter un système informatique des ressources humaines (SIRH) par la mise en place d'un outil unifié, de type suite HCM (Human Capital Management) du marché.

Objectifs annuels 2026

Préparation à l'appel d'offres de la solution et choix de l'intégrateur, cadrage et prérequis techniques selon l'avancement du projet de loi.

Objectifs annuels 2025

Objet non prévu au budget 2025.

1921102 - Construction de la nouvelle fourrière cantonale - études

CR 0504 - Office
cantonal des
bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	2'100'000	0	0	600'000	29%	600'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi en cours de préparation, ouvrant un crédit d'étude de 2'100'000 francs en vue de la construction de la nouvelle fourrière cantonale sur la commune de Collex-Bossy.

Objectifs annuels 2026

Préparer et réaliser le concours d'architecture.

Objectifs annuels 2025

Objet non prévu au budget 2025.

K - Santé

Crédit de renouvellement

2013424 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - DSM

CR 0601 - Secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	2'445'000	0	490'000	512'500	21%	22'500
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13424, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 3'317'000 francs pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement du département de la santé et des mobilités.

Objectifs annuels 2026

Procéder au renouvellement du matériel et des équipements scientifiques du service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV).

Objectifs annuels 2025

Procéder au renouvellement du matériel et des équipements scientifiques du service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV).

2013430 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	1'000'000	0	200'000	200'000	20%	0
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13430, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 340'000'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, relatif aux systèmes d'information et au numérique.

Les projets des différentes politiques publiques sont priorisés selon des critères définis entre les départements et l'OCSIN.

Objectifs annuels 2026

Améliorer et moderniser les systèmes d'information de la politique publique K - Santé.

Objectifs annuels 2025

Améliorer et moderniser les systèmes d'information de la politique publique K - Santé.

K - Santé

2013431 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA

CR 0504 - Office
cantonal des
bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	252'000	0	50'400	50'400	20%	0
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13431, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 400'000'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement liés en vue des travaux de rénovation et transformation du parc immobilier de l'Etat.

Objectifs annuels 2026

Réaliser des travaux de transformation à la demande du département de la santé et des mobilités (DSM).

Objectifs annuels 2025

Réaliser des travaux de transformation à la demande du département de la santé et des mobilités (DSM).

2013435 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - HUG

CR 0617 - Office
cantonal de la santé

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	221'600'000	0	32'400'000	31'000'000	14%	-1'400'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13435, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 221'600'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG).

Les projets d'investissement sont définis par trois commissions spécialisées au sein des HUG (parc immobilier, informatique et équipements) et validés par le Comité de direction conformément au plan quinquennal des investissements des HUG.

Objectifs annuels 2026

Poursuivre les projets d'investissement de renouvellement et de maintenance du parc immobilier, informatique et des équipements des HUG.

Objectifs annuels 2025

Poursuivre les projets d'investissement de renouvellement et de maintenance du parc immobilier, informatique et des équipements des HUG.

K - Santé

2013436 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - IMAD

CR 0617 - Office
cantonal de la santé

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	16'000'000	0	5'500'000	5'955'000	37%	455'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13436, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 16'000'000 de francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement de l'Institution genevoise de maintien à domicile (IMAD).

Objectifs annuels 2026

Rénovation et aménagement des locaux des équipes de terrain et renouvellement du matériel informatique.

Accompagnement et développement de la solution de gestion administrative et financière.

Objectifs annuels 2025

Remplacer les équipements et le mobilier des locaux ainsi que le matériel informatique des équipes de terrain et de support. Poursuivre le renouvellement du socle applicatif pour les collaborateurs de terrain ainsi que des solutions de gestion financière, comptable et administrative afin de pouvoir répondre aux enjeux opérationnels et aux exigences d'optimisation et d'efficience des processus.



L - Economie et emploi

Dépenses totales 2026 : 13,7 millions (Budget 2025 : 1,1 millions)

Description succincte

Cette politique publique contient l'ensemble des investissements qui concourent à la mise en œuvre des programmes suivants :

L01	Réinsertion des demandeurs d'emploi
L02	Régulation du marché du travail et du commerce
L03	Promotion économique et tourisme

Principaux projets et priorités pour 2026

a) Bâtiments et constructions

Réaliser les travaux de transformation des bâtiments occupés par les offices.

b) Système d'information et de communication

Renouveler et améliorer en continu les actifs des systèmes d'information relatifs à l'économie et à l'emploi.

c) Equipements et autres investissements

Renouveler le mobilier et les équipements des offices participant à la mise en œuvre de cette politique publique ainsi que les équipements scientifiques de la Fondation Genevoise pour l'Innovation Technologique (FONGIT).

Acquérir des actions auprès de Palexpo pour permettre le financement d'une halle multifonctionnelle dédiée aux conférences et répondant aux besoins actuels des organisateurs de congrès, d'expositions et d'événements.

L - Economie et emploi

Crédit d'ouvrage

1013677 - Palexpo - centre de congrès - acquisition d'actions

CR 0730 - Direction générale du développement économique, de la recherche et de l'innovation

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	12'601'930	0	0	12'601'930	100%	12'601'930
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi déposé le 13/08/2025, ouvrant un crédit d'investissement de 12'601'930 francs pour l'acquisition de 776 actions de Palexpo SA en soutien au développement d'une halle multifonctionnelle à Palexpo.

Objectifs annuels 2026

Acquisition de 776 actions, auto-détenues par Palexpo SA, au prix de 12'601'930 francs (7,21% du capital) pour permettre le financement d'une halle multifonctionnelle dédiée aux conférences et répondant aux besoins actuels des organisateurs de congrès, d'expositions et d'événements.

Objectifs annuels 2025

Objet non prévu au budget 2025.

Crédit de renouvellement

2013425 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - DEE

CR 0750 - Présidence - DEE

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	1'380'000	0	276'000	276'000	20%	0
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13425, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 1'480'000 francs pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement du département de la santé et des mobilités.

Objectifs annuels 2026

Renouveler le matériel et mobilier des offices du département de l'économie et de l'emploi soit, l'office cantonal de l'emploi (OCE), l'office cantonal de l'inspection et des relations du travail (OCIRT) et l'office cantonal de l'économie et de l'innovation (OCEI), ainsi que les équipements scientifiques de la Fondation genevoise pour l'Innovation Technologique (FONGIT).

Objectifs annuels 2025

Renouveler le matériel et mobilier des offices du département de l'économie et de l'emploi soit, l'office cantonal de l'emploi (OCE), l'office cantonal de l'inspection et des relations du travail (OCIRT) et l'office cantonal de l'économie et de l'innovation (OCEI), ainsi que les équipements scientifiques de la Fondation genevoise pour l'Innovation Technologique (FONGIT).

L - Economie et emploi

2013430 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	3'300'000	0	660'000	660'000	20%	0
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13430, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 340'000'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, relatif aux systèmes d'information et au numérique.

Les projets des différentes politiques publiques sont priorisés selon des critères définis entre les départements et l'OCSIN.

Objectifs annuels 2026

Renouveler et améliorer en continu les actifs des systèmes d'information relatifs à l'économie et à l'emploi.

Objectifs annuels 2025

Renouveler et améliorer en continu les actifs des systèmes d'information relatifs au marché du travail et au commerce.

2013431 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	816'000	0	163'200	163'200	20%	0
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13431, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 400'000'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement liés en vue des travaux de rénovation et transformation du parc immobilier de l'Etat.

Objectifs annuels 2026

Réaliser des travaux de transformation à la demande du département de l'économie et de l'emploi (DEE).

Objectifs annuels 2025

Réaliser des travaux de transformation à la demande du département de l'économie et de l'emploi (DEE).



M - Mobilité

Dépenses totales 2026 : 190,9 millions (Budget 2025 : 173,0 millions)

Description succincte

Cette politique publique contient l'ensemble des investissements qui concourent à la mise en œuvre des programmes suivants :

- M01 Transport et mobilité
- M02 Infrastructures routières et de transports
- M03 Admission à la circulation routière et à la navigation

Principaux projets et priorités pour 2026

- a) Renforcer le développement du réseau des transports publics dans le cadre du plan d'action des transports collectifs (PATC) 2024-2028:

Transports ferroviaires régionaux

- poursuivre les études sur le développement du réseau ferroviaire (loi H 1 60) dans le cadre du programme Léman 2030, notamment celles de la gare souterraine de Cornavin (loi 11912);
- réaliser les études préliminaires pour la future nouvelle ligne ferroviaire régionale Jura-Salève (loi 13176).

Lignes de tramways

- tram Genève - Saint-Julien-en-Genevois (tronçon Ziplo - Perly) : débuter les travaux suite à l'obtention de la décision d'approbation des plans;
- tram des Nations : poursuivre les travaux;
- poursuivre les études préliminaires de l'axe tangentiel dans le cadre développement du réseau à l'horizon 2028-2035 (loi 13192).

Autobus, trolleybus et bus à recharge rapide

- bus à haut niveau de service (BHNS) : poursuivre les travaux entre Meyrin – Hôpital de La Tour et le centre de la commune de Vernier; obtenir les autorisations de construire pour les différents secteurs du projet entre Genève et Vernier; continuer les travaux de l'axe Frontenex et les travaux du BHNS jusqu'à Veyrier;
- poursuivre le subventionnement aux TPG pour l'électrification de la flotte de véhicules (loi 13059).

- b) Assurer le développement et l'entretien du réseau routier dans le cadre du plan d'action du réseau routier (PARR) 2024-2028:

- poursuivre les études et réalisations d'infrastructures cantonales, dont celles de la ceinture urbaine, du boulevard des Abarois, du barreau de Montfleury et du quai de Cologny;
- renouveler l'installation des équipements de signalisation lumineuse dans le centre de l'agglomération;
- accompagner les projets autoroutiers (élargissement de l'autoroute et nouvelles jonctions) en tenant compte du résultat de la votation populaire de novembre 2024 refusant un ensemble de projets autoroutiers dont l'élargissement du tronçon autoroutier entre le Vengeron et Nyon;

- suivre le dossier du contournement est pour la traversée du lac (loi 12164) suite à son dépôt au programme stratégique de développement (PRODES) des routes nationales;
 - poursuivre l'assainissement du bruit des routes cantonales (mesures OPB) et les travaux d'entretien et de renouvellement des infrastructures du réseau cantonal;
 - débiter le financement d'infrastructures de mobilité, réalisées principalement en France voisine et ayant un impact positif sur Genève, dans la continuité de l'adoption du projet de loi (en cours d'élaboration) par le Grand Conseil.
- c) Poursuivre le développement d'infrastructures destinées aux mobilités actives dans le cadre du plan d'action des mobilités actives (PAMA) 2024-2028:
- étudier et réaliser les aménagements piétons et cyclables inscrits dans le plan d'action;
 - poursuivre les études préliminaires pour la réalisation d'axes forts vélos (loi 13061).

M - Mobilité

Crédit d'ouvrage

1000150 - Construction lignes de transports publics (H 1 50)

CR 0603 - Office
cantonal des
transports

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	77'145'000	35'256'548	600'000	700'000	1%	100'000
Recettes	0	0	0	0		0

Résumé de la loi et but du crédit

Loi H 1 50, votée le 17/03/1988. L'ensemble des modes de transports collectifs et semi-collectifs est organisé de manière à offrir un réseau complet au service des déplacements des personnes. D'entente avec les entreprises exploitant des lignes de transports publics, le Conseil d'Etat établit un plan directeur du réseau qui détermine son évolution pour une période pluriannuelle.

Renforcer le réseau des transports publics dans le but d'améliorer la desserte urbaine, régionale et transfrontalière de l'agglomération et de façon à augmenter significativement la capacité d'accueil.

Développer des lignes de tramway par étapes, partout où cela est possible en site protégé, tout en réservant des possibilités d'extension aux extrémités et d'interconnexion de lignes supplémentaires.

Une mise à jour de cette loi a été effectuée dans le cadre de la loi 12553, votée le 26/06/2020, ouvrant des crédits d'étude et d'investissement de 903'800'000 francs. Cette modification a été effectuée afin d'actualiser les montants des projets inscrits dans la loi et d'ouvrir les crédits alloués conformément aux dispositions de la loi sur la gestion administrative et financière (LGAF).

Objectifs annuels 2026

Bus à haut niveau de service (BHNS) Genève-Vernier-ZIMEYSA (GVZ) : continuer les démarches d'autorisation de construire (AC) pour les tronçons sur Vernier et la Ville de Genève.

Requalification Louis-Casaï : poursuivre les études en fonction de la variante du tram tangentiel retenue.

Interfaces tram : poursuivre l'étude des besoins d'interfaces tram sur le réseau.

Objectifs annuels 2025

Tram Genève - Saint-Julien-en-Genevois (étape 2) : poursuivre la procédure de recours sur la décision d'approbation des plans (DAP).

Tram des Nations Grand-Saconnex : obtenir la DAP de modification sur le secteur Susette.

Bus à haut niveau de service (BHNS) Genève-Vernier-ZIMEYSA (GVZ) : continuer les démarches d'autorisation de construire pour les différents tronçons.

TC CERN-frontière : obtenir l'AC.

M - Mobilité

CR 0611 - Office
cantonal du génie
civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	826'655'000	226'554'230	33'700'000	53'100'954	6%	19'400'954
Recettes	166'780'000	53'066'926	5'970'000	8'000'000	5%	2'030'000

Résumé de la loi et but du crédit

Loi H 1 50, votée le 17/03/1988. L'ensemble des modes de transports collectifs et semi-collectifs est organisé de manière à offrir un réseau complet au service des déplacements des personnes.

D'entente avec les entreprises exploitant des lignes de transports publics, le Conseil d'Etat établit un plan directeur du réseau qui détermine son évolution pour une période pluriannuelle.

Renforcer le réseau des transports publics dans le but d'améliorer la desserte urbaine, régionale et transfrontalière de l'agglomération et de façon à augmenter significativement la capacité d'accueil.

Développer des lignes de tramway par étapes, partout où cela est possible en site protégé, tout en réservant des possibilités d'extension aux extrémités et d'interconnexion de lignes supplémentaires.

Une mise à jour de cette loi a été effectuée dans le cadre de la loi 12553, votée le 26/06/2020, ouvrant des crédits d'étude et d'investissement de 903'800'000 francs. Cette modification a été effectuée afin d'actualiser les montants des projets inscrits dans la loi et d'ouvrir les crédits alloués conformément aux dispositions de la loi sur la gestion administrative et financière (LGAF).

Objectifs annuels 2026

Tram des Nations Grand-Saconnex : poursuivre les travaux.

Tram Genève - Saint-Julien-en-Genevois (2^{ème} tronçon) : débiter les travaux.

Bus à haut niveau de service (BHNS) Genève-Vernier-ZIMEYSA (GVZ) et Grands-Esserts : poursuivre les travaux en fonction des secteurs.

Axe Frontenex : poursuivre les travaux.

Axe CERN-frontière : lancer les appels d'offres.

Percevoir les recettes fédérales.

Objectifs annuels 2025

Tram des Nations Grand-Saconnex : commencer les travaux.

BHNS Genève-Vernier-ZIMEYSA (GVZ) : poursuivre les travaux sur les premiers secteurs.

BHNS Grands-Esserts : poursuivre les travaux.

Axe Frontenex : poursuivre les travaux.

Axe CERN-frontière : lancer les appels d'offres.

Percevoir les recettes fédérales.

M - Mobilité

1000160 - Projet d'infrastructures ferroviaires (H 1 60)

CR 0515 - Office de l'Urbanisme

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	0	1'993'997	1'000'000	1'000'000		0
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi LDIF-GE (rsGE H 1 60), votée le 27/01/2011, sur le développement des infrastructures ferroviaires. Favoriser le développement de l'offre et des infrastructures ferroviaires bénéficiant et susceptibles de bénéficier de financements fédéraux, notamment dans le cadre du nouveau Fonds d'infrastructure ferroviaire (FIF) suite à l'entrée en vigueur du Financement et aménagement de l'infrastructure ferroviaire (FAIF).

Financer la participation cantonale aux différents projets sous forme de subventions ou de prêts remboursables sous conditions.

Une mise à jour de cette loi a été effectuée dans le cadre de la loi 11912, votée le 22/09/2016, ouvrant un crédit d'étude et d'investissement de 425'280'000 francs relatif à l'extension de capacité du nœud ferroviaire de Genève.

La loi H 1 60 a été actualisée pour tenir compte des nouvelles bases légales fédérales et l'étape 2025 du programme de développement stratégique (PRODES), qui prévoit notamment le financement fédéral de l'extension de capacité du nœud de Genève (gare souterraine à Cornavin).

Dans le cadre du projet de la Voie Verte Rive Droite, la passerelle de Pré-Bois doit raccorder la passerelle de l'Etang aux quais de la gare de Vernier au-dessus de la route de Pré-Bois. La maîtrise d'ouvrage de cette passerelle est confiée à la Direction des projets d'espaces publics de l'office de l'urbanisme, déjà en charge de la réalisation de la Voie Verte.

Objectifs annuels 2026

Poursuivre et achever les travaux de la passerelle de Pré-Bois en vue d'une mise en service d'ici la fin de l'année 2026.

Objectifs annuels 2025

Dès l'entrée en force de l'autorisation de construire (déposée en avril 2024), débiter les travaux de la passerelle de Pré-Bois qui permettra de relier le quartier de l'Etang à la gare de Vernier par la Voie verte.

M - Mobilité

1000170 - Projet d'agglomération de première génération (H 1 70)

CR 0515 - Office de l'Urbanisme

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	68'438'860	75'192'336	1'900'000	0	0%	-1'900'000
Recettes	16'087'000	27'462'272	0	1'500'000	9%	1'500'000

Résumé de la loi et but du crédit

Loi H 1 70, votée le 27/01/2011, sur les infrastructures de transport issues du Projet d'agglomération franco-valdo-genevois a pour but de mettre en œuvre la réalisation sur le territoire cantonal des mesures d'infrastructure issues du Projet d'agglomération Grand Genève de 1^{ère} génération.

Le crédit total des recettes d'investissement du projet n'est pas défini par la loi. Le montant a été réévalué et réalloué entre les différents centres de responsabilité afin de mieux tenir compte des évolutions du projet.

Le crédit total des dépenses de cette loi a été voté hors TVA et renchérissement, valeur 2005.

Objectifs annuels 2026

Interface CEVA Chêne-Bourg : percevoir le solde de la subvention fédérale dès validation du dossier de décompte final par la Confédération.

Objectifs annuels 2025

Interface CEVA Chêne-Bourg : terminer les derniers aménagements prévus et mise en service de l'ensemble de la mesure.

CR 0611 - Office cantonal du génie civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	199'585'000	244'679'531	1'050'000	50'000	0%	-1'000'000
Recettes	32'703'000	8'431'889	600'000	0	0%	-600'000

Résumé de la loi et but du crédit

Loi H 1 70, votée le 27/01/2011, sur les infrastructures de transport issues du Projet d'agglomération franco-valdo-genevois a pour but de mettre en œuvre la réalisation sur le territoire cantonal des mesures d'infrastructure issues du Projet d'agglomération Grand Genève de 1^{ère} génération.

Le crédit total des recettes d'investissement du projet n'est pas défini par la loi. Le montant a été réévalué et réalloué entre les différents centres de responsabilité afin de mieux tenir compte des évolutions du projet.

Le crédit total des dépenses de cette loi a été voté hors TVA et renchérissement, valeur 2005.

Objectifs annuels 2026

Tunnel et route des Nations : finaliser les décomptes et boucler le projet.

Objectifs annuels 2025

Route de Thonon : poursuivre les démarches pour déposer l'autorisation de construire pour la construction d'un aménagement cyclable (chemins de Charvel et des Tattes).

Tunnel et route des Nations : établir les décomptes finaux.

M - Mobilité

1008644 - Mesures OPB

CR 0611 - Office cantonal du génie civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	85'000'000	79'090'547	1'100'000	730'000	1%	-370'000
Recettes	21'500'000	18'480'884	560'000	550'000	3%	-10'000

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 8644, votée le 28/03/2003, ouvrant un crédit d'investissement de 85'000'000 francs sur une période de 11 ans (2002-2012) avec subvention pour les études et les mesures d'assainissement des nuisances sonores des routes cantonales et nationales.

Son but est d'assainir les nuisances sonores des routes cantonales et nationales en application de la loi sur la protection de l'environnement (LPE) du 7 octobre 1983 et de l'ordonnance sur la protection contre le bruit (OPB) du 15 décembre 1986.

Objectifs annuels 2026

Poursuivre les études et la mise en place des mesures préconisées pour 2026, notamment par la pose d'enrobés phonoabsorbants, la modération de trafic, les murs antibruit, pour assainir les tronçons des routes du réseau cantonal selon le programme pluriannuel et la convention de programme entre l'État de Genève et l'Office fédéral de l'environnement (OFEV).

Objectifs annuels 2025

Poursuivre les études et la mise en place des mesures préconisées pour 2025, notamment par la pose d'enrobés phonoabsorbants, la modération de trafic, les murs antibruit, pour assainir les tronçons des routes du réseau cantonal selon le programme pluriannuel et la convention de programme entre l'État de Genève et l'Office fédéral de l'environnement (OFEV).

1011758 - Mesures d'accompagnement au développement du quartier de l'Etang

CR 0611 - Office cantonal du génie civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	16'299'000	7'301'459	1'000'000	500'000	3%	-500'000
Recettes	3'499'000	1'267'000	0	0	0%	0

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11758, votée le 29/01/2016, ouvrant un crédit d'investissement de 11'989'000 francs pour l'aménagement des infrastructures de mobilité nécessaires au développement du quartier de l'Etang et un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 4'310'000 francs versés aux CFF destiné à la reconstruction et la conservation du pont CFF franchissant le chemin Philibert-de-Sauvage à Vernier.

Objectifs annuels 2026

Accès route de Meyrin : reprise des études pour les aménagements d'accès à la route de Meyrin. Le projet est scindé en deux compte tenu des difficultés identifiées sur la route de Meyrin. Des installations de signalisation lumineuse interviendront une fois le projet réalisé.

Objectifs annuels 2025

Accès route de Meyrin : poursuivre les travaux d'une partie des aménagements pour l'accès à la route de Meyrin depuis le quartier de l'Etang et équiper les carrefours en signalisation.

M - Mobilité

1011791 - Mobilités douces (H 1 80)

CR 0611 - Office cantonal du génie civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	7'835'000	3'758'819	2'020'000	1'000'000	13%	-1'020'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11791, votée le 4/11/2016, ouvrant un crédit d'investissement de 8'000'000 francs pour la réalisation d'aménagements inscrits dans le Plan d'actions de la mobilité douce 2015-2018.

Le crédit initial prévu est de :

- 7'835'000 francs pour les travaux de génie civil;
- 165'000 francs pour les équipements.

Objectifs annuels 2026

Finaliser les travaux d'aménagement de pistes cyclables bilatérales sur le tronçon de la route de Jussy.

Objectifs annuels 2025

Poursuivre les travaux d'aménagement de pistes cyclables bilatérales sur le tronçon de la route de Jussy, en tenant compte des délais liés au nouvel appel d'offres pour sa réalisation.

1011863 - Projet d'agglomération de deuxième génération

CR 0501 - Secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	103'960'000	232'593	990'000	1'037'200	1%	47'200
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11863, votée le 13/10/2016, ouvrant des crédits d'étude et d'investissement de 187'970'000 francs et un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 82'640'000 francs relatifs à la mise en œuvre du projet d'agglomération de deuxième génération (PA2).

Le crédit total des dépenses de cette loi a été voté TTC et hors renchérissement, valeur 2014.

Objectifs annuels 2026

Verser la subvention cantonale à la commune de Chêne-Bourg pour la réalisation d'une nouvelle liaison piétonne traversant le futur parc Peillonex.

Objectifs annuels 2025

Verser la subvention cantonale à la commune de Versoix pour la réalisation de stationnement vélo et l'amélioration de l'intermodalité à la gare de Versoix et à la gare de Pont-Céard.

M - Mobilité

CR 0515 - Office de l'Urbanisme

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	24'820'000	6'770'194	6'140'000	8'680'000	35%	2'540'000
Recettes	5'250'000	0	0	500'000	10%	500'000

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11863, votée le 13/10/2016, ouvrant des crédits d'étude et d'investissement de 187'970'000 francs et un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 82'640'000 francs relatifs à la mise en œuvre du projet d'agglomération de deuxième génération (PA2).

Le crédit total des dépenses de cette loi a été voté TTC et hors renchérissement, valeur 2014.

Objectifs annuels 2026

Voie Verte Rive Droite :

- gares de Vernier et de Meyrin-Zimeysa : déposer les autorisations de construire;
- Genève-Vernier : poursuite des travaux et 1^{er} versement de la subvention fédérale;
- Vernier-Satigny : démarrer les travaux de la passerelle et une partie du tronçon Vernier-Satigny.

Optimisation gare de Satigny: assurer le suivi de l'instruction en vue de l'obtention de l'autorisation de construire.

Objectifs annuels 2025

Voie Verte Rive Droite :

- gares de Vernier et de Meyrin : déposer les autorisations de construire;
- Genève-Vernier : finaliser les modifications exigées par les CFF et démarrer les travaux;
- Vernier-Satigny : lancer les appels d'offres et débiter les travaux (Meyrin-Satigny).

Les travaux à Vernier sont sujets à des recours.

Optimisation gare de Satigny : déposer la demande d'autorisation de construire.

CR 0525 - Office cantonal de l'agriculture et de la nature

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	12'370'000	7'216'523	600'000	220'000	2%	-380'000
Recettes	0	1'573'000	0	0		0

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11863, votée le 13/10/2016, ouvrant des crédits d'étude et d'investissement de 187'970'000 francs et un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 82'640'000 francs relatifs à la mise en œuvre du projet d'agglomération de deuxième génération (PA2).

Le crédit total des dépenses de cette loi a été voté TTC et hors renchérissement, valeur 2014.

Objectifs annuels 2026

Parc de Vuillonex : obtenir l'autorisation de construire, faire les appels d'offres et commencer l'adjudication des travaux.

Objectifs annuels 2025

Parc de Vuillonex : déposer l'autorisation de construire.

Promenade de la Paix - Cours des Nobel : réaliser les travaux du secteur Rirole en collaboration avec les communes du Grand-Saconnex et de Pregny-Chambésy.

M - Mobilité

CR 0611 - Office
cantonal du génie
civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	105'920'000	20'628'564	3'300'000	2'170'000	2%	-1'130'000
Recettes	13'970'000	1'677'000	6'850'000	0	0%	-6'850'000

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11863, votée le 13/10/2016, ouvrant des crédits d'étude et d'investissement de 187'970'000 francs et un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 82'640'000 francs relatifs à la mise en œuvre du projet d'agglomération de deuxième génération (PA2).

Le crédit total des dépenses de cette loi a été voté TTC et hors renchérissement, valeur 2014.

Objectifs annuels 2026

Réorganisation du secteur Praille-Acacias-Vernets (PAV) : débiter les travaux.

Piste cyclable section Satigny-Russin : obtenir l'autorisation de construire (AC).

Route du Grand-Lancy : poursuivre les travaux de réalisation d'un passage inférieur (PI).

Requalification du quai de Cologny : obtenir l'AC et débiter les travaux.

Boulevard des Abarois et PI avenue de l'Ain : débiter les travaux.

Objectifs annuels 2025

Piste cyclable section Satigny - Russin : finaliser les études pour déposer l'autorisation de construire.

Route du Grand-Lancy : débiter les travaux pour la réalisation d'un PI pour la mobilité douce.

Requalification du quai de Cologny : débiter les travaux.

Boulevard des Abarois et PI avenue de l'Ain : obtenir l'AC.

Axe Grange Canal : débiter les études.

M - Mobilité

1011912 - Extension de capacité du nœud ferroviaire de Genève

CR 0603 - Office cantonal des transports

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	20'280'000	0	500'000	2'400'000	12%	1'900'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11912, votée le 22/09/2016, ouvrant un crédit d'étude et d'investissement de 425'280'000 francs pour la réalisation de l'extension de capacité du nœud ferroviaire de Genève.

Un crédit de 20'280'000 francs est prévu pour les études.

Objectifs annuels 2026

Extension nœud de Genève : poursuivre les études du projet principal initié par la loi H 160 et préparer la procédure d'approbation des plans.

Objectifs annuels 2025

Extension nœud de Genève : poursuivre les études du projet principal initié par la loi H 160 et préparer la procédure d'approbation des plans.

CR 0611 - Office cantonal du génie civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	405'000'000	5'399'808	1'500'000	3'600'000	1%	2'100'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 11912, votée le 22/09/2016, ouvrant un crédit d'étude et d'investissement de 425'280'000 francs pour la réalisation de l'extension de capacité du nœud ferroviaire de Genève.

Un crédit de 405'000'000 francs est prévu pour la réalisation de l'extension.

Objectifs annuels 2026

Poursuivre les travaux de reconfiguration des voies d'accès (faisceau de voies B).

Objectifs annuels 2025

Poursuivre les travaux, qui incluent les voies d'accès (faisceau de voies B) et le centre d'entretien Montbrillant.

M - Mobilité

1012164 - Etudes d'avant-projet pour la Traversée du Lac

CR 0611 - Office
cantonal du génie
civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	6'300'000	2'806'641	500'000	500'000	8%	0
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12164, votée le 22/03/2019, ouvrant un crédit d'étude d'avant-projet de 6'300'000 francs pour la Traversée du Lac en vue de financer une première tranche des études du boucllement autoroutier et des mesures d'accompagnement associées.

Objectifs annuels 2026

Suivre le dossier remis au programme de développement stratégique (PRODES) de l'office fédéral des routes (OFROU).

Objectifs annuels 2025

Finaliser les études complémentaires dans le but de réaliser la présentation du dossier à la Confédération et d'intégrer le projet au programme de développement stratégique (PRODES) des routes nationales.

1012484 - Jonction autoroutière de Vernier Canada et barreau routier Montfleury

CR 0611 - Office
cantonal du génie
civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	97'077'584	1'775'066	1'000'000	1'000'000	1%	0
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12484, votée le 13/09/2019, ouvrant un crédit d'investissement de 97'077'584 francs pour la réalisation de la jonction autoroutière de Vernier Canada et le barreau routier de Montfleury.

Objectifs annuels 2026

Barreau de Montfleury : poursuivre les études et les négociations pour acquérir les parcelles nécessaires au projet et obtenir les autorisations de construire.

Mesures connexes Satigny : poursuivre les travaux.

Objectifs annuels 2025

Barreau de Montfleury : obtenir les autorisations de construire et acquérir une parcelle pour la réalisation du projet.

Mesures connexes Satigny : débiter les travaux après la libération des parcelles sous emprises.

M - Mobilité

1012551 - Projet d'agglomération de troisième génération

CR 0501 - Secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	39'720'000	0	7'750'000	7'672'800	19%	-77'200
Recettes	4'370'000	0	0	0	0%	0

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12551, votée le 01/10/2020, ouvrant un crédit d'investissement de 219'560'000 francs et un crédit de subvention cantonale d'investissement de 25'500'000 francs relatifs à la mise en œuvre du projet d'agglomération de troisième génération (PA3).

Le crédit total des dépenses de cette loi a été voté TTC et hors renchérissement, valeur 2018.

Objectifs annuels 2026

Verser la subvention cantonale à la commune de Vernier pour la réalisation d'une passerelle de mobilité douce entre le quartier de l'Etang et la halte RER Vernier.

Verser la subvention cantonale à la commune de Vernier pour la réalisation du parc des Ecoles entre les quartiers de l'Etang et de Châtelaine.

Objectifs annuels 2025

Verser la première partie de la subvention cantonale à la commune de Vernier pour la réalisation d'une passerelle de mobilité douce entre le quartier de l'Etang et la halte RER Vernier.

Verser la subvention cantonale à la commune de Vernier pour la réalisation du parc des Ecoles entre les quartiers de l'Etang et de Châtelaine.

CR 0515 - Office de l'Urbanisme

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	11'010'000	921'823	200'000	500'000	5%	300'000
Recettes	560'000	0	0	0	0%	0

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12551, votée le 01/10/2020, ouvrant un crédit d'investissement de 219'560'000 francs et un crédit de subvention cantonale d'investissement de 25'500'000 francs relatifs à la mise en œuvre du projet d'agglomération de troisième génération (PA3).

Le crédit total des dépenses de cette loi a été voté TTC et hors renchérissement, valeur 2018.

Objectifs annuels 2026

Poursuivre les travaux de la première séquence de la Voie Verte Genève-Versoix (sur les communes de Prégny-Chambésy, Bellevue et Genthod).

Déposer et obtenir l'autorisation de construire de la 2^{ème} séquence (Versoix).

Engager les études de projet d'ouvrage de la 3^{ème} séquence (Genthod-Malagny).

Objectifs annuels 2025

Débuter les travaux de la première séquence de la Voie Verte Genève-Versoix (sur les communes de Prégny-Chambésy, Bellevue et Genthod).

Finaliser avec la commune de Versoix les études de projet de la 2^{ème} séquence (Versoix).

Débuter les études de la 3^{ème} séquence (Genthod-Malagny).

M - Mobilité

CR 0525 - Office cantonal de l'agriculture et de la nature

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	12'070'000	3'152'540	1'150'000	2'820'000	23%	1'670'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12551, votée le 01/10/2020, ouvrant un crédit d'investissement de 219'560'000 francs et un crédit de subvention cantonale d'investissement de 25'500'000 francs relatifs à la mise en œuvre du projet d'agglomération de troisième génération.

Le crédit total des dépenses de cette loi a été voté TTC et hors renchérissement, valeur 2018.

Objectifs annuels 2026

Parc des Franchises : fin des travaux au printemps 2026, livraison du parc et inauguration au début de l'été 2026.

Parc linéaire des Ecoles entre Etang et Châtelaine : finalisation des études.

Objectifs annuels 2025

Parc linéaire des Ecoles entre Etang et Châtelaine : l'avancement de la phase 1 dépend du déménagement du club de football FC Servette au parc des Evaux.

Parc des Franchises : poursuivre la réalisation du réaménagement du parc.

CR 0611 - Office cantonal du génie civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	155'331'000	7'460'889	2'425'000	10'600'000	7%	8'175'000
Recettes	8'250'000	0	1'000'000	400'000	5%	-600'000

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12551, votée le 01/10/2020, ouvrant un crédit d'investissement de 219'560'000 francs et un crédit de subvention cantonale d'investissement de 25'500'000 francs relatifs à la mise en œuvre du projet d'agglomération de troisième génération (PA3).

Le crédit total des dépenses de cette loi a été voté TTC et hors renchérissement, valeur 2018.

Objectifs annuels 2026

Pont Pavillon : débiter les travaux.

Façade sud Aéroport : débiter les travaux d'aménagement pour l'amélioration de la desserte des transports collectifs et de la mobilité active.

Bois-Chatton - Collex : débiter les travaux d'aménagement pour la mobilité active.

Moyenne-Ceinture Pailly-Casaï-Meyrin : débiter les travaux.

Objectifs annuels 2025

Pont Pavillon : obtenir l'autorisation de construire et démarrer les travaux.

Bois-Chatton - Collex : obtenir l'autorisation de construire et préparer le démarrage des travaux d'aménagement en mode doux.

Moyenne-Ceinture Pailly-Casaï-Meyrin : obtenir l'autorisation de construire et démarrer les travaux.

M - Mobilité

1012554 - Infrastructures TP en lien avec modification H 1 50

CR 0603 - Office cantonal des transports

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	53'000'000	992'889	4'000'000	365'000	1%	-3'635'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12554, votée le 26/06/2020, ouvrant des crédits d'étude et d'investissement de 53'000'000 francs relatifs au réaménagement du nœud tramway de Cornavin, à l'amélioration des transports publics (TP) sur la route de Saint-Julien et au déploiement de deux nouvelles lignes de bus électriques à recharge rapide.

Objectifs annuels 2026

Lignes de bus électriques : obtenir les dernières autorisations de construire.

Axe transports publics route de Saint-Julien : finaliser les études du dernier tronçon.

Interface tram Cornavin : poursuivre les études.

Objectifs annuels 2025

Lignes de bus électriques : obtenir les dernières autorisations de construire.

Axe transports publics route de Saint-Julien : débuter les travaux suite à l'obtention de la décision d'approbation des plans.

Interface tram Cornavin : démarrer les études.

CR 0611 - Office cantonal du génie civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	0	5'041'655	0	3'235'000		3'235'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12554, votée le 26/06/2020, ouvrant des crédits d'étude et d'investissement de 53'000'000 francs relatifs au réaménagement du nœud tramway de Cornavin, à l'amélioration des transports publics (TP) sur la route de Saint-Julien et au déploiement de deux nouvelles lignes de bus électriques à recharge rapide.

Objectifs annuels 2026

Lignes de bus électriques : poursuivre les installations d'infrastructures de recharge pour les E-Bus en fonction des lignes.

Axe transports publics route de Saint-Julien : poursuivre les travaux sur le premier tronçon.

Objectifs annuels 2025

Objet non prévu au budget 2025.

M - Mobilité

1012759 - Réalisation d'aménagements inscrits dans le Plan d'actions de la mobilité douce 2019-2023

CR 0603 - Office cantonal des transports

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	1'600'000	1'102'218	195'000	378'182	24%	183'182
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12759, votée le 03/09/2021, ouvrant un crédit d'investissement de 20'653'000 francs pour la réalisation d'aménagements et un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 340'000 francs en faveur de la commune de Russin pour la réalisation d'aménagements inscrits dans le Plan d'actions de la mobilité douce 2019-2023.

Le crédit initial prévu est de :

- 19'393'000 francs pour la réalisation des aménagements, y compris la subvention de 340'000 francs;
- 1'600'000 francs pour les équipements.

Objectifs annuels 2026

Task force vélo : poursuivre les installations de signalisation lumineuse pour la sécurisation des infrastructures cyclables.

Passerelle mobilité douce de l'Allondon : verser la subvention à la commune de Russin en fonction de l'avancement des travaux de réalisation. Ce projet contribue à améliorer l'itinéraire n°1 de Suissemobile.

Objectifs annuels 2025

Verser la subvention à la commune de Russin pour l'amélioration de l'itinéraire n°1 de Suissemobile et pour la construction d'une rampe d'accès à la passerelle sous le pont CFF de l'Allondon.

M - Mobilité

CR 0611 - Office
cantonal du génie
civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	19'393'000	584'939	1'800'000	2'975'000	15%	1'175'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12759, votée le 03/09/2021, ouvrant un crédit d'investissement de 20'653'000 francs pour la réalisation d'aménagements et un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 340'000 francs en faveur de la commune de Russin pour la réalisation d'aménagements inscrits dans le Plan d'actions de la mobilité douce 2019-2023.

Le crédit initial prévu est de :

- 19'393'000 francs pour la réalisation des aménagements, y compris la subvention de 340'000 francs;
- 1'600'000 francs pour les équipements.

Objectifs annuels 2026

Routes de Bellebouche et de l'Etraz : poursuivre les études d'avant-projet pour la mise en conformité des bandes cyclables.

Route de Presinge, zone industrielle Bois-de-Bay (ZIBAY) : poursuivre les études d'avant-projet pour la réalisation d'aménagements cyclables.

Continuité mobilité douce Pont de Peney : débiter les travaux en coordination avec le renforcement du pont.

Objectifs annuels 2025

Routes de Bellebouche et de l'Etraz : débiter les études d'avant-projet pour la mise en conformité des bandes cyclables.

VéloSTRAIL : poursuivre le déploiement du système antichute sur d'autres emplacements sur le canton.

Route de Presinge, zone industrielle Bois-de-Bay (ZIBAY) : poursuivre les études d'avant-projet pour la réalisation d'aménagements cyclables.

1012814 - Requalification multimodale de la moyenne ceinture (Pont de Lancy) - études

CR 0611 - Office
cantonal du génie
civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	5'800'000	2'632'318	1'000'000	1'000'000	17%	0
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12814, votée le 24/02/2022, ouvrant un crédit d'étude de 5'800'000 francs pour des travaux et aménagements du pont de Lancy.

Ce projet est prioritaire pour la mise en œuvre de la loi cantonale pour une mobilité cohérente et équilibrée (H 1 21 - LMCE) car ce pont est actuellement un des points « noirs » des futurs axes routiers structurants pour garantir la fluidité des transports dans le cadre de la LMCE.

Objectifs annuels 2026

Poursuivre et accompagner les études pour la requalification multimodale de la moyenne ceinture dans le secteur du pont de Lancy.

Finaliser la phase d'avant-projet.

Objectifs annuels 2025

Poursuivre et accompagner les études pour la requalification multimodale de la moyenne ceinture dans le secteur du pont de Lancy.

Finaliser l'avant-projet d'ici la fin du premier semestre 2025.

M - Mobilité

1013059 - Electrification de la flotte de véhicules des TPG - subvention

CR 0603 - Office
cantonal des
transports

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	350'000'000	98'921'882	40'000'000	20'000'000	6%	-20'000'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13059, votée le 14/10/2022, ouvrant un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 350'000'000 francs en faveur des Transports publics genevois (TPG), pour participer à l'acquisition et au remplacement de véhicules en vue de l'électrification intégrale de la flotte de véhicules.

Objectifs annuels 2026

Poursuivre le versement de la subvention aux TPG dans le cadre de leurs commandes de véhicules.

Objectifs annuels 2025

Poursuivre le versement de la subvention aux TPG dans le cadre de leurs commandes de véhicules.

1013061 - Développement d'axes forts vélos d'intérêt cantonal - études

CR 0603 - Office
cantonal des
transports

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	13'850'000	813'211	500'000	400'000	3%	-100'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13061, votée le 24/11/2022, ouvrant un crédit d'étude de 20'150'000 francs en vue de financer les études pour le développement d'axes forts vélos en complément des voies vertes, permettant de relier efficacement les différentes centralités du canton et d'améliorer la performance des déplacements à vélo.

Les 12 axes identifiés concernent :

- Cornavin – Versoix;
- Jonction – Meyrin;
- Jonction – Satigny;
- Jonction – Chancy;
- Bachet – Perly;
- Jonction – Croix de Rozon;
- Champel – Veyrier;
- Eaux-Vives – Thônex;
- Eaux-Vives – Anières;
- Sécheron – Bachet;
- Pregny – Plan les Ouates;
- Bachet – Eaux-Vives.

Objectifs annuels 2026

Suivre les mandats d'études préliminaires en cours en fonction des mandats 2024 et 2025.

Préparer les appels d'offres pour l'étude des axes suivants :

- Cornavin - Versoix;
- Jonction - Meyrin;
- Eaux-Vives - Thônex.

Objectifs annuels 2025

Poursuivre les études préliminaires lancées en 2024 pour le premier lot d'axes et lancer un appel d'offres pour étudier un deuxième lot d'axes à partir du 2^{ème} semestre 2025.

M - Mobilité

1013176 - Études pour la ligne ferroviaire régionale nord-sud

CR 0603 - Office cantonal des transports

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	30'000'000	237'124	500'000	1'000'000	3%	500'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13176, votée le 27/01/2023, ouvrant un crédit d'études de 30'000'000 francs en vue de financer les études d'une nouvelle diamétrale ferroviaire régionale nord-sud (Bernex - Lancy - Genève-Aéroport - ZIMEYSA).

Les lignes ferroviaires étant de la compétence de la Confédération, des discussions interviendront avec l'Office fédéral des transports (OFT) concernant le remboursement des dépenses effectuées par le canton de Genève.

Objectifs annuels 2026

Poursuivre les études préliminaires.

Objectifs annuels 2025

Réaliser les études préliminaires.

1013182 - Projet d'agglomération de quatrième génération

CR 0515 - Office de l'Urbanisme

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	4'510'000	222'980	0	520'000	12%	520'000
Recettes	380'000	0	0	500'000	132%	500'000

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13182, votée le 23/03/2023, ouvrant des crédits d'étude et d'investissement de 191'640'000 francs et un crédit de subvention cantonale à l'investissement de 75'570'000 francs relatifs à la mise en œuvre du projet d'agglomération de quatrième génération (PA4).

Le crédit total des dépenses de cette loi a été voté TTC et hors renchérissement, valeur 2021.

Objectifs annuels 2026

Débuter les études du parc linéaire (secteurs Libellule, Bois-des-Frères et Lignon) et de la liaison avec la Voie Verte Rive droite.

Poursuivre les travaux d'élargissement de la Voie Verte Genève-Versoix sur les communes de Prégny-Chambésy, Bellevue et Genthod.

Percevoir la première tranche de la subvention fédérale.

Objectifs annuels 2025

Objet non prévu au budget 2025.

M - Mobilité

CR 0525 - Office cantonal de l'agriculture et de la nature

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	8'950'000	0	200'000	180'000	2%	-20'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13182, votée le 23/03/2023, ouvrant des crédits d'étude et d'investissement de 191'640'000 francs et un crédit de subvention cantonale à l'investissement de 75'570'000 francs relatifs à la mise en œuvre du projet d'agglomération de quatrième génération (PA4).

Le crédit total des dépenses de cette loi a été voté TTC et hors renchérissement, valeur 2021.

Objectifs annuels 2026

Domaine Rigot : première phase de travaux (maçonnerie, cheminement et plantations) prévue entre automne 2025 et automne 2026, avec mise en service fin 2026 pour la première partie. Le reste des travaux est dépendant de la libération de la boucle du tram Nations-Grand-Saconnex (TNGS).

Objectifs annuels 2025

Domaine Rigot : déposer l'autorisation de construire pour le réaménagement du parc.

CR 0603 - Office cantonal des transports

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	91'400'000	4'313'953	4'300'000	3'350'000	4%	-950'000
Recettes	3'620'000	0	500'000	0	0%	-500'000

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13182, votée le 23/03/2023, ouvrant des crédits d'étude et d'investissement de 191'640'000 francs et un crédit de subvention cantonale à l'investissement de 75'570'000 francs relatifs à la mise en œuvre du projet d'agglomération de quatrième génération (PA4).

Le crédit total des dépenses de cette loi a été voté TTC et hors renchérissement, valeur 2021.

Objectifs annuels 2026

Poursuivre les études préliminaires en lien avec la mobilité douce et les transports collectifs.
Mener l'installation, dans le centre de l'agglomération, des équipements de signalisation lumineuse et déployer la stratégie de régulation du trafic en lien avec la loi pour une mobilité cohérente et équilibrée (LMCE).

Objectifs annuels 2025

Poursuivre les études préliminaires en lien avec la mobilité douce et les transports collectifs.
Mener l'installation, dans le centre de l'agglomération, des équipements de signalisation lumineuse et déployer la stratégie de régulation du trafic en lien avec la loi pour une mobilité cohérente et équilibrée (LMCE).

M - Mobilité

CR 0611 - Office cantonal du génie civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	86'780'000	4'004'154	1'050'000	6'170'000	7%	5'120'000
Recettes	10'830'000	0	500'000	400'000	4%	-100'000

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13182, votée le 23/03/2023, ouvrant des crédits d'étude et d'investissement de 191'640'000 francs et un crédit de subvention cantonale à l'investissement de 75'570'000 francs relatifs à la mise en œuvre du projet d'agglomération de quatrième génération (PA4).

Le crédit total des dépenses de cette loi a été voté TTC et hors renchérissement, valeur 2021.

Objectifs annuels 2026

Route du Nant d'Avril : poursuivre les travaux pour le réaménagement multimodal du réseau dans la ZIMEYSAVER.

Passage inférieur route de la Plaine : débiter les travaux en coordination avec les CFF.

Pavillon et pont Pavillon : débiter les travaux pour la réalisation d'un ouvrage de raccordement au pont Pavillon.

Voie verte chemin de la Bâtie : débiter les travaux de réaménagement du carrefour.

Objectifs annuels 2025

Route du Nant d'Avril : débiter les travaux pour le réaménagement multimodal du réseau dans la ZIMEYSAVER.

Passage inférieur route de la Plaine : préparer les travaux en coordination avec les CFF.

Route de Choulex : débiter les études pour la sécurisation des modes doux (MD).

Aménagements MD à Vessy : poursuivre les études pour la réalisation de la passerelle MD au-dessus de l'Arve.

1013192 - Etudes pour développement du réseau de transports collectifs à l'horizon 2030

CR 0603 - Office cantonal des transports

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	25'000'000	204'536	500'000	500'000	2%	0
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13192, votée le 24/03/2023, ouvrant un crédit d'étude de 25'000'000 francs pour le financement des études des prochaines étapes de développement du réseau de transports collectifs à l'horizon 2030.

Objectifs annuels 2026

Suivre le mandat d'étude préliminaire de l'axe tangentiel et de l'axe ouest.

Objectifs annuels 2025

Poursuivre les études préliminaires de l'axe tangentiel et de l'axe ouest.

M - Mobilité

1013572 - Pont de Peney - Entretien/Renforcement/Elargissement

CR 0611 - Office cantonal du génie civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	13'981'000	0	500'000	1'000'000	7%	500'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13572, votée le 21/03/2025, ouvrant un crédit d'investissement de 13'981'000 francs pour le renforcement, la mise aux normes et l'élargissement du pont de Peney.

Objectifs annuels 2026

Poursuivre les travaux de renforcement du pont de Peney et coordonner les mesures de mobilités actives prévues sur la loi du plan d'action de la mobilité douce 2019-2023.

Objectifs annuels 2025

Débuter les travaux d'ici la fin de l'année 2025 après l'adoption du projet de loi par le Grand Conseil.

1013586 - Infrastructures pour nouvelles lignes de bus électriques à recharge rapide

CR 0603 - Office cantonal des transports

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	16'900'000	0	500'000	4'000'000	24%	3'500'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13586, votée le 11/04/2025, ouvrant un crédit d'investissement de 16'900'000 francs visant à financer l'installation de nouvelles infrastructures de recharge pour les bus électriques sur 6 arrêts.

Objectifs annuels 2026

Coordonner et débuter les travaux de la construction des sous-stations Alpes et Gos.

Objectifs annuels 2025

Coordonner le déploiement d'équipements de recharge avec les TPG après adoption du projet de loi par le Grand Conseil.

M - Mobilité

1921090 - Financements transfrontaliers - subventions aux projets d'infrastructures transfrontalières

CR 0501 - Secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	25'000'000	0	0	650'000	3%	650'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi en cours de préparation, ouvrant un crédit de 25'000'000 francs, destiné à financer des infrastructures principalement en faveur de la mobilité, avec un élargissement possible aux domaines de l'environnement et de la santé, principalement en France voisine et ayant un impact positif sur Genève. Ce crédit représente la part cantonale d'un dispositif global également financé par les partenaires français.

Objectifs annuels 2026

Verser la subvention cantonale aux projets suivants, réalisés sur le territoire français :

- P+R du Bisou;
- P+R Porte-de-France;
- Bus à haut niveau de service CERN - Saint-Genis-Pouilly.

Objectifs annuels 2025

Objet non prévu au budget 2025.

Crédit de renouvellement

2013424 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - DSM

CR 0601 - Secrétariat général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	752'000	0	150'400	150'400	20%	0
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13424, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 3'317'000 francs pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement du département de la santé et des mobilités.

Objectifs annuels 2026

Renouveler le mobilier (chaises, bureaux, etc.) de l'office cantonal des transports et de l'office cantonal du génie civil.

Procéder au renouvellement des appareils de la halle technique et du mobilier de l'office cantonal des véhicules.

Objectifs annuels 2025

Renouveler le mobilier (chaises, bureaux, etc.) de l'office cantonal des transports et de l'office cantonal du génie civil.

Procéder au renouvellement des appareils de la halle technique et du mobilier de l'office cantonal des véhicules.

M - Mobilité

2013430 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN

CR 0415 - Office cantonal des systèmes d'information et du numérique

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	3'800'000	0	760'000	760'000	20%	0
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13430, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 340'000'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, relatif aux systèmes d'information et au numérique.

Les projets des différentes politiques publiques sont priorisés selon des critères définis entre les départements et l'OCSIN.

Objectifs annuels 2026

Renouveler et améliorer en continu les actifs du système d'information relatif à la mobilité.

Objectifs annuels 2025

Renouveler et améliorer en continu les actifs du système d'information relatif à la mobilité.

2013431 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA

CR 0504 - Office cantonal des bâtiments

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	2'716'000	0	543'200	543'200	20%	0
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13431, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 400'000'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement liés en vue des travaux de rénovation et transformation du parc immobilier de l'Etat.

Objectifs annuels 2026

Réaliser des travaux de rénovation et de mise en conformité dans les parkings de l'Etat de Genève (Stand 26 et Ansermet 18) ainsi que des travaux de sécurisation au chemin du Sapay.

Sur demande des utilisateurs, réaliser des travaux de transformation dans les bâtiments qu'ils occupent.

Objectifs annuels 2025

Réaliser des travaux de rénovation de mise en conformité sur le bâtiment de l'office cantonal des véhicules.

Sur demande des utilisateurs, réaliser des travaux de transformation dans les bâtiments qu'ils occupent.

M - Mobilité

2013432 - Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCT - OCGC

CR 0603 - Office cantonal des transports

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	17'980'000	0	2'730'000	3'650'000	20%	920'000
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13432, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 217'150'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement des offices cantonaux des transports et du génie civil.

Un crédit de 17'980'000 francs est prévu pour l'office cantonal des transports (OCT).

Objectifs annuels 2026

Réaliser les études et les travaux pour le renouvellement des équipements de signalisation lumineuse, de signalisation routière et de sécurité routière sur le territoire cantonal.

Objectifs annuels 2025

Réaliser les études et les travaux pour le renouvellement des équipements de signalisation lumineuse, de signalisation routière et de sécurité routière sur le territoire cantonal.

CR 0611 - Office cantonal du génie civil

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	199'170'000	0	36'256'000	41'776'000	21%	5'520'000
Recettes	11'720'000	0	2'250'000	2'367'500	20%	117'500

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13432, votée le 27/09/2024, ouvrant un crédit de renouvellement de 217'150'000 francs, pour les exercices 2025 à 2029, destiné à divers investissements de renouvellement des offices cantonaux des transports et du génie civil.

Un crédit de 199'170'000 francs et une contribution de la Confédération de 11'720'000 francs sont prévus pour l'office cantonal du génie civil (OCGC).

Objectifs annuels 2026

Réaliser les études et les travaux pour les chaussées (19,6 millions), les ouvrages d'art (6,0 millions), les infrastructures et transports publics (15,2 millions) et le remplacement des véhicules et engins (1 million).
Percevoir les recettes de la Confédération

Objectifs annuels 2025

Réaliser les études et les travaux pour les chaussées (16,8 millions), pour les ouvrages d'art (3 millions), pour les infrastructures de transports publics (15 millions) et pour le remplacement des véhicules et engins (1 million).
Percevoir les recettes de la Confédération.



Récapitulations chiffrées

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Projet de budget 2026	% crédit	Variation 2026-2025
A - AUTORITÉS ET GOUVERNANCE						
5 Dépenses d'investissement	123'177'000	69'585'520	15'060'189	11'557'709	9%	-3'502'480
6 Recettes d'investissement	28'300'000	18'844'242	6'161'750			-6'161'750
<i>Investissements Nets</i>	94'877'000	50'741'278	8'898'439	11'557'709	12%	2'659'270
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
5 Dépenses d'investissement	84'215'000	62'467'162	10'390'000	6'020'109	7%	-4'369'891
6 Recettes d'investissement	28'300'000	18'844'242	6'161'750			-6'161'750
<i>Investissements Nets</i>	55'915'000	43'622'920	4'228'250	6'020'109	11%	1'791'859
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
5 Dépenses d'investissement	38'962'000	7'118'358	4'670'189	5'537'600	14%	867'411
<i>Investissements Nets</i>	38'962'000	7'118'358	4'670'189	5'537'600	14%	867'411
01 - CHANCELLERIE D'ETAT						
5 Dépenses d'investissement	1'520'000	244'802	540'000	250'000	16%	-290'000
<i>Investissements Nets</i>	1'520'000	244'802	540'000	250'000	16%	-290'000
02 - FINANCES, RESSOURCES HUMAINES ET AFFAIRES EXTÉRIEURES						
5 Dépenses d'investissement	100'000		20'000	20'000	20%	
<i>Investissements Nets</i>	100'000		20'000	20'000	20%	
04 - INSTITUTIONS ET NUMÉRIQUE						
5 Dépenses d'investissement	33'795'000	8'392'241	6'490'000	7'678'000	23%	1'188'000
<i>Investissements Nets</i>	33'795'000	8'392'241	6'490'000	7'678'000	23%	1'188'000
05 - TERRITOIRE						
5 Dépenses d'investissement	86'062'000	60'948'477	7'785'389	3'369'709	4%	-4'415'680
6 Recettes d'investissement	28'300'000	18'844'242	6'161'750			-6'161'750
<i>Investissements Nets</i>	57'762'000	42'104'235	1'623'639	3'369'709	6%	1'746'070
11 - GRAND CONSEIL						
5 Dépenses d'investissement	1'500'000		200'000	200'000	13%	
<i>Investissements Nets</i>	1'500'000		200'000	200'000	13%	
12 - COUR DES COMPTES						
5 Dépenses d'investissement	200'000		24'800	40'000	20%	15'200
<i>Investissements Nets</i>	200'000		24'800	40'000	20%	15'200
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
CR: 01 Chancellerie d'Etat						
1012632 Bâtiment pour les archives d'Etat de Genève (AEG) - construction et équipements CR 0104 Archives d'Etat de Genève 5 Dépenses d'investissement	920'000	244'802	420'000	120'000	13%	-300'000
CR: 04 Institutions et numérique						
1012543 AIGLE - Refonte du système d'information CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	6'335'000	4'057'133	1'000'000	1'280'000	20%	280'000
1012632 Bâtiment pour les archives d'Etat de Genève (AEG) - construction et équipements CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	230'000	171'794	30'000			-30'000
1013062 Refonte du système d'information et de communication des droits politiques CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	12'500'000	4'163'314	1'500'000	2'640'000	21%	1'140'000
1013504 Intégration du Vote Electronique de la Poste Suisse pour le canton de Genève CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	3'130'000		1'640'000	1'440'000	46%	-200'000
CR: 05 Territoire						
1012632 Bâtiment pour les archives d'Etat de Genève (AEG) - construction et équipements CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	61'100'000 28'300'000	53'830'119 18'844'242	5'800'000 6'161'750	540'109	1%	-5'259'891 -6'161'750

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Projet de budget 2026	% crédit	Variation 2026-2025
CRÉDITS RENOUVELLEMENT - 2						
CR: 01 Chancellerie d'Etat						
2013419 Crédit de renouvellement 2025-2029 - Chancellerie CR 0101 Chancellerie d'Etat 5 Dépenses d'investissement	600'000		120'000	130'000	22%	10'000
CR: 02 Finances, ressources humaines et affaires extérieures						
2013420 Crédit de renouvellement 2025-2029 - DF CR 0221 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	100'000		20'000	20'000	20%	
CR: 04 Institutions et numérique						
2013430 Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	11'600'000		2'320'000	2'318'000	20%	-2'000
CR: 05 Territoire						
2012460 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	13'314'000	7'118'358	155'789			-155'789
2013431 Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	11'648'000		1'829'600	2'829'600	24%	1'000'000
CR: 11 Grand Conseil						
2013427 Crédit de renouvellement 2025-2029 - GC CR 1101 Grand Conseil 5 Dépenses d'investissement	1'500'000		200'000	200'000	13%	
CR: 12 Cour des comptes						
2013428 Crédit de renouvellement 2025-2029 - CdC CR 1201 Cour des comptes 5 Dépenses d'investissement	200'000		24'800	40'000	20%	15'200

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Projet de budget 2026	% crédit	Variation 2026-2025
B - ÉTATS-MAJORS ET PRESTATIONS TRANSVERSALES						
5 Dépenses d'investissement	1'926'418'410	130'529'793	119'847'174	145'052'275	8%	25'205'101
6 Recettes d'investissement	38'000'000	14'049'522	5'455'407	2'000'000	5%	-3'455'407
<i>Investissements Nets</i>	1'888'418'410	116'480'271	114'391'767	143'052'275	8%	28'660'508
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
5 Dépenses d'investissement	1'490'016'000	81'367'644	46'792'823	72'185'053	5%	25'392'230
6 Recettes d'investissement	38'000'000	14'049'522	5'455'407	2'000'000	5%	-3'455'407
<i>Investissements Nets</i>	1'452'016'000	67'318'122	41'337'416	70'185'053	5%	28'847'637
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
5 Dépenses d'investissement	436'402'410	49'162'149	73'054'351	72'867'222	17%	-187'129
<i>Investissements Nets</i>	436'402'410	49'162'149	73'054'351	72'867'222	17%	-187'129
02 - FINANCES, RESSOURCES HUMAINES ET AFFAIRES EXTÉRIEURES						
5 Dépenses d'investissement	12'390'000	424'339	3'720'000	3'242'000	26%	-478'000
<i>Investissements Nets</i>	12'390'000	424'339	3'720'000	3'242'000	26%	-478'000
03 - INSTRUCTION PUBLIQUE, FORMATION ET JEUNESSE						
5 Dépenses d'investissement	100'000		20'000	20'000	20%	
<i>Investissements Nets</i>	100'000		20'000	20'000	20%	
04 - INSTITUTIONS ET NUMÉRIQUE						
5 Dépenses d'investissement	330'470'000	3'157'630	59'886'000	60'035'500	18%	149'500
<i>Investissements Nets</i>	330'470'000	3'157'630	59'886'000	60'035'500	18%	149'500
05 - TERRITOIRE						
5 Dépenses d'investissement	1'582'988'410	126'947'824	56'115'174	81'668'775	5%	25'553'601
6 Recettes d'investissement	38'000'000	14'049'522	5'455'407	2'000'000	5%	-3'455'407
<i>Investissements Nets</i>	1'544'988'410	112'898'302	50'659'767	79'668'775	5%	29'009'008
06 - SANTÉ ET MOBILITÉS						
5 Dépenses d'investissement	120'000		36'000	16'000	13%	-20'000
<i>Investissements Nets</i>	120'000		36'000	16'000	13%	-20'000
07 - ÉCONOMIE ET EMPLOI						
5 Dépenses d'investissement	100'000		20'000	20'000	20%	
<i>Investissements Nets</i>	100'000		20'000	20'000	20%	
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
CR: 02 Finances, ressources humaines et affaires extérieures						
1013224 Remplacement des véhicules administratifs de l'Etat par des véhicules électriques						
CR 0221 Secrétariat général						
5 Dépenses d'investissement	11'790'000	424'339	3'600'000	3'122'000	26%	-478'000
CR: 04 Institutions et numérique						
1012978 Equipements et services numériques indispensables au travail à distance de l'administration cantonale						
CR 0415 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement	8'200'000	3'157'630	2'600'000	2'200'000	27%	-400'000
1921001 Evolution de la plateforme de cyberadministration 2026-2030						
CR 0415 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement	18'990'000		500'000	949'500	5%	449'500
1921106 Evolutions SIC Finances - phase I						
CR 0415 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement	11'500'000			625'000	5%	625'000
1921107 Evolutions du système d'information de l'OPE						
CR 0415 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement	11'000'000			275'000	3%	275'000
CR: 05 Territoire						
1011975 Efficience énergétique						
CR 0504 OCBA						
5 Dépenses d'investissement	35'000'000	31'845'252	209'106			-209'106
6 Recettes d'investissement	18'000'000	14'049'522	1'455'407			-1'455'407
1012243 Acquisitions de terrains et bâtiments						
CR 0504 OCBA						
5 Dépenses d'investissement	30'000'000	14'560'706	3'963'717			-3'963'717
1012552 Travaux de rénovation des bâtiments de l'Etat de Genève (transition écologique) - étape 1						
CR 0504 OCBA						
5 Dépenses d'investissement	250'000'000	22'021'963	15'000'000	22'000'000	9%	7'000'000

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Projet de budget 2026	% crédit	Variation 2026-2025
1012978 Equipements et services numériques indispensables au travail à distance de l'administration cantonale CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	1'166'000	226'201	400'000	100'000	9%	-300'000
1013210 Transition écologique des bâtiments de l'Etat de Genève CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	1'000'000'000 20'000'000	8'896'435	20'000'000 4'000'000	35'000'000 2'000'000	4% 10%	15'000'000 -2'000'000
1013224 Remplacement des véhicules administratifs de l'Etat par des véhicules électriques CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	2'370'000	235'118	520'000	153'553	6%	-366'447
1013646 Acquisitions de terrains, bâtiments, DDP, lots de PPE et droits à bâtir CR 0506 OCLPF 5 Dépenses d'investissement	110'000'000			7'760'000	7%	7'760'000
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
CR: 02 Finances, ressources humaines et affaires extérieures						
2013420 Crédit de renouvellement 2025-2029 - DF CR 0221 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	600'000		120'000	120'000	20%	
CR: 03 Instruction publique, formation et jeunesse						
2013421 Crédit de renouvellement 2025-2029 - DIP CR 0311 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	100'000		20'000	20'000	20%	
CR: 04 Institutions et numérique						
2013422 Crédit de renouvellement 2025-2029 - DIN CR 0401 Présidence, secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	1'580'000		946'000	146'000	9%	-800'000
2013430 Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	279'200'000		55'840'000	55'840'000	20%	
CR: 05 Territoire						
2012460 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	73'176'300	49'162'149	1'367'129			-1'367'129
2013423 Crédit de renouvellement 2025-2029 - DT CR 0501 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	821'000		164'200	164'200	20%	
2013431 Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	80'455'110		14'491'022	16'491'022	20%	2'000'000
CR: 06 Santé et mobilités						
2013424 Crédit de renouvellement 2025-2029 - DSM CR 0601 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	120'000		36'000	16'000	13%	-20'000
CR: 07 Economie et emploi						
2013425 Crédit de renouvellement 2025-2029 - DEE CR 0750 Présidence - DEE 5 Dépenses d'investissement	100'000		20'000	20'000	20%	
CR: 08 Cohésion sociale						
2013426 Crédit de renouvellement 2025-2029 - DCS CR 0801 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	250'000		50'000	50'000	20%	

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Projet de budget 2026	crédit	Variation 2026-2025
C - COHÉSION SOCIALE						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	104'847'570 104'847'570	7'093'217 7'093'217	16'349'527 16'349'527	21'289'894 21'289'894	20% 20%	4'940'367 4'940'367
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	49'924'360 49'924'360	4'670'079 4'670'079	5'887'127 5'887'127	10'829'494 10'829'494	22% 22%	4'942'367 4'942'367
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	54'923'210 54'923'210	2'423'138 2'423'138	10'462'400 10'462'400	10'460'400 10'460'400	19% 19%	-2'000 -2'000
04 - INSTITUTIONS ET NUMÉRIQUE						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	26'778'000 26'778'000	291'364 291'364	2'020'000 2'020'000	5'479'000 5'479'000	20% 20%	3'459'000 3'459'000
05 - TERRITOIRE						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	8'223'210 8'223'210	2'423'138 2'423'138	1'122'400 1'122'400	1'122'400 1'122'400	14% 14%	
14 - POUVOIR JUDICIAIRE						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	470'000 470'000			470'000 470'000	100% 100%	470'000 470'000
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
CR: 04 Institutions et numérique						
1013352 Refonte du système d'information et de communication du service de protection de l'adulte CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	5'783'000	291'364	1'000'000	2'670'000	46%	1'670'000
1013657 Refonte du SIC de l'action sociale - Fondations CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	16'545'000		130'000	1'921'000	12%	1'791'000
CR: 08 Cohésion sociale						
1012641 HG - Evolution SIC 2020-2023 CR 0802 OAIS 5 Dépenses d'investissement	3'700'000	2'255'579	904'127			-904'127
1013079 HG - Transformation numérique des services CR 0802 OAIS 5 Dépenses d'investissement	4'500'000	1'155'645	1'418'000	1'926'355	43%	508'355
1013385 HG - Dimension digitale (DigiPlus) - subvention CR 0802 OAIS 5 Dépenses d'investissement	7'046'000	967'491	2'179'000	2'186'000	31%	7'000
1013545 EPI - accessibilité au numérique pour les usagers - subvention CR 0802 OAIS 5 Dépenses d'investissement	1'390'000		256'000	256'000	18%	
1921103 HG - SI-RH - subvention CR 0802 OAIS 5 Dépenses d'investissement	7'480'360			623'139	8%	623'139
1921105 EPI - implémentation d'un système intégré de gestion RH - subvention CR 0802 OAIS 5 Dépenses d'investissement	3'010'000			777'000	26%	777'000
CR: 14 Pouvoir judiciaire						
1013352 Refonte du système d'information et de communication du service de protection de l'adulte CR 1401 Administration du Pouvoir judiciaire 5 Dépenses d'investissement	470'000			470'000	100%	470'000
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
CR: 04 Institutions et numérique						
2013430 Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	4'450'000		890'000	888'000	20%	-2'000
CR: 05 Territoire						
2012460 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	2'611'210	2'423'138				2'611'210
2013431 Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	5'612'000		1'122'400	1'122'400	20%	5'612'000

<i>Libellé</i>	<i>Crédit total</i>	<i>Cumul au 31/12/2024</i>	<i>Budget 2025</i>	<i>Projet de budget 2026</i>	<i>crédit</i>	<i>Variation 2026-2025</i>
CR: 08 Cohésion sociale						
2013426 Crédit de renouvellement 2025-2029 - DCS CR 0801 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	17'250'000		3'450'000	3'450'000	20%	
2013437 Crédit de renouvellement 2025-2029 - EPI CR 0802 OAIS 5 Dépenses d'investissement	11'000'000		2'200'000	2'200'000	20%	
2013438 Crédit de renouvellement 2025-2029 - HG CR 0802 OAIS 5 Dépenses d'investissement	14'000'000		2'800'000	2'800'000	20%	

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Projet de budget 2026	% crédit	Variation 2026-2025
D - CULTURE, SPORT ET LOISIRS						
5 Dépenses d'investissement	350'033'190	36'400'470	16'934'450	35'385'770	10%	18'451'320
6 Recettes d'investissement	4'000'000	1'184				
<i>Investissements Nets</i>	346'033'190	36'399'286	16'934'450	35'385'770	10%	18'451'320
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
5 Dépenses d'investissement	305'550'000	4'568'415	6'777'326	26'500'929	9%	19'723'603
6 Recettes d'investissement	4'000'000					
<i>Investissements Nets</i>	301'550'000	4'568'415	6'777'326	26'500'929	9%	19'723'603
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
5 Dépenses d'investissement	44'483'190	31'832'055	10'157'124	8'884'841	20%	-1'272'283
6 Recettes d'investissement		1'184				
<i>Investissements Nets</i>	44'483'190	31'830'871	10'157'124	8'884'841	20%	-1'272'283
04 - INSTITUTIONS ET NUMÉRIQUE						
5 Dépenses d'investissement	583'293		90'000	90'000	15%	
<i>Investissements Nets</i>	583'293		90'000	90'000	15%	
05 - TERRITOIRE						
5 Dépenses d'investissement	318'022'505	36'400'470	14'826'009	32'277'329	10%	17'451'320
6 Recettes d'investissement	4'000'000	1'184				
<i>Investissements Nets</i>	314'022'505	36'399'286	14'826'009	32'277'329	10%	17'451'320
08 - COHÉSION SOCIALE						
5 Dépenses d'investissement	12'602'101			1'000'000	8%	1'000'000
<i>Investissements Nets</i>	12'602'101			1'000'000	8%	1'000'000
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
CR: 04 Institutions et numérique						
1013672 Nouvelle patinoire du Trèfle-Blanc - construction CR 0415 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement	133'293					
CR: 05 Territoire						
1013007 Nouvelle patinoire du Trèfle-Blanc - étude CR 0504 OCBA						
5 Dépenses d'investissement	17'050'000	4'568'415	4'777'326	5'204'259	31%	426'933
1013517 Musée de la BD - subvention CR 0504 OCBA						
5 Dépenses d'investissement	5'000'000		1'000'000	3'000'000	60%	2'000'000
1013541 Grand Théâtre de Genève - subvention CR 0504 OCBA						
5 Dépenses d'investissement	8'000'000		1'000'000	4'000'000	50%	3'000'000
1013672 Nouvelle patinoire du Trèfle-Blanc - construction CR 0504 OCBA						
5 Dépenses d'investissement	254'031'520			13'296'670	5%	13'296'670
6 Recettes d'investissement	4'000'000					
CR: 06 Santé et mobilités						
1013672 Nouvelle patinoire du Trèfle-Blanc - construction CR 0611 Office cantonal du génie civil						
5 Dépenses d'investissement	12'602'101			1'000'000	8%	1'000'000
CR: 08 Cohésion sociale						
1013672 Nouvelle patinoire du Trèfle-Blanc - construction CR 0804 Culture et sport						
5 Dépenses d'investissement	8'733'086					
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
CR: 04 Institutions et numérique						
2013430 Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN CR 0415 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement	450'000		90'000	90'000	20%	
CR: 05 Territoire						
2012460 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA CR 0504 OCBA						
5 Dépenses d'investissement	12'508'985	31'832'055	532'283			-532'283
6 Recettes d'investissement		1'184				
2013431 Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA CR 0504 OCBA						
5 Dépenses d'investissement	21'432'000		7'516'400	6'776'400	32%	-740'000

<i>Libellé</i>	<i>Crédit total</i>	<i>Cumul au 31/12/2024</i>	<i>Budget 2025</i>	<i>Projet de budget 2026</i>	<i>% crédit</i>	<i>Variation 2026-2025</i>
CR: 08 Cohésion sociale 2013426 Crédit de renouvellement 2025-2029 - DCS CR 0801 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	10'092'205		2'018'441	2'018'441	20%	

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Projet de budget 2026	% crédit	Variation 2026-2025
E - ENVIRONNEMENT ET ÉNERGIE						
5 Dépenses d'investissement	1'018'746'195	33'962'409	54'151'800	54'656'800	5%	505'000
6 Recettes d'investissement	2'969'340	1'187'055	300'000	2'850'000	96%	2'550'000
<i>Investissements Nets</i>	1'015'776'855	32'775'354	53'851'800	51'806'800	5%	-2'045'000
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
5 Dépenses d'investissement	960'305'960	33'151'480	42'105'000	42'000'000	4%	-105'000
6 Recettes d'investissement	1'469'340	1'187'055		2'550'000	174%	2'550'000
<i>Investissements Nets</i>	958'836'620	31'964'425	42'105'000	39'450'000	4%	-2'655'000
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
5 Dépenses d'investissement	58'440'235	810'929	12'046'800	12'656'800	22%	610'000
6 Recettes d'investissement	1'500'000		300'000	300'000	20%	
<i>Investissements Nets</i>	56'940'235	810'929	11'746'800	12'356'800	22%	610'000
04 - INSTITUTIONS ET NUMÉRIQUE						
5 Dépenses d'investissement	20'700'000		4'020'000	3'160'000	15%	-860'000
<i>Investissements Nets</i>	20'700'000		4'020'000	3'160'000	15%	-860'000
05 - TERRITOIRE						
5 Dépenses d'investissement	998'046'195	33'962'409	50'131'800	51'496'800	5%	1'365'000
6 Recettes d'investissement	2'969'340	1'187'055	300'000	2'850'000	96%	2'550'000
<i>Investissements Nets</i>	995'076'855	32'775'354	49'831'800	48'646'800	5%	-1'185'000
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
CR: 04 Institutions et numérique						
1013523 Evolution du SI de l'OCEN pour la mise en oeuvre du Plan Directeur de l'Energie 2020-2030						
CR 0415 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement	14'400'000		2'760'000	1'900'000	13%	-860'000
CR: 05 Territoire						
1011790 Ouvrages de protection contre les dangers naturels						
CR 0525 Office cantonal de l'agriculture et de la nature						
5 Dépenses d'investissement	4'800'000	1'293'755	700'000	700'000	15%	
6 Recettes d'investissement	1'469'340	1'187'055		50'000	3%	50'000
1012195 Axe stratégique réseaux - façade sud aéroport						
CR 0515 Office de l'Urbanisme						
5 Dépenses d'investissement	16'014'960	5'943'557	1'500'000	3'000'000	19%	1'500'000
1012936 Développement d'un plan hydrogène cantonal - subventions						
CR 0523 Office cantonal de l'environnement						
5 Dépenses d'investissement	10'000'000		1'500'000	2'000'000	20%	500'000
1012968 Zone portuaire et de loisirs du Vengeron						
CR 0524 Office cantonal de l'eau						
5 Dépenses d'investissement	55'503'000	500'611	1'000'000	900'000	2%	-100'000
1013167 Renaturation Aire et Drize du secteur PAV (étape 1 - Etoile/Boissonnas et études d'ensembles)						
CR 0524 Office cantonal de l'eau						
5 Dépenses d'investissement	61'443'000	23'049'462	16'000'000	4'000'000	7%	-12'000'000
6 Recettes d'investissement				2'500'000		2'500'000
1013222 Subventions pour l'assainissement énergétique						
CR 0520 Office cantonal de l'énergie (OCEN)						
5 Dépenses d'investissement	500'000'000	597'708	15'000'000	15'000'000	3%	
1013223 Infrastructures agricoles durables 2023-2033						
CR 0525 Office cantonal de l'agriculture et de la nature						
5 Dépenses d'investissement	40'000'000	1'766'387	2'000'000	4'000'000	10%	2'000'000
1013491 Mise en oeuvre de l'arborisation du canton (phase I)						
CR 0525 Office cantonal de l'agriculture et de la nature						
5 Dépenses d'investissement	204'000'000		1'000'000	5'000'000	2%	4'000'000
1013558 Cadastre PFAS						
CR 0523 Office cantonal de l'environnement						
5 Dépenses d'investissement	4'145'000		645'000	1'500'000	36%	855'000
1013647 Infrastructure écologique et mesures de compensation écologique (phase I)						
CR 0525 Office cantonal de l'agriculture et de la nature						
5 Dépenses d'investissement	50'000'000			4'000'000	8%	4'000'000
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
CR: 04 Institutions et numérique						
2013430 Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN						
CR 0415 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement	6'300'000		1'260'000	1'260'000	20%	

<i>Libellé</i>	<i>Crédit total</i>	<i>Cumul au 31/12/2024</i>	<i>Budget 2025</i>	<i>Projet de budget 2026</i>	<i>% crédit</i>	<i>Variation 2026-2025</i>
CR: 05 Territoire						
2012460 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA						
CR 0504 OCBA						
5 Dépenses d'investissement	551'235	810'929				
6 Recettes d'investissement						
2013423 Crédit de renouvellement 2025-2029 - DT						
CR 0501 Secrétariat général						
5 Dépenses d'investissement	50'929'000		10'654'800	11'264'800	22%	610'000
6 Recettes d'investissement	1'500'000		300'000	300'000	20%	
2013431 Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA						
CR 0504 OCBA						
5 Dépenses d'investissement	660'000		132'000	132'000	20%	

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Projet de budget 2026	% crédit	Variation 2026-2025
F - FORMATION						
5 Dépenses d'investissement	2'036'690'474	732'391'529	185'666'522	190'083'271	9%	4'416'749
6 Recettes d'investissement	103'551'655	75'795'673	2'952'991	6'483'001	6%	3'530'010
<i>Investissements Nets</i>	1'933'138'819	656'595'856	182'713'531	183'600'270	9%	886'739
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
5 Dépenses d'investissement	1'414'728'400	510'497'136	108'083'252	112'934'893	8%	4'851'641
6 Recettes d'investissement	101'551'655	75'666'038	2'952'991	6'483'001	6%	3'530'010
<i>Investissements Nets</i>	1'313'176'745	434'831'098	105'130'261	106'451'892	8%	1'321'631
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
5 Dépenses d'investissement	621'962'074	221'894'393	77'583'270	77'148'378	12%	-434'892
6 Recettes d'investissement	2'000'000	129'635				
<i>Investissements Nets</i>	619'962'074	221'764'758	77'583'270	77'148'378	12%	-434'892
03 - INSTRUCTION PUBLIQUE, FORMATION ET JEUNESSE						
5 Dépenses d'investissement	283'164'863	53'042'580	40'825'231	42'117'650	15%	1'292'419
<i>Investissements Nets</i>	283'164'863	53'042'580	40'825'231	42'117'650	15%	1'292'419
04 - INSTITUTIONS ET NUMÉRIQUE						
5 Dépenses d'investissement	51'518'641	9'389'740	7'424'596	10'599'136	21%	3'174'540
<i>Investissements Nets</i>	51'518'641	9'389'740	7'424'596	10'599'136	21%	3'174'540
05 - TERRITOIRE						
5 Dépenses d'investissement	1'696'597'730	669'816'913	137'416'695	137'366'485	8%	-50'210
6 Recettes d'investissement	103'551'655	75'795'673	2'952'991	6'483'001	6%	3'530'010
<i>Investissements Nets</i>	1'593'046'075	594'021'240	134'463'704	130'883'484	8%	-3'580'220
06 - SANTÉ ET MOBILITÉS						
5 Dépenses d'investissement	5'409'240	142'296				
<i>Investissements Nets</i>	5'409'240	142'296				
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
CR: 03 Instruction publique, formation et jeunesse						
1009995 CMU - 5 ^{ème} étape CR 0326 Université						
5 Dépenses d'investissement	15'596'000	13'816'609	321'107	63'613		-257'494
1010822 CMU - 6 ^{ème} étape CR 0326 Université						
5 Dépenses d'investissement	15'333'000	11'203'060	280'000	130'987	1%	-149'013
1012146 UNI - Service de la recherche CR 0326 Université						
5 Dépenses d'investissement	15'546'000	14'847'087		98'913	1%	98'913
1012149 Rénovation d'Uni Bastions CR 0326 Université						
5 Dépenses d'investissement	4'212'000	337'492	200'000	700'000	17%	500'000
1012743 Collège Rousseau (rénovation) - construction et équipements CR 0323 Enseignement secondaire II						
5 Dépenses d'investissement	3'407'000	2'719'261	464'405			-464'405
1012767 UNI - SI pour les étudiants CR 0326 Université						
5 Dépenses d'investissement	12'000'000	6'851'260	2'900'000	2'206'840	18%	-693'160
1012977 Stratégie numérique de la HES-SO Genève - subvention CR 0325 Haute école spécialisée de Genève						
5 Dépenses d'investissement	5'470'000	1'814'970	1'400'000	2'055'030	38%	655'030
1013011 Education au numérique Ecole obligatoire / Enseignement secondaire II / OMP CR 0313 Services partagés et logistiques						
5 Dépenses d'investissement	2'696'000	910'389	600'000	785'600	29%	185'600
1013100 Haute école de la santé et pavillon modulaire CFSP Ternier - Construction et équipements CR 0323 Enseignement secondaire II						
5 Dépenses d'investissement	733'000	542'452	130'000			-130'000
1013100 Haute école de la santé et pavillon modulaire CFSP Ternier - Construction et équipements CR 0325 Haute école spécialisée de Genève						
5 Dépenses d'investissement	5'674'000					
1013170 CO - 7 extensions de 12 classes - constructions et équipements CR 0322 Cycle d'orientation						
5 Dépenses d'investissement	1'330'000		633'719	318'667	24%	-315'052

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Projet de budget 2026	% crédit	Variation 2026-2025
1013490 ES II à Meyrin (Ecole Noëlla Rouget) - construction et équipements CR 0323 Enseignement secondaire II 5 Dépenses d'investissement	5'384'863					
1013562 7 ECPS sur Vernier, Onex et Grand-Saconnex - études, constructions et équipements CR 0327 Office médico-pédagogique 5 Dépenses d'investissement	1'415'000					
1921092 CO et CFP santé et CFP social Bernex - construction et équipements CR 0323 Enseignement secondaire II 5 Dépenses d'investissement	13'430'000					
CR: 04 Institutions et numérique						
1012080 Remplacement du SIC pour l'éducation et la formation CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	30'919'000	5'783'666	2'500'000	5'270'000	17%	2'770'000
1012149 Rénovation d'Uni Bastions CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	64'800	63'854	9'596	9'596	15%	
1012743 Collège Rousseau (rénovation) - construction et équipements CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	725'000	441'914				
1013010 Connectivité dans les écoles secondaires I et II CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	3'179'400	1'565'562	1'335'000	140'000	4%	-1'195'000
1013011 Education au numérique Ecole obligatoire / Enseignement secondaire II / OMP CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	6'242'000	1'490'560	1'900'000	3'450'000	55%	1'550'000
1013100 Haute école de la santé et pavillon modulaire CFSP Ternier - Construction et équipements CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	190'000	44'184				
1013170 CO - 7 extensions de 12 classes - constructions et équipements CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	130'000			43'540	33%	43'540
1013490 ES II à Meyrin (Ecole Noëlla Rouget) - construction et équipements CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	437'641					
1013562 7 ECPS sur Vernier, Onex et Grand-Saconnex - études, constructions et équipements CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	180'800					
1921092 CO et CFP santé et CFP social Bernex - construction et équipements CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	1'050'000					
CR: 05 Territoire						
1009995 CMU - 5 ^{ème} étape CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	196'487'000 45'600'000	184'090'320 41'792'504	3'432'093	6'735'296	3%	3'303'203
1010822 CMU - 6 ^{ème} étape CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	133'604'000 21'500'625	122'276'199 28'828'758	7'828'998	4'500'000	3%	-3'328'998
1012149 Rénovation d'Uni Bastions CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	88'225'200 10'000'000	43'846'817 4'748'000	12'000'000 970'000	17'000'000 970'000	19% 10%	5'000'000
1012538 Construction d'un CO et d'un CFPS à Bernex - études CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	15'693'760 2'175'998	11'976'207 296'776	3'043'748 482'991	1'000'000	6%	-2'043'748 -482'991
1012743 Collège Rousseau (rénovation) - construction et équipements CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	61'818'000	48'879'401	6'531'303			-6'531'303
1012988 ES II Confignon - étude CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	8'265'000	1'919'861	3'000'000	2'345'140	28%	-654'860

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Projet de budget 2026	% crédit	Variation 2026-2025
1013010 Connectivité dans les écoles secondaires I et II CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	6'015'000	2'683'200	2'165'000	450'000	7%	-1'715'000
1013100 Haute école de la santé et pavillon modulaire CFSP Ternier - Construction et équipements CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	89'724'000 12'000'000	18'632'698	20'867'000 1'500'000	10'000'000 5'513'001	11% 46%	-10'867'000 4'013'001
1013170 CO - 7 extensions de 12 classes - constructions et équipements ¹ CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	64'040'000	12'522'472	17'650'000	17'356'325	27%	-293'675
1013190 UNI - Centre des sciences physiques et mathématiques - études CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	17'600'000	540'690	2'000'000	8'000'000	45%	6'000'000
1013234 Extension Lullier HEPIA et CFPne - études CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	2'730'000	554'655	1'491'283	775'346	28%	-715'937
1013490 ES II à Meyrin (Ecole Noëlla Rouget) - construction et équipements CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	184'127'496 10'275'032		14'800'000	22'000'000	12%	7'200'000
1013562 7 ECPS sur Vernier, Onex et Grand-Saconnex - études, constructions et équipements CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	40'904'200		600'000	1'500'000	4%	900'000
1921092 CO et CFP santé et CFP social Bernex - construction et équipements CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	354'740'000			6'000'000	2%	6'000'000
CR: 06 Santé et mobilités						
1012538 Construction d'un CO et d'un CFPS à Bernex - études CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement	129'240	142'296				
1921092 CO et CFP santé et CFP social Bernex - construction et équipements CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement	5'280'000					
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
CR: 03 Instruction publique, formation et jeunesse						
2013421 Crédit de renouvellement 2025-2029 - DIP CR 0311 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	57'938'000		13'306'000	11'158'000	19%	-2'148'000
2013433 Crédit de renouvellement 2025-2029 - HES-SO CR 0325 Haute école spécialisée de Genève 5 Dépenses d'investissement	23'000'000		4'600'000	4'600'000	20%	
2013434 Crédit de renouvellement 2025-2029 - UNI CR 0326 Université 5 Dépenses d'investissement	100'000'000		15'990'000	20'000'000	20%	4'010'000
CR: 04 Institutions et numérique						
2013430 Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	8'400'000		1'680'000	1'686'000	20%	6'000
CR: 05 Territoire						
2012460 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	222'102'184 2'000'000	221'894'393 129'635	6'302'892			-6'302'892
2013431 Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	210'521'890		35'704'378	39'704'378	19%	4'000'000

¹ Le Conseil d'Etat a déposé le projet de loi 13632 le 21/05/2025, ouvrant un crédit supplémentaire d'investissement de 21'600'000 francs. Le crédit total présenté dans le présent tome ne tient pas compte de ce montant jusqu'au vote de la loi par le Grand Conseil.

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Projet de budget 2026	% crédit	Variation 2026-2025
G - AMÉNAGEMENT ET LOGEMENT						
5 Dépenses d'investissement	149'553'955	243'865'964	47'420'800	55'118'800	37%	7'698'000
6 Recettes d'investissement	1'400'000	12'971'413	280'000	280'000	20%	
<i>Investissements Nets</i>	148'153'955	230'894'551	47'140'800	54'838'800	37%	7'698'000
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
5 Dépenses d'investissement	131'051'090	118'742'508	26'200'000	34'920'000	27%	8'720'000
6 Recettes d'investissement		252'825				
<i>Investissements Nets</i>	131'051'090	118'489'683	26'200'000	34'920'000	27%	8'720'000
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
5 Dépenses d'investissement	18'502'865	738'023	4'220'800	3'198'800	17%	-1'022'000
6 Recettes d'investissement	1'400'000		280'000	280'000	20%	
<i>Investissements Nets</i>	17'102'865	738'023	3'940'800	2'918'800	17%	-1'022'000
DOTATIONS - 3						
5 Dépenses d'investissement		124'385'433	17'000'000	17'000'000		
6 Recettes d'investissement		12'718'588				
<i>Investissements Nets</i>		111'666'845	17'000'000	17'000'000		
04 - INSTITUTIONS ET NUMÉRIQUE						
5 Dépenses d'investissement	47'690'000	3'718'656	5'720'000	9'416'000	20%	3'696'000
<i>Investissements Nets</i>	47'690'000	3'718'656	5'720'000	9'416'000	20%	3'696'000
05 - TERRITOIRE						
5 Dépenses d'investissement	101'863'955	240'147'308	41'700'800	45'702'800	45%	4'002'000
6 Recettes d'investissement	1'400'000	12'971'413	280'000	280'000	20%	
<i>Investissements Nets</i>	100'463'955	227'175'895	41'420'800	45'422'800	45%	4'002'000
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
CR: 04 Institutions et numérique						
1013140 Evolution du SIC de l'office du registre foncier de 2023 à 2027						
CR 0415 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement	4'325'000	1'221'956	400'000	800'000	18%	400'000
1013169 Numérisation complète des processus de suivi des projets de construction, des contrôles de conformité et la gestion des infractions						
CR 0415 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement	11'980'000	2'340'241	1'800'000	2'800'000	23%	1'000'000
1013413 Dématérialisation complète des processus du logement et de la planification foncière						
CR 0415 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement	13'785'000	156'459	1'500'000	3'000'000	22%	1'500'000
1921104 Plateforme d'intégration et référentiels des géodonnées de l'Etat						
CR 0415 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement	7'500'000			800'000	11%	800'000
CR: 05 Territoire						
1010460 Constructions de logements d'utilité publique - LUP II						
CR 0506 OCLPF						
5 Dépenses d'investissement		93'030'918	18'000'000	18'000'000		
6 Recettes d'investissement		252'825				
1011941 Contribution du canton au fonds de développement urbain						
CR 0515 Office de l'Urbanisme						
5 Dépenses d'investissement	20'000'000	17'499'998	2'500'000			-2'500'000
1012703 Site archéologique de l'Esplanade Saint-Antoine - subvention						
CR 0504 OCBA						
5 Dépenses d'investissement	4'600'000	3'680'000		920'000	20%	920'000
1013074 Projet Cool City - CO de Sécheron						
CR 0515 Office de l'Urbanisme						
5 Dépenses d'investissement	6'861'090	812'936	2'000'000	2'000'000	29%	
6 Recettes d'investissement						
1013568 Subvention pour la reconstruction du bâtiment B et les aménagements extérieurs - Cité universitaire						
CR 0504 OCBA						
5 Dépenses d'investissement	11'000'000			4'000'000	36%	4'000'000
1013585 Contribution du canton au fonds de développement urbain II						
CR 0515 Office de l'Urbanisme						
5 Dépenses d'investissement	27'500'000			2'500'000	9%	2'500'000

<i>Libellé</i>	<i>Crédit total</i>	<i>Cumul au 31/12/2024</i>	<i>Budget 2025</i>	<i>Projet de budget 2026</i>	<i>% crédit</i>	<i>Variation 2026-2025</i>
1921101 Mise en oeuvre du plan d'action «Ecoles Cool City» CR 0515 Office de l'Urbanisme 5 Dépenses d'investissement	23'500'000			100'000		100'000
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
CR: 04 Institutions et numérique						
2013430 Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	10'100'000		2'020'000	2'016'000	20%	-4'000
CR: 05 Territoire						
2012460 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	980'865	738'023				
2013423 Crédit de renouvellement 2025-2029 - DT CR 0501 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	6'150'000 1'400'000		1'186'400 280'000	968'400 280'000	16% 20%	-218'000
2013431 Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	1'272'000		1'014'400	214'400	17%	-800'000
DOTATIONS - 3						
CR: 05 Territoire						
3010460 Constructions de logements d'utilité publique - LUP II CR 0506 OCLPF 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement		124'385'433 12'718'588	17'000'000	17'000'000		

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Projet de budget 2026	% crédit	Variation 2026-2025
H - SÉCURITÉ ET POPULATION						
5 Dépenses d'investissement	310'035'925	121'184'702	41'750'254	39'463'400	13%	-2'286'854
6 Recettes d'investissement	25'117'000	15'032'178	5'959'639	500'000	2%	-5'459'639
<i>Investissements Nets</i>	284'918'925	106'152'524	35'790'615	38'963'400	14%	3'172'785
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
5 Dépenses d'investissement	185'692'000	79'325'598	20'522'000	18'758'000	10%	-1'764'000
6 Recettes d'investissement	22'617'000	14'110'260	5'459'639			-5'459'639
<i>Investissements Nets</i>	163'075'000	65'215'338	15'062'361	18'758'000	12%	3'695'639
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
5 Dépenses d'investissement	124'343'925	41'859'104	21'228'254	20'705'400	17%	-522'854
6 Recettes d'investissement	2'500'000	921'918	500'000	500'000	20%	
<i>Investissements Nets</i>	121'843'925	40'937'186	20'728'254	20'205'400	17%	-522'854
04 - INSTITUTIONS ET NUMÉRIQUE						
5 Dépenses d'investissement	114'554'189	9'381'836	17'226'000	17'023'600	15%	-202'400
6 Recettes d'investissement	2'880'000		500'000	500'000	17%	
<i>Investissements Nets</i>	111'674'189	9'381'836	16'726'000	16'523'600	15%	-202'400
05 - TERRITOIRE						
5 Dépenses d'investissement	194'476'736	111'783'190	24'524'254	21'939'800	11%	-2'584'454
6 Recettes d'investissement	22'237'000	15'032'178	5'459'639		%	-5'459'639
<i>Investissements Nets</i>	172'239'736	96'751'012	19'064'615	21'939'800	13%	2'875'185
06 - SANTÉ ET MOBILITÉS						
5 Dépenses d'investissement	1'005'000	19'676		500'000	50%	500'000
<i>Investissements Nets</i>	1'005'000	19'676		500'000	50%	500'000
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
CR: 04 Institutions et numérique						
1012084 Relocalisation caserne des Vernets - Epeisses - construction et équipements CR 0414 Office cantonal de la protection de la population et des affaires militaires						
5 Dépenses d'investissement	852'525	221'983				
1012084 Relocalisation caserne des Vernets - Epeisses - construction et équipements CR 0415 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement	103'815	106'840				
1012085 Transformation des infrastructures du centre de logistique civile et militaire d'Aire-la-Ville CR 0414 Office cantonal de la protection de la population et des affaires militaires						
5 Dépenses d'investissement	1'880'000	929'575				
1012085 Transformation des infrastructures du centre de logistique civile et militaire d'Aire-la-Ville CR 0415 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement	183'849	185'916				
1012147 Modernisation des systèmes d'information de la police cantonale en lien avec la nouvelle loi sur la police CR 0404 Corps de police						
5 Dépenses d'investissement		21'329				
1012147 Modernisation des systèmes d'information de la police cantonale en lien avec la nouvelle loi sur la police CR 0415 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement	4'540'000	4'155'914	170'000			-170'000
6 Recettes d'investissement	380'000					
1012994 Bâtiment pour la police internationale et le CCPD - construction et équipement ¹ CR 0404 Corps de police						
5 Dépenses d'investissement	2'304'000					
1012994 Bâtiment pour la police internationale et le CCPD - construction et équipement ¹ CR 0405 Office cantonal de la détention						
5 Dépenses d'investissement	1'777'000	16'948	10'000			-10'000
1013155 Refonte de l'application de gestion du personnel de la police et de la détention (projet Kairos) CR 0415 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement	3'500'000	2'608'828	900'000			-900'000

¹ Le Conseil d'Etat a déposé le projet de loi 13619 le 09/04/2025, ouvrant un crédit supplémentaire d'investissement de 16'800'000 francs. Le crédit total présenté dans le présent tome ne tient pas compte de ce montant jusqu'au vote de la loi par le Grand Conseil.

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Projet de budget 2026	% crédit	Variation 2026-2025
1013226 Renouvellement du système d'aide à l'engagement (SAE) CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	8'180'000	1'134'503	1'500'000	1'500'000	18%	
1013534 WEP : pérennisation du réseau Polycom CR 0414 Office cantonal de la protection de la population et des affaires militaires 5 Dépenses d'investissement	1'182'000		1'182'000			-1'182'000
1921046 Evolution des outils pour la brigade de cybercriminalité CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	1'340'000		260'000			-260'000
1921047 Evolution du système de gestion des amendes d'ordre et des contraventions CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	4'032'000			758'000	19% 0%	758'000
1921097 Refonte du système d'information et de communication «police» CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	20'000'000			1'000'000	5%	1'000'000
CR: 05 Territoire						
1012084 Relocalisation caserne des Vernets - Epeisses - construction et équipements CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	40'011'060 12'700'000	41'913'495 8'145'468	3'501'701			-3'501'701
1012085 Transformation des infrastructures du centre de logistique civile et militaire d'Aire-la-Ville CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	22'886'751 9'300'000	23'140'950 5'964'792	1'957'938			-1'957'938
1012994 Bâtiment pour la police internationale et le CCPD - construction et équipement ² CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	71'914'000 237'000	4'869'641	16'500'000	15'000'000	21%	-1'500'000
CR: 06 Santé et mobilités						
1012994 Bâtiment pour la police internationale et le CCPD - construction et équipement ² CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement	1'005'000	19'676		500'000	50%	500'000
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
CR: 04 Institutions et numérique						
2013422 Crédit de renouvellement 2025-2029 - DIN CR 0401 Présidence, secrétariat général 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	55'200'000 2'500'000		11'304'000 500'000	11'863'600 500'000	21% 20%	559'600
2013430 Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	9'500'000		1'900'000	1'902'000	20%	2'000
CR: 05 Territoire						
2012460 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	24'944'925	41'859'104 921'918	1'084'454			-1'084'454
2013431 Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	34'699'000		6'939'800	6'939'800	20%	

² Le Conseil d'Etat a déposé le projet de loi 13619 le 09/04/2025, ouvrant un crédit supplémentaire d'investissement de 16'800'000 francs. Le crédit total présenté dans le présent tome ne tient pas compte de ce montant jusqu'au vote de la loi par le Grand Conseil.

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Projet de budget 2026	% crédit	Variation 2026-2025
I - IMPÔTS ET FINANCES						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	45'525'000 45'525'000	1'895'297 1'895'297	8'080'000 8'080'000	10'890'000 10'890'000	24% 24%	2'810'000 2'810'000
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	41'125'000 41'125'000	1'895'297 1'895'297	7'200'000 7'200'000	10'010'000 10'010'000	24% 24%	2'810'000 2'810'000
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	4'400'000 4'400'000		880'000 880'000	880'000 880'000	20% 20%	
02 - FINANCES, RESSOURCES HUMAINES ET AFFAIRES EXTÉRIEURES						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	2'500'000 2'500'000		500'000 500'000	500'000 500'000	20% 20%	
04 - INSTITUTIONS ET NUMÉRIQUE						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	43'025'000 43'025'000	1'895'297 1'895'297	7'580'000 7'580'000	10'390'000 10'390'000	24% 24%	2'810'000 2'810'000
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
CR: 04 Institutions et numérique						
1013067 Faciliter les interactions avec l'administration fiscale cantonale CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	7'560'000	1'895'297	800'000	1'640'000	22%	840'000
1013556 Evolution du SIC poursuites dès 2025 CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	8'965'000		1'760'000	2'650'000	30%	890'000
1013577 AFC - Evolution du SIC fiscal dès 2025 CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	24'600'000		4'640'000	5'720'000	23%	1'080'000
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
CR: 02 Finances, ressources humaines et affaires extérieures						
2013420 Crédit de renouvellement 2025-2029 - DF CR 0221 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	2'500'000		500'000	500'000	20%	
CR: 04 Institutions et numérique						
2013430 Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	1'900'000		380'000	380'000	20%	

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Projet de budget 2026	% crédit	Variation 2026-2025
J - JUSTICE						
5 Dépenses d'investissement	129'865'226	23'482'828	16'555'458	17'487'200	13%	931'742
6 Recettes d'investissement		145				
<i>Investissements Nets</i>	129'865'226	23'482'683	16'555'458	17'487'200	13%	931'742
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
5 Dépenses d'investissement	32'542'000	4'630'420	5'289'000	6'284'000	19%	995'000
<i>Investissements Nets</i>	32'542'000	4'630'420	5'289'000	6'284'000	19%	995'000
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
5 Dépenses d'investissement	97'323'226	18'852'408	11'266'458	11'203'200	12%	-63'258
6 Recettes d'investissement		145				
<i>Investissements Nets</i>	97'323'226	18'852'263	11'266'458	11'203'200	12%	-63'258
04 - INSTITUTIONS ET NUMÉRIQUE						
5 Dépenses d'investissement	4'146'000	724'075	1'260'000	500'000	12%	-760'000
<i>Investissements Nets</i>	4'146'000	724'075	1'260'000	500'000	12%	-760'000
05 - TERRITOIRE						
5 Dépenses d'investissement	76'541'226	19'041'801	7'171'458	6'733'200	9%	-438'258
6 Recettes d'investissement		145				
<i>Investissements Nets</i>	76'541'226	19'041'656	7'171'458	6'733'200	9%	-438'258
14 - POUVOIR JUDICIAIRE						
5 Dépenses d'investissement	49'178'000	3'716'952	8'124'000	10'254'000	21%	2'130'000
<i>Investissements Nets</i>	49'178'000	3'716'952	8'124'000	10'254'000	21%	2'130'000
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
CR: 04 Institutions et numérique						
1013202 Justitia 4.0						
CR 0415 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement	4'146'000	724'075	1'260'000	500'000	12%	-760'000
CR: 05 Territoire						
1013202 Justitia 4.0						
CR 0504 OCBA						
5 Dépenses d'investissement	2'818'000	189'393	625'000	750'000	27%	125'000
CR: 14 Pouvoir judiciaire						
1013202 Justitia 4.0						
CR 1401 Administration du Pouvoir judiciaire						
5 Dépenses d'investissement	18'578'000	3'716'952	3'404'000	3'284'000	18%	-120'000
1921111 Refonte chaîne éditique SI-PJ						
CR 1401 Administration du Pouvoir judiciaire						
5 Dépenses d'investissement	7'000'000			1'750'000	25%	1'750'000
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
CR: 05 Territoire						
2012460 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA						
CR 0504 OCBA						
5 Dépenses d'investissement	43'807'226	18'852'408	563'258			-563'258
6 Recettes d'investissement		145				
2013431 Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA						
CR 0504 OCBA						
5 Dépenses d'investissement	29'916'000		5'983'200	5'983'200	20%	
CR: 14 Pouvoir judiciaire						
2013429 Crédit de renouvellement 2025-2029 - PJ						
CR 1401 Administration du Pouvoir judiciaire						
5 Dépenses d'investissement	23'600'000		4'720'000	5'220'000	22%	500'000

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Projet de budget 2026	% crédit	Variation 2026-2025
K - SANTÉ						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	503'325'685 503'325'685	38'602'481 38'602'481	59'686'390 59'686'390	67'402'400 67'402'400	13% 13%	7'716'010 7'716'010
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	261'204'000 261'204'000	34'798'476 34'798'476	20'930'106 20'930'106	29'684'500 29'684'500	11% 11%	8'754'394 8'754'394
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	242'121'685 242'121'685	3'804'005 3'804'005	38'756'284 38'756'284	37'717'900 37'717'900	16% 16%	-1'038'384 -1'038'384
04 - INSTITUTIONS ET NUMÉRIQUE						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	23'615'000 23'615'000	1'907'735 1'907'735	700'000 700'000	3'795'500 3'795'500	16% 16%	3'095'500 3'095'500
05 - TERRITOIRE						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	168'576'380 168'576'380	26'201'879 26'201'879	11'996'390 11'996'390	19'350'400 19'350'400	11% 11%	7'354'010 7'354'010
06 - SANTÉ ET MOBILITÉS						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	311'134'305 311'134'305	10'492'867 10'492'867	46'990'000 46'990'000	44'256'500 44'256'500	14% 14%	-2'733'500 -2'733'500
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
CR: 04 Institutions et numérique						
1013004 Santé numérique (partenariat HUG, IMAD et administration cantonale) CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	10'887'000	1'907'735	500'000	2'700'000	25%	2'200'000
1921074 Evolution du système d'information et de communication de la Santé CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	11'728'000			895'500	8%	895'500
CR: 05 Territoire						
1012724 HUG - Rénovation et agrandissement des blocs opératoires - Phase 2 - subvention CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	20'000'000	15'853'819	3'830'106			-3'830'106
1012980 HUG - Maternité 4 ^{ème} étape - subvention CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	45'985'195	3'519'294	5'000'000	5'700'000	12%	700'000
1013406 HUG - Nouvel Hôpital des Enfants (NHdE) - études CR 0504 OCBA p5 Dépenses d'investissement	16'200'000	3'024'761	3'000'000	6'000'000	37%	3'000'000
1013682 HUG - Rénovation partielle des pavillons (3A) de l'Hôpital de Loëx CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	83'214'500			7'000'000	8%	7'000'000
1921102 Construction de la nouvelle fourrière cantonale - études CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	2'100'000			600'000	29%	600'000
CR: 06 Santé et mobilités						
1012039 IMAD - Equipement IEPA CR 0617 Direction générale de la santé 5 Dépenses d'investissement	4'620'000	734'554		120'000	3%	120'000
1012295 IMAD - Informatique 2018-2021 - subvention CR 0617 Direction générale de la santé 5 Dépenses d'investissement	3'956'000	3'285'793	600'000			-600'000
1012855 HUG - Dossier Patient Informatisé (soins intensifs et anesthésie) CR 0617 Direction générale de la santé 5 Dépenses d'investissement	10'656'000	5'894'376	2'000'000	2'000'000	19%	
1012980 HUG - Maternité 4 ^{ème} étape - subvention CR 0617 Direction générale de la santé 5 Dépenses d'investissement	6'014'805					
1013004 Santé numérique (partenariat HUG, IMAD et administration cantonale) CR 0617 Direction générale de la santé 5 Dépenses d'investissement	7'557'000	578'144	500'000	1'569'000	21%	1'069'000

<i>Libellé</i>	<i>Crédit total</i>	<i>Cumul au 31/12/2024</i>	<i>Budget 2025</i>	<i>Projet de budget 2026</i>	<i>% crédit</i>	<i>Variation 2026-2025</i>
1013379 HUG - Externalisation du DataCenter informatique «OPERA» - subvention CR 0617 Direction générale de la santé 5 Dépenses d'investissement	8'900'000		5'500'000	2'200'000	25%	-3'300'000
1013682 HUG - Rénovation partielle des pavillons (3A) de l'Hôpital de Loëx CR 0617 Direction générale de la santé 5 Dépenses d'investissement	4'485'500					
1921098 HUG - Nouvel outil SIRH - subvention CR 0617 Direction générale de la santé 5 Dépenses d'investissement	24'900'000			900'000	4%	900'000
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
CR: 04 Institutions et numérique						
2013430 Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	1'000'000		200'000	200'000	20%	
CR: 05 Territoire						
2012460 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	824'685	3'804'005	115'884			-115'884
2013431 Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	252'000		50'400	50'400	20%	
CR: 06 Santé et mobilités						
2013424 Crédit de renouvellement 2025-2029 - DSM CR 0601 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	2'445'000		490'000	512'500	21%	22'500
2013435 Crédit de renouvellement 2025-2029 - HUG CR 0617 Direction générale de la santé 5 Dépenses d'investissement	221'600'000		32'400'000	31'000'000	14%	-1'400'000
2013436 Crédit de renouvellement 2025-2029 - IMAD CR 0617 Direction générale de la santé 5 Dépenses d'investissement	16'000'000		5'500'000	5'955'000	37%	455'000

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Projet de budget 2026	% crédit	Variation 2026-2025
L - ECONOMIE ET EMPLOI						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	19'296'010 19'296'010	91'321 91'321	1'099'200 1'099'200	13'701'130 13'701'130	71% 71%	12'601'930 12'601'930
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	12'601'930 12'601'930			12'601'930 12'601'930	100% 100%	12'601'930 12'601'930
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	6'694'080 6'694'080	91'321 91'321	1'099'200 1'099'200	1'099'200 1'099'200	16% 16%	
04 - INSTITUTIONS ET NUMÉRIQUE						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	3'300'000 3'300'000		660'000 660'000	660'000 660'000	20% 20%	
05 - TERRITOIRE						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	2'014'080 2'014'080	91'321 91'321	163'200 163'200	163'200 163'200	8% 8%	
07 - ECONOMIE ET EMPLOI						
5 Dépenses d'investissement <i>Investissements Nets</i>	13'981'930 13'981'930		276'000 276'000	12'877'930 12'877'930	92% 92%	12'601'930 12'601'930
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
CR: 04 Institutions et numérique						
1013677 Palexpo - centre de congrès - acquisition d'actions CR 0730 Direction générale du développement économique, de la recherche et de l'innovation 5 Dépenses d'investissement	12'601'930			12'601'930	100%	12'601'930
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
CR: 04 Institutions et numérique						
2013430 Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	3'300'000		660'000	660'000	20%	
CR: 05 Territoire						
2012460 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	1'198'080	91'321				
2013431 Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	816'000		163'200	163'200	20%	
CR: 07 Economie et emploi						
2013425 Crédit de renouvellement 2025-2029 - DEE CR 0750 Présidence - DEE 5 Dépenses d'investissement	1'380'000		276'000	276'000	20%	

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Projet de budget 2026	% crédit	Variation 2026-2025
M - MOBILITÉ						
5 Dépenses d'investissement	3'582'587'889	1'017'843'939	173'005'061	190'883'736	5%	17'878'675
6 Recettes d'investissement	304'219'000	113'344'621	18'450'000	14'217'500	5%	-4'232'500
<i>Investissements Nets</i>	3'278'368'889	904'499'318	154'555'061	176'666'236	5%	22'111'175
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
5 Dépenses d'investissement	3'304'786'584	948'965'301	132'448'375	144'004'136	4%	11'555'761
6 Recettes d'investissement	292'499'000	113'344'621	16'200'000	11'850'000	4%	-4'350'000
<i>Investissements Nets</i>	3'012'287'584	835'620'680	116'248'375	132'154'136	4%	15'905'761
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
5 Dépenses d'investissement	228'398'305	4'755'981	40'556'686	46'879'600	21%	6'322'914
6 Recettes d'investissement	11'720'000		2'250'000	2'367'500	20%	117'500
<i>Investissements Nets</i>	216'678'305	4'755'981	38'306'686	44'512'100	21%	6'205'414
PRÊTS FERROVIAIRES - 4						
5 Dépenses d'investissement	49'403'000	64'122'657				
<i>Investissements Nets</i>	49'403'000	64'122'657				
04 - INSTITUTIONS ET NUMÉRIQUE						
5 Dépenses d'investissement	3'800'000	276'260	760'000	760'000	20%	
<i>Investissements Nets</i>	3'800'000	276'260	760'000	760'000	20%	
05 - TERRITOIRE						
5 Dépenses d'investissement	442'731'305	118'676'068	24'294'986	23'823'200	5%	-471'786
6 Recettes d'investissement	28'737'000	30'316'922	220'000	2'500'000	9%	2'280'000
<i>Investissements Nets</i>	413'994'305	88'359'146	24'074'986	21'323'200	5%	-2'751'786
06 - SANTÉ ET MOBILITÉS						
5 Dépenses d'investissement	3'136'056'584	898'891'611	147'950'075	166'300'536	5%	18'350'461
6 Recettes d'investissement	275'482'000	83'027'699	18'230'000	11'717'500	4%	-6'512'500
<i>Investissements Nets</i>	2'860'574'584	815'863'912	129'720'075	154'583'036	5%	24'862'961
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
CR: 04 Institutions et numérique						
1011868 Aménagements routiers et centrale régionale de trafic (PARR)						
CR 0415 OCSIN						
5 Dépenses d'investissement		276'260				
CR: 05 Territoire						
1000160 Projet d'infrastructures ferroviaires (H 1 60)						
CR 0515 Office de l'Urbanisme						
5 Dépenses d'investissement		1'993'997	1'000'000	1'000'000		
1000170 Projet d'agglomération de première génération (H 1 70)						
CR 0501 Secrétariat général						
5 Dépenses d'investissement	35'616'140	1'184'323	1'074'700			-1'074'700
6 Recettes d'investissement		43'650				
1000170 Projet d'agglomération de première génération (H 1 70)						
CR 0515 Office de l'Urbanisme						
5 Dépenses d'investissement	68'438'860	75'192'336	1'900'000	1'500'000	9%	-1'900'000
6 Recettes d'investissement	16'087'000	27'462'272				1'500'000
1000170 Projet d'agglomération de première génération (H 1 70)						
CR 0525 Office cantonal de l'agriculture et de la nature						
5 Dépenses d'investissement	14'000'000	17'032'778	1'000'000			-1'000'000
6 Recettes d'investissement	2'090'000	1'238'000	220'000			-220'000
1011863 Projet d'agglomération de deuxième génération						
CR 0501 Secrétariat général						
5 Dépenses d'investissement	103'960'000	232'593	990'000	1'037'200	1%	47'200
1011863 Projet d'agglomération de deuxième génération						
CR 0515 Office de l'Urbanisme						
5 Dépenses d'investissement	24'820'000	6'770'194	6'140'000	8'680'000	35%	2'540'000
6 Recettes d'investissement	5'250'000			500'000	10%	500'000
1011863 Projet d'agglomération de deuxième génération						
CR 0525 Office cantonal de l'agriculture et de la nature						
5 Dépenses d'investissement	12'370'000	7'216'523	600'000	220'000	2%	-380'000
6 Recettes d'investissement		1'573'000				
1012551 Projet d'agglomération de troisième génération						
CR 0501 Secrétariat général						
5 Dépenses d'investissement	39'720'000		7'750'000	7'672'800	19%	-77'200
6 Recettes d'investissement	4'370'000					

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Projet de budget 2026	% crédit	Variation 2026-2025
1012551 Projet d'agglomération de troisième génération CR 0515 Office de l'Urbanisme 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	11'010'000 560'000	921'823	200'000	500'000	5%	300'000
1012551 Projet d'agglomération de troisième génération CR 0525 Office cantonal de l'agriculture et de la nature 5 Dépenses d'investissement	12'070'000	3'152'540	1'150'000	2'820'000	23%	1'670'000
1013182 Projet d'agglomération de quatrième génération CR 0501 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	75'570'000		1'630'000			-1'630'000
1013182 Projet d'agglomération de quatrième génération CR 0515 Office de l'Urbanisme 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	4'510'000 380'000	222'980		520'000 500'000	12% 132%	520'000 500'000
1013182 Projet d'agglomération de quatrième génération CR 0525 Office cantonal de l'agriculture et de la nature 5 Dépenses d'investissement	8'950'000		200'000	180'000	2%	-20'000
1921090 Financements transfrontaliers - subventions aux projets d'infrastructures transfrontalières CR 0501 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	25'000'000			650'000	3%	650'000
CR: 06 Santé et mobilités						
1000150 Construction lignes de transports publics (H 1 50) CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement	77'145'000	35'256'548	600'000	700'000	1%	100'000
1000150 Construction lignes de transports publics (H 1 50) CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	826'655'000 166'780'000	226'554'230 53'066'926	33'700'000 5'970'000	53'100'954 8'000'000	6% 5%	19'400'954 2'030'000
1000160 Projet d'infrastructures ferroviaires (H 1 60) CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement	32'605'000	17'469'696	1'000'000			-1'000'000
1000160 Projet d'infrastructures ferroviaires (H 1 60) CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement	16'090'000	11'059'108				
1000170 Projet d'agglomération de première génération (H 1 70) CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	2'990'000 140'000	317'590 104'000				
1000170 Projet d'agglomération de première génération (H 1 70) CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	199'585'000 32'703'000	244'679'531 8'431'889	1'050'000 600'000	50'000	0%	-1'000'000 -600'000
1008644 Mesures OPB CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	85'000'000 21'500'000	79'090'547 18'480'884	1'100'000 560'000	730'000 550'000	1% 3%	-370'000 -10'000
1011758 Mesures d'accompagnement au développement du quartier de l'Etang CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	16'299'000 3'499'000	7'301'459 1'267'000	1'000'000	500'000	3%	-500'000
1011791 Mobilités douces (H 1 80) CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement	165'000	53'090				
1011791 Mobilités douces (H 1 80) CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement	7'835'000	3'758'819	2'020'000	1'000'000	13%	-1'020'000
1011863 Projet d'agglomération de deuxième génération CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	23'540'000 2'470'000	4'324'453				
1011863 Projet d'agglomération de deuxième génération CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement 6 Recettes d'investissement	105'920'000 13'970'000	20'628'564 1'677'000	3'300'000 6'850'000	2'170'000	2%	-1'130'000 -6'850'000
1011868 Aménagements routiers et centrale régionale de trafic (PARR) CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement	50'000'000	46'611'947	3'573'675			-3'573'675

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Projet de budget 2026	% crédit	Variation 2026-2025
1011912 Extension de capacité du nœud ferroviaire de Genève CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement	20'280'000		500'000	2'400'000	12%	1'900'000
1011912 Extension de capacité du nœud ferroviaire de Genève CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement	405'000'000	5'399'808	1'500'000	3'600'000	1%	2'100'000
1012164 Etudes d'avant-projet pour la Traversée du Lac CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement	6'300'000	2'806'641	500'000	500'000	8%	
1012484 Jonction autoroutière de Vernier Canada et barreau routier Montfleury CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement	97'077'584	1'775'066	1'000'000	1'000'000	1%	
1012551 Projet d'agglomération de troisième génération CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement	26'930'000	1'372'089	700'000			-700'000
1012551 Projet d'agglomération de troisième génération CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement	155'331'000	7'460'889	2'425'000	10'600'000	7%	8'175'000
	8'250'000		1'000'000	400'000	5%	-600'000
1012554 Infrastructures TP en lien avec modification H 1 50 CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement	53'000'000	992'889	4'000'000	365'000	1%	-3'635'000
1012554 Infrastructures TP en lien avec modification H 1 50 CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement		5'041'655		3'235'000		3'235'000
1012759 Réalisation d'aménagements inscrits dans le Plan d'actions de la mobilité douce 2019-2023 CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement	1'600'000	1'102'218	195'000	378'182	24%	183'182
1012759 Réalisation d'aménagements inscrits dans le Plan d'actions de la mobilité douce 2019-2023 CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement	19'393'000	584'939	1'800'000	2'975'000	15%	1'175'000
1012814 Requalification multimodale de la moyenne ceinture (Pont de Lancy) - études CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement	5'800'000	2'632'318	1'000'000	1'000'000	17%	
1013059 Electrification de la flotte de véhicules des TPG - subvention CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement	350'000'000	98'921'882	40'000'000	20'000'000	6%	-20'000'000
1013061 Développement d'axes forts vélos d'intérêt cantonal - études CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement	13'850'000	813'211	500'000	400'000	3%	-100'000
1013061 Développement d'axes forts vélos d'intérêt cantonal - études CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement	6'300'000					
1013176 Études pour la ligne ferroviaire régionale nord-sud CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement	30'000'000	237'124	500'000	1'000'000	3%	500'000
1013182 Projet d'agglomération de quatrième génération CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement	91'400'000	4'313'953	4'300'000	3'350'000	4%	-950'000
	3'620'000		500'000			-500'000
1013182 Projet d'agglomération de quatrième génération CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement	86'780'000	4'004'154	1'050'000	6'170'000	7%	5'120'000
	10'830'000		500'000	400'000	4%	-100'000
1013192 Etudes pour développement du réseau de transports collectifs à l'horizon 2030 CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement	25'000'000	204'536	500'000	500'000	2%	
1013572 Pont de Peney - Entretien/Renforcement/Elargissement CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement	13'981'000		500'000	1'000'000	7%	500'000
1013586 Infrastructures pour nouvelles lignes de bus électriques à recharge rapide CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement	16'900'000		500'000	4'000'000	24%	3'500'000

<i>Libellé</i>	<i>Crédit total</i>	<i>Cumul au 31/12/2024</i>	<i>Budget 2025</i>	<i>Projet de budget 2026</i>	<i>% crédit</i>	<i>Variation 2026-2025</i>
CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT - 2						
CR: 04 Institutions et numérique						
2013430 Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN CR 0415 OCSIN 5 Dépenses d'investissement	3'800'000		760'000	760'000	20%	
CR: 05 Territoire						
2012460 Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	3'980'305	4'755'981	117'086			-117'086
2013431 Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA CR 0504 OCBA 5 Dépenses d'investissement	2'716'000		543'200	543'200	20%	
CR: 06 Santé et mobilités						
2013424 Crédit de renouvellement 2025-2029 - DSM CR 0601 Secrétariat général 5 Dépenses d'investissement	752'000		150'400	150'400	20%	
2013432 Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCT - OCGC CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement	17'980'000		2'730'000	3'650'000	20%	920'000
2013432 Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCT - OCGC CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement	199'170'000		36'256'000	41'776'000	21%	5'520'000
6 Recettes d'investissement	11'720'000		2'250'000	2'367'500	20%	117'500
PRÊTS FERROVIAIRES - 4						
CR: 06 Santé et mobilités						
4000160 Projet d'infrastructures ferroviaires (H 1 60) CR 0603 Office cantonal des transports 5 Dépenses d'investissement	1'568'000	15'670'470				
4000160 Projet d'infrastructures ferroviaires (H 1 60) CR 0611 Office cantonal du génie civil 5 Dépenses d'investissement	47'835'000	48'452'187				

Vue d'ensemble des prêts du patrimoine administratif



Prêts du patrimoine administratif

Les prêts du patrimoine administratif sont octroyés à des tiers en leur qualité de délégataire d'une tâche publique ou en vue de promouvoir une politique publique.

Selon les normes comptables des collectivités publiques suisses, les prêts du patrimoine administratif sont inscrits au patrimoine administratif et figurent dans le compte d'investissement. L'octroi d'un prêt est enregistré en dépense d'investissement et le remboursement en recette d'investissement.

Ce chapitre comprend :

- les prêts du patrimoine administratif octroyés par l'Etat découlant de lois d'investissement votées, à l'exception des prêts conditionnellement remboursables (financement du Léman Express). Ces derniers sont présentés dans les investissements par politique publique;
- les prêts découlant de lois de portée générale (prêts en faveur des étudiants et apprentis, de l'économie, de l'agriculture, de l'environnement, de l'énergie et du logement). Ces prêts sont remboursables et accordés à un nombre indéterminé de personnes lorsque celles-ci remplissent les conditions ou les critères fixés dans les lois ou règlements. Les montants totaux ne sont pas connus à l'avance.

Le projet de budget 2026 affiche des dépenses liées aux prêts à hauteur de 20 millions (16 millions au budget 2025) et des recettes à hauteur de 14 millions (6 millions au budget 2025). Le niveau des dépenses diminue de 4 millions par rapport au budget 2025.

<i>(en millions de francs)</i>					
<i>Politique Publique</i>	<i>Libellé</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>	<i>Net</i>	
A	Prêt à la FIPOI pour l'OIM	6.1	0.0	6.1	
A	Prêt à la FIPOI pour UIT	2.2	0.0	2.2	
C	Prêts aux étudiants	3.6	0.6	3.0	
E	Prêts pour l'assainissement énergétique des bâtiments	1.0	0.0	1.0	
E	Prêts investissement et désendettement	1.0	0.8	0.2	
E	Prêts énergie	0.5	0.4	0.1	
E	Aides aux exploitations paysannes - AEP	0.2	0.1	0.1	
F	Remboursement de prêt à l'Ecole Internationale de Genève	0.0	0.1	-0.1	
G	Prêts aux coopératives d'habitation	5.0	0.5	4.5	
G	Prêts hypothécaires HLM-HBM	0.0	0.3	-0.3	
L	Prêt à Palexpo SA	0.0	10.0	-10.0	
L	Prêts FAE	0.0	1.4	-1.4	
Total		19.6	14.2	5.4	



Prêts du patrimoine
administratif par
politique publique



A - Autorités et gouvernance

Prêts

4012750 - Prêt à la FIPOI pour UIT

CR 0250 - Direction
des affaires
internationales

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	42'400'000	3'233'632	3'072'464	2'150'725	5%	-921'739
Recettes	42'400'000	0	0	0	0%	0

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12750, votée le 29/01/2021, ouvrant un crédit d'investissement de 42'400'000 francs pour un prêt en faveur de la FIPOI destiné à la démolition et à la reconstruction du bâtiment du siège de l'Union internationale des télécommunications à Genève.

Objectifs annuels 2026

Le projet de démolition et reconstruction du bâtiment de l'UIT est en cours de révision. La tranche versée par l'Etat pour 2026 est estimée à ce stade à 2,2 millions.

Objectifs annuels 2025

Les travaux de démolition et reconstruction du bâtiment de l'UIT sont suspendus, une révision du projet étant en cours. La tranche versée par l'Etat a été adaptée à la baisse et se monte à 3,1 millions en 2025.

4013650 - Prêt à la FIPOI pour l'OIM

CR 0250 - Direction
des affaires
internationales

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	21'600'500	0	0	6'092'500	28%	6'092'500
Recettes	21'600'500	0	0	0	0%	0

Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi 13650, déposé le 07/05/2025, ouvrant un crédit d'investissement d'un montant total de 21'600'500 francs pour un prêt en faveur de la Fondation des immeubles pour les organisations internationales (FIPOI) destiné au financement de la démolition et de la reconstruction du bâtiment de siège de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) à Genève.

Objectifs annuels 2026

La fin des études et l'obtention du permis de construire pour le projet de démolition et de reconstruction du bâtiment de siège de l'OIM sont prévues pour 2025. Les travaux se dérouleront de 2026 à 2029 avec un emménagement dans le nouveau bâtiment prévu pour 2029.

Objectifs annuels 2025

Object non prévu au budget 2025.

C - Cohésion sociale

Prêts

4800002 - Prêts aux étudiants

CR 0802 - Office de l'action, de l'insertion et de l'intégration sociales (OAIS)		Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
	Dépenses	0	0	3'469'173	3'607'940		138'767
	Recettes	0	0	603'994	628'154		24'160

Résumé de la loi et but du crédit

Les prêts aux étudiants du service des bourses et prêts d'études (SBPE) sont régis par la Loi sur les bourses et prêts d'études (C 1 20) et son règlement d'application. Ils définissent les conditions d'octroi d'aides financières aux étudiants.

Les personnes en formation inscrites en maîtrise ainsi qu'en deuxièmes formations initiales ou bachelors sont financées par des prêts.

Prêts en cours au 31/12/2024 : 10'357'799 francs.

Objectifs annuels 2026

Octroyer des prêts d'études aux étudiants qui remplissent les conditions fixées par les lois et règlements en vigueur en la matière, et encaisser les remboursements des prêts octroyés aux bénéficiaires.

Objectifs annuels 2025

Octroyer des prêts d'études aux étudiants qui remplissent les conditions fixées par les lois et règlements en vigueur en la matière, et encaisser les remboursements des prêts octroyés aux bénéficiaires.

E - Environnement et énergie

Prêts

4013222 - Prêts pour l'assainissement énergétique des bâtiments

CR 0520 - Office cantonal de l'énergie (OCEN)

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	50'000'000	0	2'500'000	1'000'000	2%	-1'500'000
Recettes	50'000'000	0	30'000	10'000	0%	-20'000

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 13222, votée le 21/03/2024, ouvrant un crédit d'investissement de 50 000 000 francs pour l'octroi de prêts.

La loi 13222 prévoit des prêts relais.

Elle autorise également l'octroi de cautionnements dans une limite de 50 millions en cumul des prêts. Elle ciblera les personnes pour lesquelles un prêt ou une garantie de l'Etat permettrait d'obtenir les financements nécessaires.

Objectifs annuels 2026

Soutenir les projets d'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments du canton par l'octroi de prêts relais et cautionnements.

Objectifs annuels 2025

Soutenir les projets d'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments du canton par l'octroi de prêts relais et cautionnements.

4800010 - Prêts énergie

CR 0520 - Office cantonal de l'énergie (OCEN)

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	0	0	500'000	500'000		0
Recettes	0	0	304'400	364'950		60'550

Résumé de la loi et but du crédit

Fonds disposant d'une dotation de 20'000'000 francs qui octroie des prêts avec ou sans intérêts ou des garanties d'emprunts (loi L 2 40). Ces prestations sont complémentaires aux contributions fédérales et aux bonus conjoncturels. Elles sont accordées aux personnes physiques et morales susceptibles de contribuer au développement des énergies renouvelables ainsi que des économies d'énergie.

Prêts au 31/12/2024 : 3'512'163 francs aux entités, 271'581 francs aux personnes physiques (solde du fonds : 11 millions de francs).

Objectifs annuels 2026

Poursuivre le soutien aux projets d'infrastructures énergétiques (cautionnement de risques) et aux créations d'entreprises innovantes et/ou efficaces en matière énergétique.

Le budget des recettes correspond à la planification des remboursements du capital des prêts.

Objectifs annuels 2025

Poursuivre le soutien aux projets d'infrastructures énergétiques (cautionnement de risques) et aux créations d'entreprises innovantes et/ou efficaces en matière énergétique.

Le budget des recettes correspond à la planification des remboursements du capital des prêts.

E - Environnement et énergie

4800011 - Prêts investissement et désendettement

CR 0525 - Office cantonal de l'agriculture et de la nature

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	0	0	1'000'000	1'000'000		0
Recettes	0	0	800'000	800'000		0

Résumé de la loi et but du crédit

Accorder des prêts sans intérêt dans le but de maintenir une agriculture dynamique de proximité. Ce soutien, en complément des mesures fédérales, est régi sur le plan cantonal par la loi sur la promotion de l'agriculture (M 2 05) et son règlement d'application (M 2 05.01).

Il vise à encourager l'installation de jeunes agriculteurs et agricultrices, les constructions rurales, l'achat de machines, la diversification de l'activité et la réduction de l'endettement.

Prêts en cours au 31/12/2024 : 2'879'704 francs

Objectifs annuels 2026

Soutenir la reprise d'exploitations agricoles et l'installation des jeunes agriculteurs.

Favoriser la modernisation des infrastructures et des équipements agricoles afin de répondre aux enjeux de la durabilité et de la transition énergétique.

Venir en aide aux exploitations qui se trouvent confrontées à des difficultés financières en raison de modifications conjoncturelles ou climatiques.

Objectifs annuels 2025

Soutenir la reprise d'exploitations agricoles et l'installation des jeunes agriculteurs.

Favoriser la modernisation des infrastructures et des équipements agricoles afin de répondre aux enjeux de la durabilité et de la transition énergétique.

Venir en aide aux exploitations qui se trouvent confrontées à des difficultés financières en raison de modifications conjoncturelles ou climatiques.

4800012 - Aides aux exploitations paysannes - AEP

CR 0525 - Office cantonal de l'agriculture et de la nature

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	0	0	100'000	200'000		100'000
Recettes	0	0	20'000	50'000		30'000

Résumé de la loi et but du crédit

Accorder des prêts sans intérêt aux exploitants agricoles dans le but de remédier ou de parer à des difficultés financières qui ne leur sont pas imputables ou qui résultent d'un changement des conditions-cadres économiques, en application de la loi sur la promotion de l'agriculture (M 2 05) et de son règlement d'application (M 2 05.01).

Ce soutien découle des mesures fédérales en faveur de l'agriculture. La Confédération octroie, sous la même forme, une aide d'un montant équivalent à celui consenti par le canton.

Prêts en cours au 31/12/2024 : 7'407 francs.

Objectifs annuels 2026

Verser la part cantonale des prêts d'aides aux exploitations paysannes conformément aux dossiers approuvés par la commission des améliorations structurelles.

Encaisser les recettes relatives aux amortissements des crédits versés au cours des années précédentes.

Objectifs annuels 2025

Verser la part cantonale des prêts d'aides aux exploitations paysannes conformément aux dossiers approuvés par la commission des améliorations structurelles.

Encaisser les recettes relatives aux amortissements des crédits versés au cours des années précédentes.

F - Formation

Prêts

4800004 - Remboursement de prêt à l'Ecole Internationale de Genève

CR 0311 - Secrétariat
général

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses						
Recettes	0	0	100'000	100'000		0

Résumé de la loi et but du crédit

Prêt de 10'000'000 francs accordé à la Fondation de l'Ecole internationale selon la convention établie le 3 janvier 1972. Ce prêt est accordé à des conditions de faveur en vue de faciliter l'édification des constructions scolaires nouvelles prévues au plan de développement de l'Ecole internationale de Genève.

Prêts en cours au 31/12/2024 : 5'000'000 francs.

Objectifs annuels 2026

Encaisser la tranche annuelle de remboursement du prêt accordé (selon courrier du 21 avril 1989 de la direction des finances du DIP à l'École internationale).

Objectifs annuels 2025

Encaisser la tranche annuelle de remboursement du prêt accordé (selon courrier du 21 avril 1989 de la direction des finances du DIP à l'École internationale).

G - Aménagement et logement

Prêts

4008427 - Prêts aux coopératives d'habitation

CR 0506 - Office cantonal du logement et de la planification foncière

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	0	0	5'000'000	5'000'000		0
Recettes	0	0	1'000'000	492'000		-508'000

Résumé de la loi et but du crédit

Permettre aux coopératives d'habitation, en application de l'article 39D de la loi générale sur le logement et la protection des locataires (LGL), d'avoir les fonds propres suffisants afin de réaliser des projets de construction et, en application de l'article 39E, aux coopérateurs d'acquérir les parts sociales leur ouvrant l'accès à un logement coopératif.

Prêts en cours au 31/12/2024 : 7'037'170 francs.

Objectifs annuels 2026

Augmenter la construction de logements en coopérative d'habitation et permettre l'accession au logement coopératif.

Le montant des prêts de 5'000'000 francs doit permettre de soutenir la construction de près de 200 logements. Les recettes correspondent aux remboursements des prêts octroyés aux coopératives et aux coopérateurs par le passé.

Objectifs annuels 2025

Augmenter la construction de logements en coopérative d'habitation et permettre l'accession au logement coopératif.

Le montant des prêts de 5'000'000 francs doit permettre de soutenir la construction de près de 200 logements. Les recettes correspondent aux remboursements des prêts octroyés aux coopératives et aux coopérateurs par le passé.

4800003 - Prêts hypothécaires HLM-HBM

CR 0506 - Office cantonal du logement et de la planification foncière

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	0	0	0	0		0
Recettes	0	0	279'664	279'664		0

Résumé de la loi et but du crédit

Assurer, en application de l'article 21 de la loi générale sur le logement et la protection des locataires, le financement de logements d'utilité publique au sens de la LGL par l'octroi de prêts hypothécaires en 2^{ème} et 3^{ème} rang.

Prêts en cours au 31/12/2024 : 6'354'656 francs.

Objectifs annuels 2026

Aucun nouveau prêt hypothécaire n'est prévu pour l'année 2026.

Les recettes correspondent aux remboursements des prêts hypothécaires octroyés par le passé.

Objectifs annuels 2025

Aucun nouveau prêt hypothécaire n'est prévu pour l'année 2025.

Les recettes correspondent aux remboursements des prêts hypothécaires octroyés par le passé.

L - Economie et emploi

Prêts

4012857 - Prêt à Palexpo SA

CR 0730 - Direction générale du développement économique, de la recherche et de l'innovation

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	30'000'000	10'000'000	0	0	0%	0
Recettes	30'000'000	0	0	10'000'000	33%	10'000'000

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12857, votée le 01/02/2021, ouvrant un prêt d'un montant total de 30'000'000 de francs en faveur de Palexpo SA, le Grand-Saconnex, destiné à fournir les liquidités nécessaires au maintien et à la poursuite des activités de la société dans le cadre de la crise sanitaire du coronavirus (COVID-19).

Le prêt est accordé sous la forme d'une ligne de crédit remboursable au plus tard le 31/03/2026.

Objectifs annuels 2026

Le montant inscrit correspond au remboursement du prêt par Palexpo SA à son échéance fixée au 31 mars 2026 par la loi 12857.

Objectifs annuels 2025

Object non prévu au budget 2025.

4800018 - Prêts FAE

CR 0760 - Fondation d'aide aux entreprises

	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Budget 2026	% crédit total	Variation 2025 - 2026
Dépenses	0	0	0	0		0
Recettes	0	0	2'100'000	1'400'000		-700'000

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 12663, votée le 11/03/2020, modifiant la loi sur l'aide aux entreprises (LAE) (I 1 37).

L'Etat met à disposition de la fondation une ligne de crédit de 50 millions de francs, que le Conseil d'Etat peut débloquer par tranches de 10 millions de francs, afin de permettre à la fondation de répondre aux besoins de trésorerie des entreprises se trouvant en situation passagère de manque de liquidités pour des raisons exceptionnelles liées notamment à des crises sanitaires ou d'autres événements entraînant une paralysie du système économique.

Les liquidités avancées par la fondation doivent être immédiatement remboursées si les problèmes de trésorerie de l'entreprise bénéficiaire prennent fin. A défaut, le prêt octroyé est remboursable sur une période maximale de 10 ans.

Prêts en cours au 31/12/2024 : 7'209'198 francs.

Objectifs annuels 2026

Le montant inscrit correspond aux remboursements des prêts COVID octroyés par la Fondation d'aide aux entreprises (FAE) dans le cadre de la loi 12663 du 11 mars 2020.

Objectifs annuels 2025

Le montant inscrit correspond aux remboursements des prêts COVID octroyés par la Fondation d'aide aux entreprises (FAE) dans le cadre de la loi 12663 du 11 mars 2020.



Récapitulations chiffrées des prêts du patrimoine administratif



<i>Libellé</i>	<i>Crédit total</i>	<i>Cumul au 31/12/2024</i>	<i>Budget 2025</i>	<i>Projet de budget 2026</i>	<i>% crédit</i>	<i>Variation 2026-2025</i>
A - AUTORITÉS ET GOUVERNANCE						
5 Dépenses d'investissement	153'600'500	92'833'632	3'072'464	8'243'225	5%	5'170'761
6 Recettes d'investissement	153'600'500	3'868'000	967'000			-967'000
<i>Investissements Nets</i>		88'965'632	2'105'464	8'243'225		6'137'761
PRETS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF - 4						
5 Dépenses d'investissement	153'600'500	92'833'632	3'072'464	8'243'225	5%	5'170'761
6 Recettes d'investissement	153'600'500	3'868'000	967'000			-967'000
<i>Investissements Nets</i>		88'965'632	2'105'464	8'243'225		6'137'761
02 - FINANCES, RESSOURCES HUMAINES ET AFFAIRES EXTÉRIEURES						
5 Dépenses d'investissement	153'600'500	92'833'632	3'072'464	8'243'225	5%	5'170'761
6 Recettes d'investissement	153'600'500	3'868'000	967'000			-967'000
<i>Investissements Nets</i>		88'965'632	2'105'464	8'243'225		6'137'761
PRETS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF - 4						
CR: 02 Finances, ressources humaines et affaires extérieures						
4011864 Prêt à la FIPOI pour ONUG et OMS						
CR 0250 Direction des affaires internationales						
5 Dépenses d'investissement	89'600'000	89'600'000				
6 Recettes d'investissement	89'600'000	3'868'000	967'000			-967'000
4012750 Prêt à la FIPOI pour UIT						
CR 0250 Direction des affaires internationales						
5 Dépenses d'investissement	42'400'000	3'233'632	3'072'464	2'150'725		-921'739
6 Recettes d'investissement	42'400'000					
4013650 Prêt à la FIPOI pour l'OIM						
CR 0250 Direction des affaires internationales						
5 Dépenses d'investissement	21'600'500			6'092'500	28%	6'092'500
6 Recettes d'investissement	21'600'500					

<i>Libellé</i>	<i>Crédit total</i>	<i>Cumul au 31/12/2024</i>	<i>Budget 2025</i>	<i>Projet de budget 2026</i>	<i>% crédit</i>	<i>Variation 2026-2025</i>
C - COHÉSION SOCIALE						
5 Dépenses d'investissement			3'469'173	3'607'940		138'767
6 Recettes d'investissement			603'994	628'154		24'160
<i>Investissements Nets</i>			2'865'179	2'979'786		114'607
PRETS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF - 4						
5 Dépenses d'investissement			3'469'173	3'607'940		138'767
6 Recettes d'investissement			603'994	628'154		24'160
<i>Investissements Nets</i>			2'865'179	2'979'786		114'607
08 - COHÉSION SOCIALE						
5 Dépenses d'investissement			3'469'173	3'607'940		138'767
6 Recettes d'investissement			603'994	628'154		24'160
<i>Investissements Nets</i>			2'865'179	2'979'786		114'607
PRETS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF - 4						
CR: 08 Cohésion sociale						
4800002 Prêts aux étudiants						
CR 0802 OAls						
5 Dépenses d'investissement			3'469'173	3'607'940		138'767
6 Recettes d'investissement			603'994	628'154		24'160

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Projet de budget 2026	% crédit	Variation 2026-2025
E - ENVIRONNEMENT ET ÉNERGIE						
5 Dépenses d'investissement	50'000'000		4'100'000	2'700'000	5%	-1'400'000
6 Recettes d'investissement	50'000'000		1'154'400	1'224'950	2%	70'550
<i>Investissements Nets</i>			2'945'600	1'475'050		-1'470'550
PRETS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF - 4						
5 Dépenses d'investissement	50'000'000		4'100'000	2'700'000	5%	-1'400'000
6 Recettes d'investissement	50'000'000		1'154'400	1'224'950	2%	70'550
<i>Investissements Nets</i>			2'945'600	1'475'050		-1'470'550
05 - TERRITOIRE						
5 Dépenses d'investissement	50'000'000		4'100'000	2'700'000	5%	-1'400'000
6 Recettes d'investissement	50'000'000		1'154'400	1'224'950	2%	70'550
<i>Investissements Nets</i>			2'945'600	1'475'050		-1'470'550
PRETS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF - 4						
CR: 05 Territoire						
4013222 Prêts pour l'assainissement énergétique des bâtiments CR 0520 Office cantonal de l'énergie (OCEN)						
5 Dépenses d'investissement	50'000'000		2'500'000	1'000'000	2%	-1'500'000
6 Recettes d'investissement	50'000'000		30'000	10'000		-20'000
4800010 Prêts énergie CR 0520 Office cantonal de l'énergie (OCEN)						
5 Dépenses d'investissement			500'000	500'000		
6 Recettes d'investissement			304'400	364'950		60'550
4800011 Prêts investissement et désendettement CR 0525 Office cantonal de l'agriculture et de la nature						
5 Dépenses d'investissement			1'000'000	1'000'000		
6 Recettes d'investissement			800'000	800'000		
4800012 Prêts aides aux exploitations paysannes - AEP CR 0525 Office cantonal de l'agriculture et de la nature						
5 Dépenses d'investissement			100'000	200'000		100'000
6 Recettes d'investissement			20'000	50'000		30'000

<i>Libellé</i>	<i>Crédit total</i>	<i>Cumul au 31/12/2024</i>	<i>Budget 2025</i>	<i>Projet de budget 2026</i>	<i>% crédit</i>	<i>Variation 2026-2025</i>
F - FORMATION						
6 Recettes d'investissement <i>Investissements Nets</i>			100'000 -100'000	100'000 -100'000		
PRETS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF - 4						
6 Recettes d'investissement <i>Investissements Nets</i>			100'000 -100'000	100'000 -100'000		
03 - INSTRUCTION PUBLIQUE, FORMATION ET JEUNESSE						
6 Recettes d'investissement <i>Investissements Nets</i>			100'000 -100'000	100'000 -100'000		
PRETS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF - 4						
CR: 03 Instruction publique, formation et jeunesse						
4800004 Remboursement de prêt à l'Ecole Internationale de Genève						
CR 0311 Secrétariat général						
6 Recettes d'investissement			100'000	100'000		

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Projet de budget 2026	% crédit	Variation 2026-2025
G - AMÉNAGEMENT ET LOGEMENT						
5 Dépenses d'investissement			5'000'000	5'000'000		
6 Recettes d'investissement			1'279'664	771'664		-508'000
<i>Investissements Nets</i>			3'720'336	4'228'336		508'000
PRETS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF - 4						
5 Dépenses d'investissement			5'000'000	5'000'000		
6 Recettes d'investissement			1'279'664	771'664		-508'000
<i>Investissements Nets</i>			3'720'336	4'228'336		508'000
05 - TERRITOIRE						
5 Dépenses d'investissement			5'000'000	5'000'000		
6 Recettes d'investissement			1'279'664	771'664		-508'000
<i>Investissements Nets</i>			3'720'336	4'228'336		508'000
PRETS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF - 4						
CR: 05 Territoire						
4008427 Prêts aux coopératives d'habitation						
CR 0506 Office cantonal du logement et de la planification foncière						
5 Dépenses d'investissement			5'000'000	5'000'000		
6 Recettes d'investissement			1'000'000	492'000		-508'000
4800003 Prêts hypothécaires HLM-HBM						
CR 0506 Office cantonal du logement et de la planification foncière						
6 Recettes d'investissement			279'664	279'664		

Libellé	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	Budget 2025	Projet de budget 2026	% crédit	Variation 2026-2025
L - ECONOMIE ET EMPLOI						
5 Dépenses d'investissement	30'000'000	10'000'000				
6 Recettes d'investissement	30'000'000		2'100'000	11'400'000	38%	9'300'000
<i>Investissements Nets</i>		10'000'000	-2'100'000	-11'400'000		-9'300'000
PRETS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF - 4						
5 Dépenses d'investissement	30'000'000	10'000'000				
6 Recettes d'investissement	30'000'000		2'100'000	11'400'000	38%	9'300'000
<i>Investissements Nets</i>		10'000'000	-2'100'000	-11'400'000		-9'300'000
07 - ECONOMIE ET EMPLOI						
5 Dépenses d'investissement	30'000'000	10'000'000				
6 Recettes d'investissement	30'000'000		2'100'000	11'400'000	38%	9'300'000
<i>Investissements Nets</i>		10'000'000	-2'100'000	-11'400'000		-9'300'000
PRETS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF - 4						
CR: 07 Economie et emploi						
4012857 Prêt à Palexpo SA						
CR 0730 Direction générale du développement économique, de la recherche et de l'innovation						
5 Dépenses d'investissement	30'000'000	10'000'000		10'000'000	33%	10'000'000
6 Recettes d'investissement	30'000'000					
4800018 Prêts FAE						
CR 0760 Fondation d'aide aux entreprises						
6 Recettes d'investissement			2'100'000	1'400'000		-700'000

Annexes



1. Récapitulation des investissements par politique publique

Annexe 1 - Récapitulation des investissements par politique publique

Investissements hors prêts du patrimoine administratif							
Politique Publique	Crédit total ⁽¹⁾	Cumul au 31/12/2024	B 2025	PB 2026	% Crédit total	Ecart 2026-2025	
A - Autorités et gouvernance	123'177'000	69'585'520	15'060'189	11'557'709	9.4%	-3'502'480	-23.3%
B - Etats-majors et prestations transversales	1'926'418'410	130'529'793	119'847'174	145'052'275	7.5%	25'205'101	21.0%
C - Cohésion sociale	105'021'323	7'093'217	16'349'527	21'289'894	20.3%	4'940'367	30.2%
D - Culture, sport et loisirs	350'033'190	36'400'470	16'934'450	35'385'770	10.1%	18'451'320	109.0%
E - Environnement et énergie	1'018'746'195	33'962'409	54'151'800	54'656'800	5.4%	505'000	0.9%
F - Formation	2'036'690'474	732'391'529	185'666'522	190'083'271	11.8%	4'416'749	2.4%
G - Aménagement et logement	149'553'955	243'865'964	47'420'800	55'118'800	36.9%	7'698'000	16.2%
H - Sécurité et population	310'035'925	121'184'702	41'750'254	39'463'400	12.7%	-2'286'854	-5.5%
I - Impôts et finances	45'525'000	1'895'297	8'080'000	10'890'000	23.9%	2'810'000	34.8%
J - Justice	129'865'226	23'482'828	16'555'458	17'487'200	13.5%	931'742	5.6%
K - Santé	515'725'685	38'602'481	59'686'390	67'402'400	13.1%	7'716'010	12.9%
L - Economie et emploi	19'296'010	91'321	1'099'200	13'701'130	71.0%	12'601'930	1146.5%
M - Mobilité	3'582'587'889	1'017'843'939	173'005'061	190'883'736	5.3%	17'878'675	10.3%
Total Dépenses hors prêts du patrimoine administratif	10'312'676'282	2'456'929'470	755'606'825	852'972'385	8.3%	97'365'560	12.9%
A - Autorités et gouvernance	28'300'000	18'844'242	6'161'750	0	0.0%	-6'161'750	-100.0%
B - Etats-majors et prestations transversales	38'000'000	14'049'522	5'455'407	2'000'000	5.3%	-3'455'407	-63.3%
D - Culture, sport et loisirs	4'000'000	1'184	0	0	0.0%	0	0.0%
E - Environnement et énergie	2'969'340	1'187'055	300'000	2'850'000	96.0%	2'550'000	850.0%
F - Formation	103'551'655	75'795'673	2'952'991	6'483'001	6.3%	3'530'010	119.5%
G - Aménagement et logement	1'400'000	12'971'413	280'000	280'000	20.0%	0	0.0%
H - Sécurité et population	25'117'000	15'032'178	5'959'639	500'000	2.0%	-5'459'639	-91.6%
J - Justice	0	145	0	0	0.0%	0	0.0%
M - Mobilité	304'219'000	113'344'621	18'450'000	14'217'500	4.7%	-4'232'500	-22.9%
Total Recettes hors prêts du patrimoine administratif	507'556'995	251'226'033	39'559'787	26'330'501	5.2%	-13'229'286	-33.4%
Total Net hors prêts du patrimoine administratif	9'805'119'287	2'205'703'437	716'047'038	826'641'884	8.4%	110'594'846	15.4%

⁽¹⁾ Le crédit total et le cumul au 31.12.2024 correspondent au crédit total voté et au cumul pour les lois présentées dans la section « Récapitulations chiffrées » du présent tome. Il ne représente pas l'entièreté des crédits d'investissements disponibles.

Prêts du patrimoine administratif							
Politique Publique	Crédit total ⁽²⁾	Cumul au 31/12/2024	B 2025	PB 2026	% Crédit total	Ecart 2026-2025	
A - Autorités et gouvernance	153'600'500	92'833'632	3'072'464	8'243'225	5.4%	5'170'761	168.3%
C - Cohésion sociale	0	0	3'469'173	3'607'940	0.0%	138'767	4.0%
E - Environnement et énergie	50'000'000	0	4'100'000	2'700'000	5.4%	-1'400'000	-34.1%
G - Aménagement et logement	0	0	5'000'000	5'000'000	0.0%	0	0.0%
L - Economie et emploi	30'000'000	10'000'000	0	0	0.0%	0	0.0%
Total Dépenses hors prêts du patrimoine administratif	233'600'500	102'833'632	15'641'637	19'551'165		3'909'528	25.0%
A - Autorités et gouvernance	153'600'500	3'868'000	967'000	0	0.0%	-967'000	-100.0%
C - Cohésion sociale	0	0	603'994	628'154	0.0%	24'160	4.0%
E - Environnement et énergie	50'000'000	0	1'154'400	1'224'950	2.4%	70'550	6.1%
F - Formation	0	0	100'000	100'000	0.0%	0	0.0%
G - Aménagement et logement	0	0	1'279'664	771'664	0.0%	-508'000	-39.7%
L - Economie et emploi	30'000'000	0	2'100'000	11'400'000	38.0%	9'300'000	442.9%
Total Recettes hors prêts du patrimoine administratif	233'600'500	3'868'000	6'205'058	14'124'768		7'919'710	127.6%
Total Net hors prêts du patrimoine administratif	0	98'965'632	9'436'579	5'426'397		-4'010'182	-42.5%

⁽²⁾ Le crédit total correspond au crédit total voté pour les lois présentées dans la section « Récapitulations chiffrées des prêts du patrimoine administratif » du présent tome. Il ne représente pas l'entièreté des crédits disponibles.
Plus particulièrement, l'Etat a accordé des prêts sous la forme de lignes de crédit remboursable à Palexpo (loi 12857, montant maximum 30 millions) et à l'Aéroport international de Genève (loi 12876, montant maximum 200 millions) destinés à fournir les liquidités nécessaires au maintien et à la poursuite des activités de ces établissements dans le cadre de la crise sanitaire du coronavirus (COVID-19). Seulement un remboursement partiel de 10 millions de francs par le Palexpo est prévu au budget 2026.

2. Tableau des investissements par loi et catégorie

Annexe 2 - Tableau des investissements par loi et catégorie

N° Loi ou provisoire	Libellé	Statut	PP	Nature	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	B 2025	PB 2026
Crédit d'ouvrage								
150	Construction lignes de transports publics (H 1 50)	Voté	M	Dépenses	903'800'000	261'810'778	34'300'000	53'800'954
150	Construction lignes de transports publics (H 1 50)	Voté	M	Recettes	166'780'000	53'066'926	5'970'000	8'000'000
160	Projet d'infrastructures ferroviaires (H 1 60)	Voté	M	Dépenses	98'098'000	94'645'458	2'000'000	1'000'000
170	Projet d'agglomération de première génération (H 1 70)	Voté	M	Dépenses	320'630'000	338'406'558	5'024'700	50'000
170	Projet d'agglomération de première génération (H 1 70)	Voté	M	Recettes	51'020'000	37'279'811	820'000	1'500'000
8644	Mesures OPB	Voté	M	Dépenses	85'000'000	79'090'547	1'100'000	730'000
8644	Mesures OPB	Voté	M	Recettes	21'500'000	18'480'884	560'000	550'000
9995	CMU - 5 ^{ème} étape	Voté	F	Dépenses	212'083'000	197'906'929	3'753'200	6'798'909
9995	CMU - 5 ^{ème} étape	Voté	F	Recettes	45'600'000	41'792'504	0	0
10460	Constructions de logements d'utilité publique - LUP II	Voté	G	Dépenses	0	217'416'351	35'000'000	35'000'000
10460	Constructions de logements d'utilité publique - LUP II	Voté	G	Recettes	0	12'971'413	0	0
10822	CMU - 6 ^{ème} étape	Voté	F	Dépenses	148'937'000	133'479'259	8'108'998	4'630'987
10822	CMU - 6 ^{ème} étape	Voté	F	Recettes	21'500'625	28'828'758	0	0
11758	Mesures d'accompagnement au développement du quartier de l'Etang	Voté	M	Dépenses	16'299'000	7'301'459	1'000'000	500'000
11758	Mesures d'accompagnement au développement du quartier de l'Etang	Voté	M	Recettes	3'499'000	1'267'000	0	0
11790	Ouvrages de protection contre les dangers naturels	Voté	E	Dépenses	4'800'000	1'293'755	700'000	700'000
11790	Ouvrages de protection contre les dangers naturels	Voté	E	Recettes	1'469'340	1'187'055	0	50'000
11791	Mobilités douces (H 1 80)	Voté	M	Dépenses	8'000'000	3'811'909	2'020'000	1'000'000
11863	Projet d'agglomération de deuxième génération	Voté	M	Dépenses	270'610'000	39'172'327	11'030'000	12'107'200
11863	Projet d'agglomération de deuxième génération	Voté	M	Recettes	21'690'000	3'250'000	6'850'000	500'000
11868	Aménagements routiers et centrale régionale de trafic (PARR)	Voté	M	Dépenses	50'000'000	46'888'207	3'573'675	0
11912	Extension de capacité du noeud ferroviaire de Genève	Voté	M	Dépenses	425'280'000	5'399'808	2'000'000	6'000'000
11941	Contribution du canton au fonds de développement urbain	Voté	G	Dépenses	20'000'000	17'499'998	2'500'000	0
11975	Efficience énergétique	Voté	B	Dépenses	35'000'000	31'845'252	209'106	0
11975	Efficience énergétique	Voté	B	Recettes	18'000'000	14'049'522	1'455'407	0
12039	IMAD - Equipement IEPA	Voté	K	Dépenses	4'620'000	734'554	0	120'000
12080	Remplacement du SIC pour l'éducation et la formation	Voté	F	Dépenses	30'919'000	5'783'666	2'500'000	5'270'000
12084	Relocalisation caserne des Vernets - Epeisses - construction et équipements	Voté	H	Dépenses	40'967'400	42'242'318	0	0
12084	Relocalisation caserne des Vernets - Epeisses - construction et équipements	Voté	H	Recettes	12'700'000	8'145'468	3'501'701	0
12085	Transformation des infrastructures du centre de logistique civile et militaire d'Aire-la-Ville	Voté	H	Dépenses	24'950'600	24'256'441	0	0
12085	Transformation des infrastructures du centre de logistique civile et militaire d'Aire-la-Ville	Voté	H	Recettes	9'300'000	5'964'792	1'957'938	0
12146	UNI - Service de la recherche	Voté	F	Dépenses	15'546'000	14'847'087	0	98'913
12147	Modernisation des systèmes d'information de la police cantonale en lien avec la nouvelle loi sur la police	Voté	H	Recettes	380'000	0	0	0
12147	Modernisation des systèmes d'information de la police cantonale en lien avec la nouvelle loi sur la police	Voté	H	Dépenses	4'540'000	4'177'243	170'000	0
12149	Rénovation d'Uni Bastions	Voté	F	Dépenses	92'502'000	44'248'163	12'209'596	17'709'596
12149	Rénovation d'Uni Bastions	Voté	F	Recettes	10'000'000	4'748'000	970'000	970'000
12164	Etudes d'avant-projet pour la Traversée du Lac	Voté	M	Dépenses	6'300'000	2'806'641	500'000	500'000
12195	Axe stratégique réseaux - façade sud aéroport	Voté	E	Dépenses	16'014'960	5'943'557	1'500'000	3'000'000
12243	Acquisitions de terrains et bâtiments	Voté	B	Dépenses	30'000'000	14'560'706	3'963'717	0
12295	IMAD - Informatique 2018-2021 - subvention	Voté	K	Dépenses	3'956'000	3'285'793	600'000	0
12484	Jonction autoroutière de Vernier Canada et barreau routier Montfleury	Voté	M	Dépenses	97'077'584	1'775'066	1'000'000	1'000'000
12538	Construction d'un CO et d'un CFPS à Bernex - études	Voté	F	Dépenses	15'823'000	12'118'503	3'043'748	1'000'000

N° Loi ou provisoire	Libellé	Statut	PP	Nature	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	B 2025	PB 2026
12538	Construction d'un CO et d'un CFPS à Bernex - études	Voté	F	Recettes	2'175'998	296'776	482'991	0
12543	AIGLE - Refonte du système d'information	Voté	A	Dépenses	6'335'000	4'057'133	1'000'000	1'280'000
12551	Projet d'agglomération de troisième génération	Voté	M	Dépenses	245'061'000	12'907'341	12'225'000	21'592'800
12551	Projet d'agglomération de troisième génération	Voté	M	Recettes	13'180'000	0	1'000'000	400'000
12552	Travaux de rénovation des bâtiments de l'Etat de Genève (transition écologique) - étape 1	Voté	B	Dépenses	250'000'000	22'021'963	15'000'000	22'000'000
12554	Infrastructures TP en lien avec modification H 1 50	Voté	M	Dépenses	53'000'000	6'034'544	4'000'000	3'600'000
12632	Bâtiment pour les archives d'Etat de Genève (AEG) - construction et équipements	Voté	A	Dépenses	62'250'000	54'246'715	6'250'000	660'109
12632	Bâtiment pour les archives d'Etat de Genève (AEG) - construction et équipements	Voté	A	Recettes	28'300'000	18'844'242	6'161'750	0
12641	HG - Evolution SIC 2020-2023	Voté	C	Dépenses	3'700'000	2'255'579	904'127	0
12703	Site archéologique de l'Esplanade Saint-Antoine - subvention	Voté	G	Dépenses	4'600'000	3'680'000	0	920'000
12724	HUG - Rénovation et agrandissement des blocs opératoires - Phase 2 - subvention	Voté	K	Dépenses	20'000'000	15'853'819	3'830'106	0
12743	Collège Rousseau (rénovation) - construction et équipements	Voté	F	Dépenses	65'950'000	52'040'576	6'995'708	0
12759	Réalisation d'aménagements inscrits dans le Plan d'actions de la mobilité douce 2019-2023	Voté	M	Dépenses	20'993'000	1'687'157	1'995'000	3'353'182
12767	UNI - SI pour les étudiants	Voté	F	Dépenses	12'000'000	6'851'260	2'900'000	2'206'840
12814	Requalification multimodale de la moyenne ceinture (Pont de Lancy) - études	Voté	M	Dépenses	5'800'000	2'632'318	1'000'000	1'000'000
12855	HUG - Dossier Patient Informatisé (soins intensifs et anesthésie)	Voté	K	Dépenses	10'656'000	5'894'376	2'000'000	2'000'000
12936	Développement d'un plan hydrogène cantonal - subventions	Voté	E	Dépenses	10'000'000	0	1'500'000	2'000'000
12968	Zone portuaire et de loisirs du Vengeron	Voté	E	Dépenses	55'503'000	500'611	1'000'000	900'000
12977	Stratégie numérique de la HES-SO Genève - subvention	Voté	F	Dépenses	5'470'000	1'814'970	1'400'000	2'055'030
12978	Equipements et services numériques indispensables au travail à distance de l'administration cantonale	Voté	B	Dépenses	9'366'000	3'383'831	3'000'000	2'300'000
12980	HUG - Maternité 4 ^{ème} étape - subvention	Voté	K	Dépenses	52'000'000	3'519'294	5'000'000	5'700'000
12988	ES II Confignon - étude	Voté	F	Dépenses	8'265'000	1'919'861	3'000'000	2'345'140
12994	Bâtiment pour la police internationale et le CCPD - construction et équipement	Voté	H	Dépenses	77'000'000	4'906'265	16'510'000	15'500'000
12994	Bâtiment pour la police internationale et le CCPD - construction et équipement	Voté	H	Recettes	237'000	0	0	0
13004	Santé numérique (partenariat HUG, IMAD et administration cantonale)	Voté	K	Dépenses	18'444'000	2'485'879	1'000'000	4'269'000
13007	Nouvelle patinoire du Trèfle-Blanc - étude	Voté	D	Dépenses	17'050'000	4'568'415	4'777'326	5'204'259
13010	Connectivité dans les écoles secondaires I et II	Voté	F	Dépenses	9'194'400	4'248'762	3'500'000	590'000
13011	Education au numérique Ecole obligatoire / Enseignement secondaire II / OMP	Voté	F	Dépenses	8'938'000	2'400'949	2'500'000	4'235'600
13059	Electrification de la flotte de véhicules des TPG - subvention	Voté	M	Dépenses	350'000'000	98'921'882	40'000'000	20'000'000
13061	Développement d'axes forts vélos d'intérêt cantonal - études	Voté	M	Dépenses	20'150'000	813'211	500'000	400'000
13062	Refonte du système d'information et de communication des droits politiques	Voté	A	Dépenses	12'500'000	4'163'314	1'500'000	2'640'000
13067	Faciliter les interactions avec l'administration fiscale cantonale	Voté	I	Dépenses	7'560'000	1'895'297	800'000	1'640'000
13074	Projet Cool City - CO de Sécheron	Voté	G	Dépenses	6'861'090	812'936	2'000'000	2'000'000
13079	HG - Transformation numérique des services	Voté	C	Dépenses	4'500'000	1'155'645	1'418'000	1'926'355
13100	Haute école de la santé et pavillon modulaire CFSP Ternier - Construction et équipements	Voté	F	Dépenses	96'321'000	19'219'334	20'997'000	10'000'000
13100	Haute école de la santé et pavillon modulaire CFSP Ternier - Construction et équipements	Voté	F	Recettes	12'000'000	0	1'500'000	5'513'001
13140	Evolution du SIC de l'office du registre foncier de 2023 à 2027	Voté	G	Dépenses	4'325'000	1'221'956	400'000	800'000
13155	Refonte de l'application de gestion du personnel de la police et de la détention (projet Kairos)	Voté	H	Dépenses	3'500'000	2'608'828	900'000	0
13167	Renaturation Aire et Drize du secteur PAV (étape 1 - Etoile/Boissonnas et études d'ensembles)	Voté	E	Dépenses	61'443'000	23'049'462	16'000'000	4'000'000
13167	Renaturation Aire et Drize du secteur PAV (étape 1 - Etoile/Boissonnas et études d'ensembles)	Voté	E	Recettes	0	0	0	2'500'000
13169	Numérisation complète des processus de suivi des projets de construction, des contrôles de conformité et la gestion des infractions	Voté	G	Dépenses	11'980'000	2'340'241	1'800'000	2'800'000
13170	CO - 7 extensions de 12 classes - constructions et équipements	Voté	F	Dépenses	65'500'000	12'522'472	18'283'719	17'718'532
13176	Études pour la ligne ferroviaire régionale nord-sud	Voté	M	Dépenses	30'000'000	237'124	500'000	1'000'000

N° Loi ou provisoire	Libellé	Statut	PP	Nature	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	B 2025	PB 2026
13182	Projet d'agglomération de quatrième génération	Voté	M	Dépenses	267'210'000	8'541'087	7'180'000	10'220'000
13182	Projet d'agglomération de quatrième génération	Voté	M	Recettes	14'830'000	0	1'000'000	900'000
13190	UNI - Centre des sciences physiques et mathématiques - études	Voté	F	Dépenses	17'600'000	540'690	2'000'000	8'000'000
13192	Etudes pour développement du réseau de transports collectifs à l'horizon 2030	Voté	M	Dépenses	25'000'000	204'536	500'000	500'000
13202	Justitia 4.0	Voté	J	Dépenses	25'542'000	4'630'420	5'289'000	4'534'000
13210	Transition écologique des bâtiments de l'Etat de Genève	Voté	B	Dépenses	1'000'000'000	8'896'435	20'000'000	35'000'000
13210	Transition écologique des bâtiments de l'Etat de Genève	Voté	B	Recettes	20'000'000	0	4'000'000	2'000'000
13222	Subventions pour l'assainissement énergétique	Voté	E	Dépenses	500'000'000	597'708	15'000'000	15'000'000
13223	Infrastructures agricoles durables 2023-2033	Voté	E	Dépenses	40'000'000	1'766'387	2'000'000	4'000'000
13224	Remplacement des véhicules administratifs de l'Etat par des véhicules électriques	Voté	B	Dépenses	14'160'000	659'457	4'120'000	3'275'553
13226	Renouvellement du système d'aide à l'engagement (SAE)	Voté	H	Dépenses	8'180'000	1'134'503	1'500'000	1'500'000
13234	Extension Lullier HEPIA et CFPne - études	Voté	F	Dépenses	2'730'000	554'655	1'491'283	775'346
13352	Refonte du système d'information et de communication du service de protection de l'adulte	Voté	C	Dépenses	6'253'000	291'364	1'000'000	3'140'000
13379	HUG - Externalisation du DataCenter informatique «OPERA» - subvention	Voté	K	Dépenses	8'900'000	0	5'500'000	2'200'000
13385	HG - Dimension digitale (DigiPlus) - subvention	Voté	C	Dépenses	7'046'000	967'491	2'179'000	2'186'000
13406	HUG - Nouvel Hôpital des Enfants (NHdE) - études	Voté	K	Dépenses	16'200'000	3'024'761	3'000'000	6'000'000
13413	Dématérialisation complète des processus du logement et de la planification foncière	Voté	G	Dépenses	13'785'000	156'459	1'500'000	3'000'000
13490	ES II à Meyrin (Ecole Noëlla Rouget) - construction et équipements	Voté	F	Recettes	10'275'032	0	0	0
13490	ES II à Meyrin (Ecole Noëlla Rouget) - construction et équipements	Voté	F	Dépenses	189'950'000	0	14'800'000	22'000'000
13491	Mise en oeuvre de l'arborisation du canton (phase I)	Voté	E	Dépenses	204'000'000	0	1'000'000	5'000'000
13504	Intégration du Vote Electronique de la Poste Suisse pour le canton de Genève	Voté	A	Dépenses	3'130'000	0	1'640'000	1'440'000
13517	Musée de la BD - subvention	Voté	D	Dépenses	5'000'000	0	1'000'000	3'000'000
13523	Evolution du SI de l'OCEN pour la mise en oeuvre du Plan Directeur de l'Energie 2020-2030	Voté	E	Dépenses	14'400'000	0	2'760'000	1'900'000
13534	WEP : pérennisation du réseau Polycor	Voté	H	Dépenses	1'182'000	0	1'182'000	0
13541	Grand Théâtre de Genève - subvention	Voté	D	Dépenses	8'000'000	0	1'000'000	4'000'000
13545	EPI - accessibilité au numérique pour les usagers - subvention	Voté	C	Dépenses	1'390'000	0	256'000	256'000
13556	Evolution du SIC poursuites dès 2025	Voté	I	Dépenses	8'965'000	0	1'760'000	2'650'000
13558	Cadastre PFAS	Voté	E	Dépenses	4'145'000	0	645'000	1'500'000
13562	7 ECPS sur Vernier, Onex et Grand-Saconnex - études, constructions et équipements	Voté	F	Dépenses	42'500'000	0	600'000	1'500'000
13568	Subvention pour la reconstruction du bâtiment B et les aménagements extérieurs - Cité universitaire	Voté	G	Dépenses	11'000'000	0	0	4'000'000
13572	Pont de Peney - Entretien/Renforcement/Elargissement	Voté	M	Dépenses	13'981'000	0	500'000	1'000'000
13577	AFC - Evolution du SIC fiscal dès 2025	Voté	I	Dépenses	24'600'000	0	4'640'000	5'720'000
13585	Contribution du canton au fonds de développement urbain II	Voté	G	Dépenses	27'500'000	0	0	2'500'000
13586	Infrastructures pour nouvelles lignes de bus électriques à recharge rapide	Voté	M	Dépenses	16'900'000	0	500'000	4'000'000
13646	Acquisitions de terrains, bâtiments, DDP, lots de PPE et droits à bâtir	Déposé	B	Dépenses	110'000'000	0	0	7'760'000
13647	Infrastructure écologique et mesures de compensation écologique (phase I)	Déposé	E	Dépenses	50'000'000	0	0	4'000'000
13657	Refonte du SIC de l'action sociale - Fondations	Déposé	C	Dépenses	16'545'000	0	130'000	1'921'000
13672	Nouvelle patinoire du Trèfle-Blanc - construction	Déposé	D	Dépenses	275'500'000	0	0	14'296'670
13672	Nouvelle patinoire du Trèfle-Blanc - construction	Déposé	D	Recettes	4'000'000	0	0	0
13677	Palexpo - centre de congrès - acquisition d'actions	Déposé	L	Dépenses	12'601'930	0	0	12'601'930
13682	HUG - Rénovation partielle des pavillons (3A) de l'Hôpital de Loëx	Déposé	K	Dépenses	87'700'000	0	0	7'000'000

N° Loi ou provisoire	Libellé	Statut	PP	Nature	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	B 2025	PB 2026
1921001	Evolution de la plateforme de cyberadministration 2026-2030	Non déposé	B	Dépenses	18'990'000	0	500'000	949'500
1921046	Evolution des outils pour la brigade de cybercriminalité	Non déposé	H	Dépenses	1'340'000	0	260'000	0
1921047	Evolution du système de gestion des amendes d'ordre et des contraventions	Non déposé	H	Dépenses	4'032'000	0	0	758'000
1921074	Evolution du système d'information et de communication de la Santé	Non déposé	K	Dépenses	11'728'000	0	0	895'500
1921090	Financements transfrontaliers - subventions aux projets d'infrastructures transfrontalières	Non déposé	M	Dépenses	25'000'000	0	0	650'000
1921092	CO et CFP santé et CFP social Bernex - construction et équipements	Non déposé	F	Dépenses	374'500'000	0	0	6'000'000
1921097	Refonte du système d'information et de communication «police»	Non déposé	H	Dépenses	20'000'000	0	0	1'000'000
1921098	HUG - Nouvel outil SIRH - subvention	Non déposé	K	Dépenses	24'900'000	0	0	900'000
1921101	Mise en oeuvre du plan d'action «Ecoles Cool City»	Non déposé	G	Dépenses	23'500'000	0	0	100'000
1921102	Construction de la nouvelle fourrière cantonale - études	Non déposé	K	Dépenses	14'500'000	0	0	600'000
1921103	HG - SI-RH - subvention	Non déposé	C	Dépenses	7'654'113	0	0	623'139
1921104	Plateforme d'intégration et référentiels des géodonnées de l'Etat	Non déposé	G	Dépenses	7'500'000	0	0	800'000
1921105	EPI - implémentation d'un système intégré de gestion RH - subvention	Non déposé	C	Dépenses	3'010'000	0	0	777'000
1921106	Evolutions SIC Finances - phase I	Non déposé	B	Dépenses	11'500'000	0	0	625'000
1921107	Evolutions du système d'information de l'OPE	Non déposé	B	Dépenses	11'000'000	0	0	275'000
1921111	Refonte chaîne éditique SI-PJ	Non déposé	J	Dépenses	7'000'000	0	0	1'750'000
Total crédit d'ouvrage				Dépenses	8'335'719'077	2'073'587'606	449'625'009	543'733'044
				Recettes	488'436'995	250'173'151	36'229'787	22'883'001
				Net	7'847'282'082	1'823'414'455	413'395'222	520'850'043

N° Loi ou provisoire	Libellé	Statut	PP	Nature	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	B 2025	PB 2026
Crédit de renouvellement 2020-2024								
12460	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA	Voté	Multi PP	Dépenses	400'000'000	383'341'864	10'238'775	0
12460	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA	Voté	Multi PP	Recettes	2'000'000	1'052'882	0	0
Crédit de renouvellement 2025-2029								
13419	Crédit de renouvellement 2025-2029 - Chancellerie	Voté	A	Dépenses	600'000	0	120'000	130'000
13420	Crédit de renouvellement 2025-2029 - DF	Voté	Multi PP	Dépenses	3'200'000	0	640'000	640'000
13421	Crédit de renouvellement 2025-2029 - DIP	Voté	Multi PP	Dépenses	58'038'000	0	13'326'000	11'178'000
13422	Crédit de renouvellement 2025-2029 - DIN	Voté	Multi PP	Dépenses	56'780'000	0	12'250'000	12'009'600
13422	Crédit de renouvellement 2025-2029 - DIN	Voté	Multi PP	Recettes	2'500'000	0	500'000	500'000
13423	Crédit de renouvellement 2025-2029 - DT	Voté	Multi PP	Dépenses	57'900'000	0	12'005'400	12'397'400
13423	Crédit de renouvellement 2025-2029 - DT	Voté	Multi PP	Recettes	2'900'000	0	580'000	580'000
13424	Crédit de renouvellement 2025-2029 - DSM	Voté	Multi PP	Dépenses	3'317'000	0	676'400	678'900
13425	Crédit de renouvellement 2025-2029 - DEE	Voté	Multi PP	Dépenses	1'480'000	0	296'000	296'000
13426	Crédit de renouvellement 2025-2029 - DCS	Voté	Multi PP	Dépenses	27'592'205	0	5'518'441	5'518'441
13427	Crédit de renouvellement 2025-2029 - GC	Voté	A	Dépenses	1'500'000	0	200'000	200'000
13428	Crédit de renouvellement 2025-2029 - CdC	Voté	A	Dépenses	200'000	0	24'800	40'000
13429	Crédit de renouvellement 2025-2029 - PJ	Voté	J	Dépenses	23'600'000	0	4'720'000	5'220'000
13430	Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN	Voté	Multi PP	Dépenses	340'000'000	0	68'000'000	68'000'000
13431	Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA	Voté	Multi PP	Dépenses	400'000'000	0	75'490'000	80'950'000
13432	Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCT - OCGC	Voté	M	Dépenses	217'150'000	0	38'986'000	45'426'000
13432	Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCT - OCGC	Voté	M	Recettes	11'720'000	0	2'250'000	2'367'500
13433	Crédit de renouvellement 2025-2029 - HES-SO	Voté	F	Dépenses	23'000'000	0	4'600'000	4'600'000
13434	Crédit de renouvellement 2025-2029 - UNI	Voté	F	Dépenses	100'000'000	0	15'990'000	20'000'000
13435	Crédit de renouvellement 2025-2029 - HUG	Voté	K	Dépenses	221'600'000	0	32'400'000	31'000'000
13436	Crédit de renouvellement 2025-2029 - IMAD	Voté	K	Dépenses	16'000'000	0	5'500'000	5'955'000
13437	Crédit de renouvellement 2025-2029 - EPI	Voté	C	Dépenses	11'000'000	0	2'200'000	2'200'000
13438	Crédit de renouvellement 2025-2029 - HG	Voté	C	Dépenses	14'000'000	0	2'800'000	2'800'000
Total crédit de renouvellement				Dépenses	1'976'957'205	383'341'864	305'981'816	309'239'341
				Recettes	19'120'000	1'052'882	3'330'000	3'447'500
				Net	1'957'837'205	382'288'982	302'651'816	305'791'841
Total investissements hors prêts et hors cessions				Dépenses	10'300'102'529	2'456'929'470	755'606'825	852'972'385
				Recettes	507'556'995	251'226'033	39'559'787	26'330'501
				Net	9'792'545'534	2'205'703'437	716'047'038	826'641'884

N° Loi ou provisoire	Libellé	Statut	PP	Nature	Crédit total	Cumul au 31/12/2024	B 2025	PB 2026
				Net	9'805'119'287	2'205'703'437	716'047'038	826'641'884
Prêts du patrimoine administratif								
8427	Prêts aux coopératives d'habitation	Voté	G	Dépenses	0	0	5'000'000	5'000'000
8427	Prêts aux coopératives d'habitation	Voté	G	Recettes	0	0	1'000'000	492'000
11864	Prêts à la FIPOI pour ONUG et OMS	Voté	A	Dépenses	89'600'000	89'600'000	0	0
11864	Prêts à la FIPOI pour ONUG et OMS	Voté	A	Recettes	89'600'000	3'868'000	967'000	0
12750	Prêt à la FIPOI pour UIT	Voté	A	Dépenses	42'400'000	3'233'632	3'072'464	2'150'725
12750	Prêt à la FIPOI pour UIT	Voté	A	Recettes	42'400'000	0	0	0
12857	Prêt à Palexpo SA	Voté	L	Dépenses	30'000'000	10'000'000	0	0
12857	Prêt à Palexpo SA	Voté	L	Recettes	30'000'000	0	0	10'000'000
13222	Prêts pour l'assainissement énergétique des bâtiments	Voté	E	Dépenses	50'000'000	0	2'500'000	1'000'000
13222	Prêts pour l'assainissement énergétique des bâtiments	Voté	E	Recettes	50'000'000	0	30'000	10'000
4800002	Prêts aux étudiants	Voté	C	Dépenses	0	0	3'469'173	3'607'940
4800002	Prêts aux étudiants	Voté	C	Recettes	0	0	603'994	628'154
4800003	Prêts hypothécaires HLM-HBM	Voté	G	Recettes	0	0	279'664	279'664
4800004	Remboursement de prêt à l'Ecole Internationale de Genève	Voté	F	Recettes	0	0	100'000	100'000
4800010	Prêts énergie	Voté	E	Dépenses	0	0	500'000	500'000
4800010	Prêts énergie	Voté	E	Recettes	0	0	304'400	364'950
4800011	Prêts investissement et désendettement	Voté	E	Dépenses	0	0	1'000'000	1'000'000
4800011	Prêts investissement et désendettement	Voté	E	Recettes	0	0	800'000	800'000
4800012	Aides aux exploitations paysannes - AEP	Voté	E	Dépenses	0	0	100'000	200'000
4800012	Aides aux exploitations paysannes - AEP	Voté	E	Recettes	0	0	20'000	50'000
4800018	Prêts FAE	Voté	L	Recettes	0	0	2'100'000	1'400'000
Prêts du patrimoine administratif				Dépenses	233'600'500	102'833'632	15'641'637	19'551'165
				Recettes	233'600'500	3'868'000	6'205'058	14'124'768
				Net	0	98'965'632	9'436'579	5'426'397

3. Investissements par nature

Annexe 3 - Investissements par nature

Comparaison par nature des dépenses d'investissements

hors prêts du patrimoine administratif

Nature	Libellés	C 2024	B 2025	PB 2026	Ecart PB 2026 / B 2025	
50	Biens d'investissements	382'967'394	451'710'402	513'870'128	62'159'726	13.8%
500	Terrains	2'935'069	9'713'717	10'660'000	946'283	9.7%
501	Routes et voies de communication	110'533'653	100'980'000	137'639'954	36'659'954	36.3%
502	Aménagement des cours d'eau	25'896'447	19'765'000	9'235'000	-10'530'000	-53.3%
503	Autres travaux de génie civil	28'448	-	1'500'000	1'500'000	
504	Bâtiments	180'951'628	237'247'349	280'677'098	43'429'749	18.3%
506	Biens meubles	61'755'644	80'060'295	69'654'235	-10'406'060	-13.0%
509	Autres biens d'investissements	866'506	3'944'041	4'503'841	559'800	14.2%
52	Immobilisations incorporelles	81'481'851	81'263'219	101'104'037	19'840'818	24.4%
520	Logiciels, applications et licences	80'899'489	78'990'419	98'394'637	19'404'218	24.6%
529	Autres immobilisation incorporelles	582'362	2'272'800	2'709'400	436'600	19.2%
54	Prêts ferroviaires	1'207'114	-	-	-	
540	Confédération et entreprises fédérales	1'125'314	-	-	-	
545	Entreprises privées	81'800	-	-	-	
55	Participations et capitaux sociaux	17'921'042	17'000'000	29'601'930	12'601'930	74.1%
554	Entreprises publiques	17'921'042	17'000'000	17'000'000	-	0.0%
555	Entreprises privées	-	-	12'601'930	12'601'930	
56	Subventions d'investissements accordées	176'129'043	205'633'204	208'396'290	2'763'086	1.3%
560	Confédération et entreprises fédérales	9'455'645	3'432'881	6'803'813	3'370'932	98.2%
562	Communes et groupes intercommunaux	15'481'201	40'376'983	51'770'000	11'393'017	28.2%
563	Assurances sociales publiques	-	-	50'000	50'000	
564	Entreprises publiques	143'667'282	139'168'340	120'137'877	-19'030'463	-13.7%
565	Entreprises privées	4'682'669	13'365'000	16'415'000	3'050'000	22.8%
566	Organisations privées à but non lucratif	2'142'161	5'015'000	7'794'600	2'779'600	55.4%
567	Personnes physiques	690'145	4'275'000	4'775'000	500'000	11.7%
568	Subventions d'investissement à l'étranger	9'940	-	650'000	-	
	Totaux généraux	659'706'444	755'606'825	852'972'385	97'365'560	12.9%

Comparaison par nature des recettes d'investissements

y compris cessions et transferts d'actifs, hors prêts du patrimoine administratif

Nature	Libellés	C 2024	B 2025	PB 2026	Ecart PB 2026 / B 2025	
60	Cession de biens d'investissements	2'132'963	-	-	-	
600	Terrains	1'209'449	-	-	-	
604	Bâtiments	923'514	-	-	-	
63	Subventions acquises	23'736'424	39'559'787	26'330'501	-13'229'286	-33.4%
630	Confédération et entreprises fédérales	15'015'918	22'000'000	24'330'501	2'330'501	10.6%
631	Cantons et concordats	-	5'455'407	2'000'000	-3'455'407	-63.3%
632	Communes et groupes intercommunaux	145'678	482'991	-	-482'991	-100.0%
634	Entreprises publiques	2'254'545	1'528'699	-	-1'528'699	-100.0%
635	Entreprises privées	6'320'283	10'092'690	-	-10'092'690	-100.0%
66	Remboursement subventions accordées	149'868	-	-	-	
664	Entreprises publiques	135'980	-	-	-	
665	Entreprises privées	13'888	-	-	-	
	Totaux généraux	26'019'255	39'559'787	26'330'501	-13'229'286	-33.4%

Comparaison par nature des dépenses des prêts du patrimoine administratif

Nature	Libellés	C 2024	B 2025	PB 2026	Ecart PB 2026 / B 2025	
54	Prêts ordinaires	6'789'632	15'641'637	19'551'165	3'909'528	25.0%
545	Entreprises privées	679'005	1'500'000	1'600'000	100'000	6.7%
546	Organisations privées à but non lucratif	1'880'090	7'972'464	13'143'225	5'170'761	64.9%
547	Personnes physiques	4'230'537	6'169'173	4'807'940	-1'361'233	-22.1%

Comparaison par nature des recettes des prêts du patrimoine administratif

Nature	Libellés	C 2024	B 2025	PB 2026	Ecart PB 2026 / B 2025	
64	Remboursement de prêts du patrimoine administratif	7'554'595	6'205'058	14'124'768	7'919'710	127.6%
644	Entreprises publiques	-	-	10'000'000	10'000'000	
646	Organisation privées à but non lucratif	1'132'664	2'096'664	679'664	-1'417'000	-67.6%
647	Personnes physiques	681'956	793'994	765'104	-28'890	-3.6%



4. Projets inscrits au projet de budget 2026 sans base légale votée

Annexe 4 - Projets inscrits au budget 2026 sans base légale votée

1. Projets de loi déposés

N° PL	Libellé	Politique Publique	Nature	Crédits prévus	PB 2026
13646	Acquisitions de terrains, bâtiments, DDP, lots de PPE et droits à bâtir	B	Dépenses	110'000'000	7'760'000
13647	Infrastructure écologique et mesures de compensation écologique (phase I)	E	Dépenses	50'000'000	4'000'000
13657	Refonte du SIC de l'action sociale - Fondations	C	Dépenses	16'545'000	1'921'000
13672	Nouvelle patinoire du Trèfle-Blanc - construction	D	Recettes	4'000'000	0
13672	Nouvelle patinoire du Trèfle-Blanc - construction	D	Dépenses	275'500'000	14'296'670
13677	Palexpo - centre de congrès - acquisition d'actions	L	Dépenses	12'601'930	12'601'930
13682	HUG - Rénovation partielle des pavillons (3A) de l'Hôpital de Loëx	K	Dépenses	87'700'000	7'000'000

Total des dépenses	552'346'930	47'579'600
Total des recettes	4'000'000	0
Investissements nets	548'346'930	47'579'600

2. Projets de loi non déposés

Projet	Libellé	Politique Publique	Nature	Crédits prévus	PB 2026
1921001	Evolution de la plateforme de cyberadministration 2026-2030	B	Dépenses	18'990'000	949'500
1921047	Evolution du système de gestion des amendes d'ordre et des contraventions	H	Dépenses	4'032'000	758'000
1921074	Evolution du système d'information et de communication de la Santé	K	Dépenses	11'728'000	895'500
1921090	Financements transfrontaliers - subventions aux projets d'infrastructures transfrontalières	M	Dépenses	25'000'000	650'000
1921092	CO et CFP santé et CFP social Bernex - construction et équipements	F	Dépenses	374'500'000	6'000'000
1921097	Refonte du système d'information et de communication «police»	H	Dépenses	20'000'000	1'000'000
1921098	HUG - Nouvel outil SIRH - subvention	K	Dépenses	24'900'000	900'000
1921101	Mise en oeuvre du plan d'action «Ecoles Cool City»	G	Dépenses	23'500'000	100'000
1921102	Construction de la nouvelle fourrière cantonale - études	K	Dépenses	14'500'000	600'000
1921103	HG - SI-RH - subvention	C	Dépenses	7'654'113	623'139
1921104	Plateforme d'intégration et référentiels des géodonnées de l'Etat	G	Dépenses	7'500'000	800'000
1921105	EPI - implémentation d'un système intégré de gestion RH - subvention	C	Dépenses	3'010'000	777'000
1921106	Evolutions SIC Finances - phase I	B	Dépenses	11'500'000	625'000
1921107	Evolutions du système d'information de l'OPE	B	Dépenses	11'000'000	275'000
1921111	Refonte chaîne éditique SI-PJ	J	Dépenses	7'000'000	1'750'000

Total des dépenses	564'814'113	16'703'139
Total des recettes	0	0
Investissements nets	564'814'113	16'703'139



5. Investissements de l'OCBA et de l'OCSIN



Annexe 5 - Investissements de l'OCBA et de l'OCSIN (dépenses)

Projet	Libellé	PP	Crédit voté/prévu	Cumul au 31/12/2024	B 2025	PB 2026
DT / Office cantonal des bâtiments - CREDIT D'OUVRAGE						
9995	CMU - 5 ^{ème} étape	F	196'487'000	184'090'320	3'432'093	6'735'296
10822	CMU - 6 ^{ème} étape	F	133'604'000	122'276'199	7'828'998	4'500'000
11975	Efficience énergétique	B	35'000'000	31'845'252	209'106	0
12084	Relocalisation caserne des Vernets - Epeisses - construction et équipements	H	40'011'060	41'913'495	0	0
12085	Transformation des infrastructures du centre de logistique civile et militaire d'Aire-la-Ville	H	22'886'751	23'140'950	0	0
12149	Rénovation d'Uni Bastions	F	88'225'200	43'846'817	12'000'000	17'000'000
12243	Acquisitions de terrains et bâtiments	B	30'000'000	14'560'706	3'963'717	0
12538	Construction d'un CO et d'un CFPS à Bernex - études	F	15'693'760	11'976'207	3'043'748	1'000'000
12552	Travaux de rénovation des bâtiments de l'Etat de Genève (transition écologique) - étape 1	B	250'000'000	22'021'963	15'000'000	22'000'000
12632	Bâtiment pour les archives d'Etat de Genève (AEG) - construction et équipements	A	61'100'000	53'830'119	5'800'000	540'109
12703	Site archéologique de l'Esplanade Saint-Antoine - subvention	G	4'600'000	3'680'000	0	920'000
12724	HUG - Rénovation et agrandissement des blocs opératoires - Phase 2 - subvention	K	20'000'000	15'853'819	3'830'106	0
12743	Collège Rousseau (rénovation) - construction et équipements	F	61'818'000	48'879'401	6'531'303	0
12978	Equipements et services numériques indispensables au travail à distance de l'administration cantonale	B	1'166'000	226'201	400'000	100'000
12980	HUG - Maternité 4 ^{ème} étape - subvention	K	45'985'195	3'519'294	5'000'000	5'700'000
12988	ES II Confignon - étude	F	8'265'000	1'919'861	3'000'000	2'345'140
12994	Bâtiment pour la police internationale et le CCPD - construction et équipement	H	71'914'000	4'869'641	16'500'000	15'000'000
13007	Nouvelle patinoire du Trèfle-Blanc - étude	D	17'050'000	4'568'415	4'777'326	5'204'259
13010	Connectivité dans les écoles secondaires I et II	F	6'015'000	2'683'200	2'165'000	450'000
13100	Haute école de la santé et pavillon modulaire CFSP Ternier - Construction et équipements	F	89'724'000	18'632'698	20'867'000	10'000'000
13170	CO - 7 extensions de 12 classes - constructions et équipements	F	64'040'000	12'522'472	17'650'000	17'356'325
13190	UNI - Centre des sciences physiques et mathématiques - études	F	17'600'000	540'690	2'000'000	8'000'000
13202	Justitia 4.0	J	2'818'000	189'393	625'000	750'000
13210	Transition écologique des bâtiments de l'Etat de Genève	B	1'000'000'000	8'896'435	20'000'000	35'000'000
13224	Remplacement des véhicules administratifs de l'Etat par des véhicules électriques	B	2'370'000	235'118	520'000	153'553
13234	Extension Lullier HEPIA et CFPne - études	F	2'730'000	554'655	1'491'283	775'346
13406	HUG - Nouvel Hôpital des Enfants (NHdE) - études	K	16'200'000	3'024'761	3'000'000	6'000'000
13490	ES II à Meyrin (Ecole Noëlla Rouget) - construction et équipements	F	184'127'496	0	14'800'000	22'000'000
13517	Musée de la BD - subvention	D	5'000'000	0	1'000'000	3'000'000
13541	Grand Théâtre de Genève - subvention	D	8'000'000	0	1'000'000	4'000'000
13562	7 ECPS sur Vernier, Onex et Grand-Saconnex - études, constructions et équipements	F	40'904'200	0	600'000	1'500'000
13568	Subvention pour la reconstruction du bâtiment B et les aménagements extérieurs - Cité universitaire	G	11'000'000	0	0	4'000'000
13672	Nouvelle patinoire du Trèfle-Blanc - construction	D	254'031'520	0	0	13'296'670
13682	HUG - Rénovation partielle des pavillons (3A) de l'Hôpital de Loëx	K	83'214'500	0	0	7'000'000
1921092	CO et CFP santé et CFP social Bernex - construction et équipements	F	354'740'000	0	0	6'000'000
1921102	Construction de la nouvelle fourrière cantonale - études	K	14'500'000	0	0	600'000
Total crédit d'ouvrage			3'260'820'682	680'298'082	177'034'680	220'926'698

Projet	Libellé	PP	Crédit voté/prévu	Cumul au 31/12/2024	B 2025	PB 2026
DT / Office cantonal des bâtiments - CREDIT DE RENOUVELLEMENT						
12460	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA	A	13'314'000	7'118'358	155'789	0
12460	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA	B	73'176'300	49'162'149	1'367'129	0
12460	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA	C	2'611'210	2'423'138	0	0
12460	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA	D	12'508'985	31'832'055	532'283	0
12460	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA	E	551'235	810'929	0	0
12460	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA	F	222'102'184	221'894'393	6'302'892	0
12460	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA	G	980'865	738'023	0	0
12460	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA	H	24'944'925	41'859'104	1'084'454	0
12460	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA	J	43'807'226	18'852'408	563'258	0
12460	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA	K	824'685	3'804'005	115'884	0
12460	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA	L	1'198'080	91'321	0	0
12460	Crédit de renouvellement 2020-2024 - OCBA	M	3'980'305	4'755'981	117'086	0
Total 2012460			400'000'000	383'341'864	10'238'775	0
13431	Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA	A	11'648'000	0	1'829'600	2'829'600
13431	Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA	B	80'455'110	0	14'491'022	16'491'022
13431	Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA	C	5'612'000	0	1'122'400	1'122'400
13431	Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA	D	21'432'000	0	7'516'400	6'776'400
13431	Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA	E	660'000	0	132'000	132'000
13431	Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA	F	210'521'890	0	35'704'378	39'704'378
13431	Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA	G	1'272'000	0	1'014'400	214'400
13431	Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA	H	34'699'000	0	6'939'800	6'939'800
13431	Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA	J	29'916'000	0	5'983'200	5'983'200
13431	Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA	K	252'000	0	50'400	50'400
13431	Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA	L	816'000	0	163'200	163'200
13431	Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCBA	M	2'716'000	0	543'200	543'200
Total 2013431			400'000'000	0	75'490'000	80'950'000
Total crédit de renouvellement			800'000'000	383'341'864	85'728'775	80'950'000
DT / Office cantonal des bâtiments - TOTAL			4'060'820'682	1'063'639'946	262'763'455	301'876'698

Projet	Libellé	PP	Crédit voté/prévu	Cumul au 31/12/2024	B 2025	PB 2026
DIN / Office cantonal des système d'information et du numérique - CREDIT D'OUVRAGE						
11868	Aménagements routiers et centrale régionale de trafic (PARR)	M	0	276'260	0	0
12080	Remplacement du SIC pour l'éducation et la formation	F	30'919'000	5'783'666	2'500'000	5'270'000
12084	Relocalisation caserne des Vernets - Epeisses - construction et équipements	H	103'815	106'840	0	0
12085	Transformation des infrastructures du centre de logistique civile et militaire d'Aire-la-Ville	H	183'849	185'916	0	0
12147	Modernisation des systèmes d'information de la police cantonale en lien avec la nouvelle loi sur la police	H	4'540'000	4'155'914	170'000	0
12149	Rénovation d'Uni Bastions	F	64'800	63'854	9'596	9'596
12543	AIGLE - Refonte du système d'information	A	6'335'000	4'057'133	1'000'000	1'280'000
12632	Bâtiment pour les archives d'Etat de Genève (AEG) - construction et équipements	A	230'000	171'794	30'000	0
12743	Collège Rousseau (rénovation) - construction et équipements	F	725'000	441'914	0	0
12978	Equipements et services numériques indispensables au travail à distance de l'administration cantonale	B	8'200'000	3'157'630	2'600'000	2'200'000
12994	Bâtiment pour la police internationale et le CCPD - construction et équipement	H	1'777'000	16'948	10'000	0
13004	Santé numérique (partenariat HUG, IMAD et administration cantonale)	K	10'887'000	1'907'735	500'000	2'700'000
13010	Connectivité dans les écoles secondaires I et II	F	3'179'400	1'565'562	1'335'000	140'000
13011	Education au numérique Ecole obligatoire / Enseignement secondaire II / OMP	F	6'242'000	1'490'560	1'900'000	3'450'000
13062	Refonte du système d'information et de communication des droits politiques	A	12'500'000	4'163'314	1'500'000	2'640'000
13067	Faciliter les interactions avec l'administration fiscale cantonale	I	7'560'000	1'895'297	800'000	1'640'000
13100	Haute école de la santé et pavillon modulaire CFSP Ternier - Construction et équipements	F	190'000	44'184	0	0
13140	Evolution du SIC de l'office du registre foncier de 2023 à 2027	G	4'325'000	1'221'956	400'000	800'000
13155	Refonte de l'application de gestion du personnel de la police et de la détention (projet Kairos)	H	3'500'000	2'608'828	900'000	0
13169	Numérisation complète des processus de suivi des projets de construction, des contrôles de conformité et la gestion des infractions	G	11'980'000	2'340'241	1'800'000	2'800'000
13170	CO - 7 extensions de 12 classes - constructions et équipements	F	130'000	0	0	43'540
13202	Justitia 4.0	J	4'146'000	724'075	1'260'000	500'000
13226	Renouvellement du système d'aide à l'engagement (SAE)	H	8'180'000	1'134'503	1'500'000	1'500'000
13352	Refonte du système d'information et de communication du service de protection de l'adulte	C	5'783'000	291'364	1'000'000	2'670'000
13413	Dématérialisation complète des processus du logement et de la planification foncière	G	13'785'000	156'459	1'500'000	3'000'000
13490	ES II à Meyrin (Ecole Noëlla Rouget) - construction et équipements	F	437'641	0	0	0
13504	Intégration du Vote Electronique de la Poste Suisse pour le canton de Genève	A	3'130'000	0	1'640'000	1'440'000
13523	Evolution du SI de l'OCEN pour la mise en oeuvre du Plan Directeur de l'Energie 2020-2030	E	14'400'000	0	2'760'000	1'900'000
13556	Evolution du SIC poursuites dès 2025	I	8'965'000	0	1'760'000	2'650'000
13562	7 ECPS sur Vernier, Onex et Grand-Saconnex - études, constructions et équipements	F	180'800	0	0	0
13577	AFC - Evolution du SIC fiscal dès 2025	I	24'600'000	0	4'640'000	5'720'000
13657	Refonte du SIC de l'action sociale - Fondations	C	16'545'000	0	130'000	1'921'000
13672	Nouvelle patinoire du Trèfle-Blanc - construction	D	133'293	0	0	0
1921001	Evolution de la plateforme de cyberadministration 2026-2030	B	18'990'000	0	500'000	949'500
1921046	Evolution des outils pour la brigade de cybercriminalité	H	1'340'000	0	260'000	0
1921047	Evolution du système de gestion des amendes d'ordre et des contraventions	H	4'032'000	0	0	758'000
1921074	Evolution du système d'information et de communication de la Santé	K	11'728'000	0	0	895'500
1921092	CO et CFP santé et CFP social Bernex - construction et équipements	F	1'050'000	0	0	0
1921097	Refonte du système d'information et de communication «police»	H	20'000'000	0	0	1'000'000
1921104	Plateforme d'intégration et référentiels des géodonnées de l'Etat	G	7'500'000	0	0	800'000
1921106	Evolutions SIC Finances - phase I	B	11'500'000	0	0	625'000
1921107	Evolutions du système d'information de l'OPE	B	11'000'000	0	0	275'000
Total crédit d'ouvrage			300'997'598	37'961'947	32'404'596	49'577'136

Projet	Libellé	PP	Crédit voté/prévu	Cumul au 31/12/2024	B 2025	PB 2026
DIN / Office cantonal des système d'information et du numérique - CREDIT DE RENOUVELLEMENT						
13430	Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN	A	11'600'000	0	2'320'000	2'318'000
13430	Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN	B	279'200'000	0	55'840'000	55'840'000
13430	Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN	C	4'450'000	0	890'000	888'000
13430	Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN	D	450'000	0	90'000	90'000
13430	Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN	E	6'300'000	0	1'260'000	1'260'000
13430	Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN	F	8'400'000	0	1'680'000	1'686'000
13430	Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN	G	10'100'000	0	2'020'000	2'016'000
13430	Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN	H	9'500'000	0	1'900'000	1'902'000
13430	Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN	I	1'900'000	0	380'000	380'000
13430	Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN	K	1'000'000	0	200'000	200'000
13430	Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN	L	3'300'000	0	660'000	660'000
13430	Crédit de renouvellement 2025-2029 - OCSIN	M	3'800'000	0	760'000	760'000
Total 2013430			340'000'000	0	68'000'000	68'000'000
Total crédit de renouvellement			340'000'000	0	68'000'000	68'000'000
DIN / Office cantonal des système d'information et du numérique - TOTAL			640'997'598	37'961'947	100'404'596	117'577'136
TOTAL GENERAL (OCBA + OCSIN)			4'701'818'280	1'101'601'893	363'168'051	419'453'834

6. Synthèse des lois d'investissement à boucler

Annexe 6 - Synthèse des lois d'investissement à boucler

Liste des lois d'investissement à boucler non déposées au Conseil d'Etat

	N° loi	Libellé loi	Date vote	Département	Respect du délai LGAF
1	8191	CEVA - Etude liaison ferroviaire reliant gare de Cornavin à Annemasse par la Praille et gare des Eaux-Vives	14.04.2000	DSM_OCGC	Hors délai
2	8719	Subvention pour la réalisation de la liaison ferroviaire Cornavin-Annemasse via La Praille - les Eaux-Vives (CEVA) par les CFF	28.06.2002	DSM_OCGC	Hors délai
3	8757	Etude pour la route des Nations et pour l'adaptation de la jonction de Ferney	18.02.2005	DSM_OCGC	Dans les délais
4	9279	UNI - Etude - 5e étape et travaux préparatoires de la 6e étape du Centre médical universitaire (CMU)	21.01.2005	DT_OCBA	Hors délai
5	9995	UNI - CMU 5 ^{ème} étape	25.05.2007	DT_OCBA	Hors délai
6	10234	UNI - Etude en vue construction 6 ^{ème} étape du Centre médical universitaire (CMU)	26.06.2008	DT_OCBA	Hors délai
7	10444	Liaison CEVA	26.06.2009	DSM_OCGC	Hors délai
8	10484	Réalisation du système d'information du commerce	18.09.2009	DIN_OCSIN	Dans les délais
9	10533	Parc et plage aux Eaux-Vives et agrandissement du port	04.12.2009	DT	Hors délai
10	10703	BDL2 - construction	19.11.2010	DT_OCBA	Hors délai
11	10822	UNI - CMU - 6 ^{ème} étape	23.06.2011	DT_OCBA	Hors délai
12	10842	Etude La Brenaz II	18.11.2011	DT_OCBA	Hors délai
13	10860	Crédit de programme 2012-2015 - Joli-Mont et Montana	08.06.2012	DSM	Hors délai
14	10865	Crédit de programme/Crédit ouvrage 2012-2015 - HUG	29.06.2012	DSM	Hors délai
15	10875	Ancienne Ecole de médecine - rénovation et agrandissement	16.03.2012	DT_OCBA	Hors délai
16	11272	Brenaz +100 (extension de 100 places)	08.11.2013	DT_OCBA	Hors délai
17	11405	Equipements NRBC	05.12.2014	DIN	Hors délai
18	11578	Relocalisation caserne des Vernets - Epeisses - études	16.04.2015	DT_OCBA	Hors délai
19	11579	Relocalisation caserne des Vernets - Aire-la-Ville - études	16.04.2015	DT_OCBA	Hors délai
20	11580	Relocalisation caserne des Vernets - Meyrin Mategnin - construction	16.04.2015	DT_OCBA	Hors délai
21	11679	Aménagement autour des interfaces CEVA	18.12.2015	DT	Dans les délais
22	11686	Aménagement du poste de police de la Servette	16.10.2015	DIN	Hors délai
23	11692	MIMRCA - Mesures d'infrastructures autour du maillon routier des Communaux d'Ambilly	29.01.2016	DSM_OCGC	Dans les délais
24	11702	Système d'information du service des contraventions	29.01.2016	DIN_OCSIN	Hors délai
25	11788	Lutte contre la criminalité informatique et la cybercriminalité	22.04.2016	DIN_OCSIN	Dans les délais
26	11868	Aménagements routiers et centrale régionale de trafic (PARR)	04.11.2016	DSM_OCT	Dans les délais
27	11957	Crédits d'ouvrage 2016-2019 - HUG	02.06.2017	DSM	Dans les délais
28	12040	Adaptation des équipements de la police à l'évolution du risque sécuritaire	01.06.2017	DIN	Hors délai
29	12042	Rénovation et surélévation du collège Rousseau – étude	17.03.2017	DT_OCBA	Dans les délais
30	12079	Subventions d'investissement aux EPI	02.06.2017	DT_OCBA	Dans les délais
31	12084	Relocalisation caserne des Vernets - Epeisses - construction et équipements	31.08.2017	DT_OCBA	Hors délai
32	12085	Transformation des infrastructures du centre de logistique civile et militaire d'Aire-la-Ville	31.08.2017	DT_OCBA	Hors délai
33	12145	Refonte du SIC des autorisations de construire	23.02.2018	DIN_OCSIN	Dans les délais
34	12147	Modernisation des systèmes d'information de la police cantonale en lien avec la nouvelle loi sur la police	03.11.2017	DIN_OCSIN	Dans les délais
35	12231	Rénovation du bateau le «Rhône» (CGN) - subvention	27.04.2018	DSM	Hors délai
36	12240	Modernisation des équipements de contrôle automatique du trafic de la police cantonale	27.04.2018	DIN	Dans les délais
37	12242	HEAD - nouveau campus - travaux	27.04.2018	DT_OCBA	Dans les délais
38	12295	Informatique IMAD 2018-2021 - subvention	31.08.2019	DSM	Dans les délais
39	12371	Refonte du SI OCEN	25.01.2019	DIN_OCSIN	Hors délai
40	12412	AFC - Référentiel de valeurs immobilières	16.09.2019	DIN_OCSIN	Hors délai
41	12529	HUG - Solution d'archive neutre (VNA - Vendor Neutral Archive)	28.02.2020	DSM	Dans les délais
42	12623	AFC - Evolution du SIC fiscal 2020-2024	12.05.2020	DIN_OCSIN	Dans les délais
43	12633	Centre cantonal de biométrie	26.06.2020	DIN_OCSIN	Dans les délais
44	12671	Renaturation de l'Aire étape 4 - Certoux	29.01.2021	DT	Hors délai
45	12724	HUG - blocs opératoires phase 2 - subvention	06.11.2020	DT_OCBA	Dans les délais
46	12743	Collège Rousseau rénovation et surélévation	27.11.2020	DT_OCBA	Dans les délais
47	12946	Evolution du système d'information et de communication de l'OCP (OPUS)	03.09.2021	DIN_OCSIN	Dans les délais
48	13060	ETM - subvention à l'enseignement artistique de base	18.03.2022	DT_OCBA	Dans les délais
49	12386	SIC social 2019-2023	25.01.2019	DIN_OCSIN	Dans les délais
68	12448-12470	Train de lois de crédits de renouvellement 2020-2024	13.09.2019	Multi	Dans les délais

7. Crédits supplémentaires accordés par la commission des travaux selon l'article 34 alinéa 3 LGAF



Annexe 7 - Crédits supplémentaires accordés par la commission des travaux

(selon l'article 34 alinéa 3 LGAF)

N° Loi ou provisoire	Libellé	Date de traitement	Objet de la demande	Nature du crédit supplémentaire	Montant
11865	Equipement de l'école de commerce de Frontenex	27/06/2017	Complément d'équipement de la cafétéria de la nouvelle école de commerce de Frontenex (Raymond Uldry) qui sera gérée par le Centre de formation professionnelle service et hôtellerie/restauration CFP SHR (formation d'élèves). Ce complément d'équipement est couvert entièrement par une recette équivalente d'une Fondation privée.	Dépenses	185'000
				Recettes	185'000
				Montant net	-
11942	Bâtiment PI, SARA 50, CCPD - étude	22/01/2019	Complément d'étude pour un agrandissement du bâtiment suite à une agmentation des effectifs.	Dépenses	620'000
12042	Rénovation et surélévation du collège Rousseau - étude	05/11/2019	Complément d'étude suite à des prestations supplémentaires.	Dépenses	480'000
11943	Archives d'Etat dans le bâtiment de l'arsenal - études	19/11/2019	Complément d'étude suite à de nouveaux besoins des utilisateurs.	Dépenses	515'000
11866	SIRH - refonte technique	07/04/2020	Complément suite à un décalage du projet.	Dépenses	550'000
12184	Ecole ES II à Meyrin - étude (Ecole Noëlla Rouget)	25/08/2020	Complément pour augmenter la capacité de l'ES II de 1000 à 1400 élèves.	Dépenses	1'100'000
12078	Construction de la Haute école de santé - étude	25/08/2020	Complément nécessaire suite à l'augmentation de la surface du projet et de sa complexité.	Dépenses	550'000
12386	SIC Social 2019-2023	09/03/2021	Complément suite à la nouvelle loi fédérale sur les prestations transitoires pour chômeurs âgés (LPtra).	Dépenses	1'025'000
12371	Refonte du SI OCEN	31/08/2021	Complément suite à la nécessité de développer le progiciel en interne.	Dépenses	496'000
12147	Modernisation des systèmes d'information de la police cantonale en lien avec la nouvelle loi sur la police	22/03/2022	Complément pour l'acquisition de licences supplémentaires financée en totalité par l'Association des communes genevoises.	Dépenses	380'000
				Recettes	380'000
				Montant net	-
12623	AFC - Evolution du SIC fiscal 2020-2024	31/01/2023	Compléments suite à une révision du manuel comptable en vigueur au 01/01/2023, qui élargit le périmètre d'activation des coûts liés aux projets.	Dépenses	800'000
12946	Evolution du système d'information et de communication de l'OCP (OPUS)			Dépenses	455'000
12386	SIC Social 2019-2023			Dépenses	513'000
13067	Faciliter les interactions avec l'administration fiscale cantonale			Dépenses	1'160'000
13060	Subvention d'investissement en faveur de la Fondation ETM	01/10/2024	Complément pour couvrir l'augmentation des coûts des matières premières, les travaux additionnels et les améliorations ayant dû être apportés en cours de travaux et l'optimisation énergétique réalisée en cours de chantier.	Dépenses	1'390'000
13074	Projet Cool City d'adaptation climatique du cycle d'orientation de Sécheron en Ville de Genève	29/10/2024	Complément pour couvrir l'évolution des coûts depuis l'adoption de la loi, ainsi que la nécessité de dépolluer une partie du site suite aux fouilles.	Dépenses	1'140'000

